

Abonnements par la poste :

Table with subscription rates for Canada and US, including daily and weekly editions.

LE DEVOIR

Rédaction et administration :

43, RUE SAINT-VINCENT

MONTREAL

TÉLÉPHONES :

ADMINISTRATION: Main 7461

RÉDACTION: Main 7460

Directeur : HENRI BOURASSA.

FAIS CE QUE DOIS !

LES RÉVÉLATIONS DE L'“EVENING POST”

Le gouvernement se condamne lui-même

La note de la censure canadienne publiée par l'Evening Post de New-York n'a pas révélé grand-chose de neuf à ceux qui suivent d'un peu près la situation canadienne.

L'originalité de la note réside dans le fait qu'elle constate la nouvelle tentative faite pour se procurer AUX ETATS-UNIS le supplément de main-d'œuvre nécessaire et dans le lien qu'elle établit officiellement, au nom de l'un des services du gouvernement canadien, entre cette crise de la main-d'œuvre agricole et l'entraînement militaire.

Nous en avons maintenant l'aveu officiel, signé du chef de la censure et daté du département du Secrétaire d'Etat: le manque de main-d'œuvre agricole, si gros de conséquences pernicieuses pour les Alliés, dont le Canada est l'un des deux grands réservoirs de vivres accessibles, ce manque de main-d'œuvre est la conséquence directe de notre politique militaire.

Et le même document officiel souligne “LA SUPREME IMPORTANCE D'OBTENIR LA PLUS HAUTE PRODUCTION POSSIBLE DE PRODUITS NATURELS” — alléguée comme excuse pour l'importation subreptice (on défendait aux journaux d'en parler) d'ouvriers agricoles américains.

N'est-ce pas, sortant de la bouche même du gouvernement, la plus éclatante, la plus directe, la plus brutale condamnation de sa politique militaire?

Noter bien que cette “suprême importance” de la production agricole n'est pas chose nouvelle. Dès le début de la guerre, lord Milner prédisait qu'à moins de dispositions extraordinaires aussitôt prises, l'aboutissement naturel de la guerre serait la famine.

Qu'on ouvre par exemple le Devoir du 30 mars 1916 — il y a près de deux ans! — et l'on y trouvera l'analyse d'un article publié dans le Farm and Dairy de Peterborough, Ontario, sous le titre de Fight or Farm — Which shall it be?

“On y voit, par exemple, que pour M. White, ministre des Finances, le mot d'ordre de l'heure actuelle doit être “production, production, encore production”; que, pour M. Duff, ministre de l'Agriculture de l'Ontario, “tous ceux qui sont sur la terre doivent faire de leur mieux pour que la mère-patrie ne manque pas d'aliments”;

“On y voit, par exemple, que pour M. White, ministre des Finances, le mot d'ordre de l'heure actuelle doit être “production, production, encore production”; que, pour M. Duff, ministre de l'Agriculture de l'Ontario, “tous ceux qui sont sur la terre doivent faire de leur mieux pour que la mère-patrie ne manque pas d'aliments”;

En dépit de toute cette littérature répandue à profusion, le gouvernement continuait de pousser à l'entraînement militaire; et c'est précisément ce qui faisait dire au journaliste ontarien: Fight or Farm — Which shall it be? Car, comme tous les hommes doués de quelque faculté de raisonnement, il constatait qu'on ne pourrait indéfiniment faire les deux, qu'on ne pourrait continuer à vider les campagnes par l'entraînement militaire, par l'appât des hauts salaires des fabriques de munitions, et augmenter la production agricole.

Mais ces considérations étaient trop sensées, trop terre à terre pour nos gouvernants, et quand ils virent que l'entraînement militaire ne donnait plus, pour être bien sûrs de mieux drainer le marché du travail agricole, ils inventèrent la conscription. Elle devait tenir compte des nécessités agricoles, disait-on; mais comme le fit justement observer un journal ontarien, s'imagine-t-on que, dans un pays où la main-d'œuvre générale manque, on peut indéfiniment tirer sur les réservoirs urbains sans affecter les campagnes, ou ceux-ci vont en définitive s'alimenter?

Du reste, l'aveu officiel du chef de la censure est plus éloquent que tous les commentaires extérieurs. Il y est formellement dit que la crise de la main-d'œuvre, qui met en péril l'oeuvre de “suprême importance” qu'est la production agricole, est la suite de l'entraînement militaire.

Ainsi, et par sa propre bouche, le gouvernement se trouve convaincu d'avoir compromis le ravitaillement des Alliés, — et cela, à l'heure même où la campagne sous-marine fait du Canada et des Etats-Unis les deux seuls réservoirs de vivres vraiment accessibles.

Omer HEROUX.

AU COURS D'APOLLETIQUE DU LUNDI

Avec la logique simple, claire et très persuasive dont il a le dernier, le R. P. Loiseau, a, ce dernier lundi, continué par élimination à exclure les notes qui tout en étant ou pouvant être des qualités de la véritable église du Christ, n'en constituent pas cependant les caractères distinctifs de cette Eglise.

Le Père Loiseau, définissant ces notes ou caractères, commence par établir qu'elles sont et doivent être essentielles à l'Eglise véritable, qu'elles sont visibles, et faciles à reconnaître, pour ensuite en démontrer la valeur présente en elles-elles-mêmes, c'est-à-dire considérées absolument, puis par comparaison, c'est-à-dire relativement aux autres caractères et qualités de cette Eglise. Ce qui lui permettra de conclure que l'Eglise de Rome est celle qui possède seule ces notes, traits caractéristiques imprimés à son Eglise par Jésus-Christ.

clure que l'Eglise de Rome est celle qui possède seule ces notes, traits caractéristiques imprimés à son Eglise par Jésus-Christ.

De ces notes, la sainteté est la première, et se trouve être le critérium moral, tandis que les trois autres, l'unité, la catholicité, l'apostolicité sont le critérium juridique.

Qu'est-ce donc que la sainteté de l'Eglise? En est-elle une propriété essentielle et un trait visible?

Répondant à ces deux questions, le conférencier nous fait voir que la vertu a des degrés différents et peut être d'abord; 1o commune se traduisant par des actes d'honnêteté ordinaire et n'étant le fait que d'une force morale quelconque; 2o supérieure, s'établissant par des pratiques habituelles qui élèvent les âmes au-dessus d'elles-mêmes, et qui dénotent l'intervention divine, cette vertu est une marque de sainteté; 3o héroïque, constituée par des actes qui démontrent la prédilection de la Providence divine.

Si les membres de l'Eglise, en grand nombre, pratiquent cette vertu supérieure, et si quelques-uns même pratiquent cette vertu héroïque et si la pratique de telles vertus est le résultat des principes établis, recus et enseignés par elle, alors cette sainteté est une note de la véritable Eglise.

En second lieu, cette sainteté est-elle une propriété essentielle de l'Eglise? La fin immédiate de la véritable Eglise est de procurer la sainteté de ses membres.

Jésus-Christ en établissant son Eglise, ne pouvait vouloir d'autre fin. L'Eglise dans laquelle cette fin est atteinte, par suite des principes énoncés et recus est donc l'Eglise véritable, et cette sainteté en constitue un caractère essentiel. Ces principes de sainteté, nous les retrouvons dans la prédication de Jésus, telle que rapportée par l'Evangile.

En troisième lieu, ce caractère est visible. Il éclate dans les principes de bonté, de charité et d'humilité, comme il apparaît dans la continuité et la transcendance des actes de vertu accomplis par les membres de cette Eglise, aussi bien que dans leur sens moral.

Le résumé plutôt aride de cette thèse ne donne pas une idée de l'intérêt réel du sujet traité de façon si persuasive et si prenante par le Père Loiseau.

Pas un de ses auditeurs ne voudra se priver du plaisir de faire profiter un parent ou un ami du cours si instructif et intéressant qui nous est promis ce soir.

UN AVOCAT.

BILLET DU SOIR.

INCONSEQUENCE

J'ai lu les feuilles publiques de ces jours derniers et je confesse mon étonnement des plaintes que les échevins amputés exhalent contre le premier ministre. Tel d'entre eux qui hurle aujourd'hui comme un chien à la lune assistait aux agapes où l'on acclamait la venue de Cromwell; aujourd'hui que la hache sifflait et s'abat il s'étonne et vocifère.

Et de quel se plaint-on à la vérité? Quand le discours du premier ministre, au comble des bêtises, eut sonné le glas de notre conseil municipal, ceux de nos édiles qui avaient entendu leur sentence, attérés et sans voix, se répandaient par les couloirs et dès lors se formèrent des groupes agités où des poings crispés gesticulaient au-dessus des têtes. On accusait les députés, députés des villes et députés des champs, d'être la cause de cet excès de malheur.

Ceux des membres du comité de qui parvinrent ces doléances hystériques durent en concevoir plus de stupéur que d'indignation. “Evidemment se disent-ils, messieurs les édiles de la ville de Montréal ne comprennent pas. Ils prennent pour un affront ce qui est, en réalité, un très grand honneur. Le premier ministre vint, en effet, d'élever le conseil de Montréal à la hauteur de la législature. Bien plus, lui laisse encore, dans la pratique, plus de pouvoirs. Les échevins pourront parler, ce à quoi un politicien tient tant qu'à sa vie, et ils pourront voter, voilà deux prérogatives que nous autres députés, mais qui sont tombées en désuétude et qui, faute d'être exercées, menacent d'être prescrites. Les échevins montrealais ne s'en doutent peut-être pas, eux qui ne suivent pas de près nos délibérations, que pas une seule fois au cours de cette session, qui touche à sa fin, nous n'ayons pris un vote, pas une seule fois — pardon en une seule circonstance, exception qui souligne la règle générale — on n'a discuté un seul des projets de loi du gouvernement. Sauf en une seule circonstance, disions-nous, quand un jeune député israélite osa poser quelques questions au ministre des finances sur un projet de changement d'impôt qui venait d'être soumis à la députation au dernier moment, dont il ignorait le premier mot — comme tous ses collègues d'ailleurs. Et devant tant d'audace, il est des vieux députés qui faillirent se trouver mal. Qui, oser protester contre le fait que cette législation est soumise au dernier moment? Mais c'est ouvrir toute grande la porte à un changement de tactique et le ministre des finances serait bien capable d'y avoir son rôle à jouer. On ne voit pas de nos députés voter les projets de loi avant même qu'ils soient imprimés, sans même qu'on leur ait communiqué le sommaire de leur contenu, pour empêcher les législateurs trop jeunes de mourir d'une rétention d'éloquence, ou per-

mettrait encore quelque débat académique comme la motion Francoeur, où le proposerait viendrait dire, à la fin, qu'il n'insistera pas pour que l'on prenne le vote.

“Vraiment le conseil de Montréal trouve-t-il la députation de Québec si peu intéressante et si peu digne de considération que l'on ne se permette de lui reprocher une situation de la nôtre? Et pourtant on ne manque jamais de candidats pour les sièges provinciaux! et quand on est d'un certain âge et que l'on commence à comprendre le sérieux de la vie, on trouve commode de pouvoir faire toute sa correspondance pendant les séances de quelque délégué par le télégraphe de quelque député qui pourrait mettre le gouvernement en danger, de pouvoir aller écouter sa pipe ou allumer un cigare de quinze sous sans crainte que le timbre avertisseur vienne vous le faire jeter au beau milieu.

“De quel se plaint vraiment ces brailleurs: une autre fois avant d'applaudir, ils regarderont de quel côté penche la hache de Cromwell.”

Pierre NICOLET.

BLOC - NOTES

Pertes navales

Il y a eu un vendredi, les Allemands commençaient leur campagne de destruction maritime que l'on sait, coulant indistinctement tous les navires incapables de résister avec succès à leurs submersibles. Berlin promettait aux sujets teutons de réduire les alliés à l'impuissance en quelques mois. Von Tirpitz exagérait. Les alliés sont encore en assez bonne posture; mais cela ne signifie pas que la campagne de destruction allemande ne leur ait pas porté de terribles coups, qui ont entre autres résultats celui de rendre leur ravitaillement précaire et leurs réserves de vivres, de plus en plus minces. On sait qu'il y a une couple de semaines, M. Hanna, alors commissaire des vivres au pays, disait que la France, si elle n'était ravitaillée par outre-mer, n'aurait de vivres que pour trois jours. Quoi qu'il en soit de la vérité de cette assertion, un fait est certain, de l'aveu même de Londres. Si Berlin n'a pu détruire pendant six mois six millions de tonnes de cales marchandes, c'est-à-dire le but que se proposait von Tirpitz, — les submersibles teutons ont cependant, en un an, coulé 6 millions et demi de tonnes, aux neutres et aux alliés, d'après un calcul récent du New-York Post fondé sur les statistiques hebdomadaires des coulages allemands, statistiques établies d'après les rapports de Londres, de Paris, de Madrid, de Stockholm, de Bergen, comme de Rome et de Washington. L'Angleterre a perdu 1191 navires, la Norvège 434, la Suède, 309, les Etats-Unis, 69. L'Angleterre, à elle seule, a perdu 787 navires de plus de 1600 tonnes. L'ensemble des pertes alliées et neutres, du fait des torpilles allemandes, se totalise à 15 pour cent de leur tonnage marchand total. Naturellement, comme les destructions portent surtout sur les flottes marchandes naviguant dans l'Atlantique, celles-ci ont subi une proportion de coulages plus considérable que 15 pour cent de leurs effectifs, mais les Alliés se sont efforcés de maintenir le nombre des navires de commerce traversant l'Atlantique en affectant à ce service de nouvelles cales, lancées en toute hâte, et des vapeurs ayant fait jusqu'ici le service des grands laes.

Tirpitz n'a pu obliger en six mois l'Angleterre à faire la paix. Mais il est certes l'auteur de la situation embarrassée où se trouve aujourd'hui la marine commerciale de l'univers.

Erreur

Ottawa vient de décider que ceux qui ont été injustement arrêtés sous prétexte qu'ils ont désobéi à la loi du service militaire, pourront faire inscrire à leur dossier cette entrée: “A reçu ordre de se reporter à la suite d'une erreur”. La satisfaction est platonique, pour le moins. Cela semble toutefois être la seule qu'obtiendront les jeunes gens arrachés de chez eux, aux premières semaines de l'appel de la première classe, par des policiers militaires maladroits et souvent brutaux. Ce n'est pas l'Etat qui subit les conséquences de son erreur, mais la victime. L'ordre normal des choses est renversé, là comme dans bien des domaines.

Rétractation

Un fonctionnaire du bureau de M. Hoover, l'administrateur américain des vivres, vient de faire une rétractation d'accusations fausses lancées par lui contre le pape et le Vatican, par rapport à la guerre. Ce fonctionnaire, M. W.-F.-G. Walcott, avait déclaré que “le pape était en partie responsable des désastres italiens et de la propagande défaitiste qui les a occasionnés”. Un comité de catholiques américains est intervenu, a mis M. Walcott au pied du mur, en mesure d'avoir, à prouver ce qu'il avait affirmé, et il a dû reconnaître, dans une déclaration aux journaux, qu'il est “maintenant convaincu que cela est faux”.

Ce n'est pas le premier à qui on a prouvé la fausseté des attaques lancées contre le Saint-Siège. Mais c'est le premier accusateur qui

à la loyauté de reconnaître publiquement son erreur et prend les mesures voulues pour tenter de détruire le mauvais effet de ses affirmations non fondées.

L'affaire Smith

Le démenti donné aujourd'hui par les dépêches de Washington à l'affaire Smith, à laquelle fait allusion notre correspondance d'Ottawa à l'intérieur de notre journal, aujourd'hui, vaut ce qu'il vaut. Les dessous de cette affaire restent mystérieux. Mais on peut croire que le journal américain qui a signalé il y a peu de temps les déclarations intempestives du procureur général anglais n'en devra pas rester là de ses révélations.

Impressions d'un Indou

Le magazine impérialiste anglais Overseas publie dans sa livraison de janvier 1918 les impressions d'un Indou cultivé ayant visité pour la première fois l'Angleterre, il y a quelques mois. Il n'y dissimule guère son mécontentement de la façon dont sont traités en Angleterre les Indous, si loyaux soient-ils à la Couronne. “Lorsque je débarquai à Londres, dit-il, j'étais des plus curieux de visiter le parlement anglais, dont j'avais tant entendu parler. Je me rendis à Westminster et je vis que les Canadiens, les Australiens et les autres coloniaux y entraient sans qu'on les questionnât. Je tentai de les suivre. Un sergent m'arrêta. “Vous venez d'Inde?” me dit-il. “Répondez affirmativement. “Alors, si vous voulez entrer, il va vous falloir un permis de l'India Office”. “Mais les autres coloniaux n'en ont pas”, dis-je. “Oui, mais vous, vous êtes un Indou”, répondit-il. Je me rendis à l'India House et ce ne fut que quand j'eus donné mon nom, mon adresse, et les noms de deux personnes d'Angleterre comme recommandation que je pus obtenir un permis, plus pour une seule journée.

Plus loin, il écrit: “Un Indou de mes amis subit des examens de comptabilité, fut classé en tête de toute la liste, au-dessus de tous les aspirants anglais. Il demanda un poste en Angleterre, mais chaque fois, malgré toutes ses recommandations, et bien qu'il fût haut coté, on lui répondit: “Je crains que nous ne puissions satisfaire à votre demande. Vous êtes un Indou, vous savez?”. Il est ainsi dans toutes les professions. Et dans le Lancashire, les manufacturiers ont toujours préféré employer dans leurs usines des Allemands plutôt que des Indous, au cas où, plus tard, l'Inde vendrait ses métaux dans l'industrie et ainsi leur faire concurrence”. L'Indou conclut en disant que si l'Angleterre ne donne avant longtemps aux Indes des droits égaux à ceux des autres colonies, le mécontentement de la présence aux Indes est déjà manifeste pourrai y créer une situation dangereuse.

Le paternalisme

En Australie, l'Etat s'est substitué aux particuliers dans bien des domaines, dans l'industrie et ailleurs. Ainsi, l'Etat exploite les télégraphes, les télégraphes, des boulangeries, des boulangeries, des abattoirs, des entreprises frigorifiques, des raffineries de sucre, des fabriques de beurre, des magasins où le consommateur trouve du poisson, et le reste. Le Telegraph, de Sydney, affirme que l'exploitation de tout cela par l'Etat ne donne guère de résultats favorables. D'autre part, la presse libérale soutient que l'initiative de l'Etat dans ce domaine, au temps de guerre, est bénéficiaire au consommateur. Un journal américain note de son côté que, tandis que cette initiative a certes pour effet de tenir le prix des denrées à un niveau abordable, d'autre part l'Etat doit y employer des sommes considérables, en subventions de toutes sortes, prises dans le budget public et que le contribuable, par ailleurs, rembourse en impôts de tout genre. Le paternalisme, en ce cas, grossirait indirectement les charges du contribuable.

La margarine

Quand on a commencé de la répandre sur le marché canadien, elle s'est enlevée; il s'en est vendu 750,000 livres, de provenance américaine, en peu de semaines. Avant Washington s'en est-il ému. Depuis une quinzaine, toute exportation d'oléomargarine, des Etats-Unis au Canada, est suspendue, les importateurs canadiens ont beau réclamer, il ne leur en vient plus. Une récente dépêche de Toronto, où il y a deux fabriques canadiennes de margarine, porte de plus que les Etats-Unis menacent de mettre l'embargo sur les exportations, à destination du Canada, de matières grasses employées dans l'industrie de la margarine; si cela se fait, le consommateur canadien, qui a substitué chez lui la margarine au beurre, parce qu'il ne pouvait plus payer celui-ci le prix qu'on en demandait, se trouvera singulièrement embarrassé. Les Etats-Unis sont nos voisins et nos alliés. Ils pensent d'abord à eux, à leur industrie, à chacun des besoins de leur population très nombreuse. Le cas échéant, ils commencent par se servir avant de nous servir, quand il ne paraît pas y en avoir pour les deux. C'est une politique que nous ne saurions guère leur reprocher. Ce sont les plus forts, et quelques représailles que

nous voudrions leur faire subir, ils nous tiennent et peuvent nous acculer à une situation embarrassante. Main-d'œuvre, houille, matières grasses, matériaux bruts pour la plupart de nos industries, les Etats-Unis nous fournissent tout cela et bien plus. Nous sommes en train de l'apprendre. Profiterons-nous de la leçon qu'ils nous donnent de notre grande dépendance économique de leurs marchés? Et, comme eux aussi, penserons-nous d'abord à notre population avant de penser aux autres, quand il n'y en a pas pour tous?

Ils en goûtent

Quelqu'un a proposé, à Westminster, qu'advenant des élections en Angleterre, pendant la guerre, la qualité d'électeur y soit accordée aux soldats canadiens stationnés dans le Royaume-Uni en ce temps-là. Même ceux qui seraient en France, après avoir passé plusieurs mois en Angleterre, deviendraient ainsi électeurs du Royaume-Uni. Un député, qui avait opté pour cette proposition, s'est rendu compte que “la petite ombre pourrait tourner en immense parapluie”. Il est certain que la présence de ce parapluie s'est révélée très encombrante, pendant les dernières élections canadiennes; elle le serait également pour John Bull. C'est donc peu probable que le parlement anglais ajoute une clause à ses lois électorales pour donner la franchise électorale au soldat canadien. L'expérience que nous avons faite de cette législation devrait suffire à éclairer les hommes politiques sur les bizarreries du soldat électeur.

G. P.

M. L. CRAWFORD NOUS DÉFEND

LE CITOYEN DE TORONTO DIT QUE LA PREOCCUPATION PRINCIPALE DU QUEBEC EST LA SAUVEGARDE DE LA NATIONALITE CANADIENNE. — NOUS NE SOMMES PAS ISOLÉS.

M. Lindsay Crawford, de Toronto, était le conférencier, samedi midi, au premier déjeuner-causette de l'année 1918, au club de Réforme.

M. Crawford a parlé sur la “nationalité canadienne” et en a profité pour faire l'éloge de sir Wilfrid Laurier, “qui, par sa récente démission, a fait ouvrir les yeux aux aveugles, et s'est montré tel qu'il était au grand jour. Sa dignité et sa loyauté se sont extériorisées.”

M. Crawford est Irlandais, et ne peut-il pas dire au début de sa cause, que l'on s'en serait aperçu, sans être un desin extraordinaire?

Il ne croit pas que le Québec soit isolé. “Il est loin de l'être, ajoute-t-il. La corruption de ces derniers temps n'a pas terni sa réputation et il est demeuré ferme en face de l'ingratitude et de la dispersion qui avaient lieu autour de lui.”

Plus loin, M. Crawford vante l'énergie du Québec et compare les vexations dont a été victime notre province, à celles de son pays, l'Irlande. “ Vos misères, vos souffrances, dit-il, ressemblent beaucoup à celles qui subissent nos pays, l'Irlande.”

“ Tandis que d'autres, plus fanatiques, discutaient la question de province, de caste, de croyances, nous avez débattu, vous, la grande question de la nationalité canadienne. Vous avez vu clair. Vous reconnaissez que ce pays est composé de plusieurs races, que toutes ces races doivent être solidaires, et qu'elles forment toute la grande nationalité canadienne.”

“ Dans l'Ontario, il n'a régné que le sectarisme et le préjugé. La division a été préjudiciable à cette province.”

M. Crawford, venant à parler des dernières élections fédérales, se déclare unionniste en principe, parce qu'il favorise l'unité du Canada, que l'on tente d'obtenir depuis l'Union et depuis la Confédération.

De plus, il remarque que la conscription a fait faillite. On n'est parvenu, par cette nouvelle loi, qu'à enrôler 10,000 hommes, tandis que l'enrôlement volontaire en aurait donné le double au pays.

Et l'on se plaint encore de la rareté de la main-d'œuvre. Pour y remédier, on veut commettre cette absorption nationale des races, en remplaçant les fermiers canadiens par des Américains.

Le gouvernement avoue donc implicitement qu'il a fait faux bond avec la conscription. Nul n'ignore que notre économie ne peut que souffrir des préjudices de cette loi.

Qu'est-ce qu'il faut encore de la rareté de la main-d'œuvre. Pour y remédier, on veut commettre cette absorption nationale des races, en remplaçant les fermiers canadiens par des Américains.

Le gouvernement avoue donc implicitement qu'il a fait faux bond avec la conscription. Nul n'ignore que notre économie ne peut que souffrir des préjudices de cette loi.

Qu'est-ce qu'il faut encore de la rareté de la main-d'œuvre. Pour y remédier, on veut commettre cette absorption nationale des races, en remplaçant les fermiers canadiens par des Américains.

Le gouvernement avoue donc implicitement qu'il a fait faux bond avec la conscription. Nul n'ignore que notre économie ne peut que souffrir des préjudices de cette loi.

Qu'est-ce qu'il faut encore de la rareté de la main-d'œuvre. Pour y remédier, on veut commettre cette absorption nationale des races, en remplaçant les fermiers canadiens par des Américains.

Le gouvernement avoue donc implicitement qu'il a fait faux bond avec la conscription. Nul n'ignore que notre économie ne peut que souffrir des préjudices de cette loi.

Qu'est-ce qu'il faut encore de la rareté de la main-d'œuvre. Pour y remédier, on veut commettre cette absorption nationale des races, en remplaçant les fermiers canadiens par des Américains.

Le gouvernement avoue donc implicitement qu'il a fait faux bond avec la conscription. Nul n'ignore que notre économie ne peut que souffrir des préjudices de cette loi.

Qu'est-ce qu'il faut encore de la rareté de la main-d'œuvre. Pour y remédier, on veut commettre cette absorption nationale des races, en remplaçant les fermiers canadiens par des Américains.

Le gouvernement avoue donc implicitement qu'il a fait faux bond avec la conscription. Nul n'ignore que notre économie ne peut que souffrir des préjudices de cette loi.

Qu'est-ce qu'il faut encore de la rareté de la main-d'œuvre. Pour y remédier, on veut commettre cette absorption nationale des races, en remplaçant les fermiers canadiens par des Américains.

gleterre et d'Irlande, au temps des Stuarts et de Henri VIII.”

M. Crawford a, sur ce point, réfuté la doctrine de John Wesley, ce théologien méthodiste du XVIIIe siècle dont le motto ne fut que l'entière des classes. L'unionisme est né de cette doctrine religieuse et en est la conséquence. L'unionisme, dont font partie Ames, Rowell et tant d'autres, n'a pas eu pour but de gagner la guerre mais de défendre les intérêts plutocrates et de battre Laurier, le défenseur de la démocratie et des droits de l'homme, comme citoyen.

On n'a pas su retrancher de la politique la question religieuse. Cet homme a voulu défendre la liberté et l'autonomie contre Chamberlain et l'impérialisme, cet homme a voulu nationaliser le Canada. Ceux qui l'ont battu n'ont voulu que l'esclavage de la colonie.

Mais le Québec a résisté et il a passé tête haute au-dessus des croyances et des préjugés.

L'Ontario ne voit dans cette province que révolte et sédition.

Vous, ici, vous avez sauvé la nation canadienne et vous avez voulu créer l'unité du Canada.

Vous n'avez pas eu peur de faire un Canada français. Vous n'avez pas eu peur de l'égoïsme. Mais vous voulez agrandir la civilisation canadienne, dans sa culture, dans son idéal.

Mais vous n'avez pas été compris et vous avez été opprimés. Borden a traité le Canada comme l'avait fait de la Belgique le kaiser.

Et vous avez été privés de votre droit de cité.

Et maintenant, un citoyen canadien ne peut être violé par aucun gouvernement. Citoyen, je dis Dieu.

En effet, nous ne sommes pas dans cette cause de la liberté comme dans celle de l'Angleterre; nous n'avons pas envoyé nos soldats pour l'Angleterre, mais pour la défense de nos libertés canadiennes qui est de la même essence que la liberté du monde. Nous ne sommes pas sujets, nous sommes citoyens, et nos fils sont des citoyens.”

Je dis aux unionnistes avec M. Rowell: “Vous avez saisi l'arme forgée par Borden pour la tourner contre vos frères.” Je blâme M. Rowell d'être unionniste, non dans son principe, mais dans son application. Je défie M. Rowell d'expliquer sa conduite au sujet de l'Acte de la Franchise et je le défie de pouvoir se défendre sur aucun terrain moral.

Cette immoralité qui règne depuis sept ans mènera le pays à des désastres et non à la victoire finale.

M. Crawford dit aussi qu'une autre cause de la victoire des unionnistes est l'annonce et la publicité perverses de Willison et de la presse anglaise de North-Hope. Dans cette dernière campagne, il s'est dépensé des millions pour l'annonce unionniste. Le “London Times” s'est chargé de cette propagande qui n'était pas dans le but de combattre l'Allemand en face mais de faire hair Laurier par le sifflement du serpent.

Revenant ensuite à la question ontarienne, l'orateur dit que l'Ontario ne connaît pas le Québec comme celui-ci connaît l'Ontario. “ Nous ne lisons pas les journaux du Québec, dans l'Ontario, parce que nous sommes trop paresseux pour apprendre le français.”

Il a couru sur le compte de la province de Québec bien des bruits insensés. On disait que le pape devait venir à Montréal pour y établir son siège territorial, etc., enfin un tas d'idioties de même calibre.

Et tandis que nous discutons ici la question de religion, et de race, une cataclysme épouvantable ravage l'Europe; et tandis que nous critiquons la Russie, les français gardent aux frontières la civilisation comme un flambeau.

La fin de cette guerre doit donc être la victoire de la liberté civilisatrice, car la grande force réside dans le pouvoir moral, et la force morale ce ne sont pas les armes.

“Croyez, dit en terminant le conférencier, que malgré les haines des sectes et les insultes des fanatiques anticatholiques, des milliers d'Ontariens sont avec vous et pensent comme vous et moi; croyez que le jour de la démocratie s'avance et que ce sera la grande démocratie.”

“LA VIE NOUVELLE”

Nous recevons la première livraison de La Vie nouvelle, la revue mensuelle que vient de fonder le R. P. Archambault, S.J., directeur de la maison des retraités fermiers.

“La Vie nouvelle, dit l'article Programme, n'est pas comme une œuvre de ces fleurs précoces dont la fragilité laisse déjà prévoir l'existence éphémère. Nourrie d'une riche sève, attendue et désirée depuis longtemps, elle vient à son heure; prolongement normal d'une œuvre vivace, robuste rameau d'un arbre aux racines profondes.”

La première livraison contient des articles de M. l'abbé Perrier, du R. P. Lecomte, de MM. Eugène-Dufoir, Guy Vanier, etc.

L'abonnement est de \$1 par an. Pour tout ce qui concerne l'administration, écrire à La Vie nouvelle, 1300, rue Bordeaux, Montréal; pour la rédaction, au R. P. Archambault, S.J., Villa Saint-Martin, Abord-de-Plouffe (Laval).

LA LUNE DE MIEL ET SES ÉCLIPSES

Le Devoir commence aujourd'hui, en Page de Foyer, la publication de la Lune de miel et ses éclipses, par le R. P. Winnen, l'auteur d'Épouse et mari.

LETTRES AU "DEVOIR"

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique.

LE RETOUR AU TERROIR

M. Georges Pelletier, Le Devoir.

Cher monsieur, N'étant pas le seul, d'ailleurs, à vous en approuver, j'ose aller jusqu'à vous féliciter d'avoir mis en lumière l'idée de M. Barbeau au sujet du retour au terroir.

Il nous aura fallu du temps pour être de notre pays, et les premiers qui auront voulu l'être auront passé par de curieux types, tant il est vrai que règne et a toujours régné parmi nous, à la faveur d'une inconcevable incompétence des sources canadiennes d'inspiration, la nécessité imaginaire de nous inspirer ailleurs qu'au Canada.

Notre cas aura été celui de Descartes: "A force de tenir notre esprit en voyage à l'étranger nous sommes devenus étrangers dans notre propre pays" ou plutôt dans le pays qui à tort ou à raison, nous avons cru nôtre.

N'oublions pas, cependant, que si le génie canadien a pris l'habitude d'aller s'inspirer au-delà de nos frontières, c'est qu'il ne trouvait pas son compte à puiser ici l'idée de son travail. Non que le fond ou le terroir manquent de richesse, mais parce que notre public, lui, avait pris l'habitude de rester indifférent à ce qui pouvait en surgir.

Le livre, qui est surtout du domaine de la gens irritabile vatium, semble plus redoutable que le tableau ou la statue, et plutôt de nature à attirer à son auteur des critiques atroces, voire des censures, et à le faire passer à tout le moins pour léger, pour bohème, terme dont on se sert couramment à son égard sans se soucier d'en apprendre le sens, comme si on le méprisait autant que le pauvre hère à qui on l'applique.

Et celles de nos bons gens qui se tiennent plus spécialement à l'affût du mérite littéraire afin de l'abimer dans le gouffre de l'insignifiance générale — à moins peut-être que l'auteur ne soit anglais et que son ouvrage n'ait été écrit ou traduit en anglais — ont vite fait de guérir l'écrivain, ce curieux type, de cette manie de gaspiller son temps à composer des livres, quand il y a tant de choses sérieuses à faire. Cela me rappelle le mot d'une bonne femme que ce pauvre Provencher avait pour devise: "En face. Je crois bien, dit-elle, que cet homme-là ne travaille jamais".

Il en est de la littérature canadienne comme de tant d'autres choses au Canada. Ce ne sont pas les ressources naturelles qui manquent; mais que d'obstacles! grands dieux, que d'obstacles à cultiver pour arriver à les mettre en valeur! Et cela, l'humble colonial qui écrit ces lignes le sait pour l'avoir parfaitement appris à la rude école de l'expérience, où il a aussi appris que quiconque travaille réellement à la réalisation d'un idéal soi-disant cher à tous, ne se fait de ses ennemis et de ses jaloux de ceux-là même que cet idéal paraissait enthousiasmer le plus ou qui étaient le plus directement intéressés à ce qu'il se réalisât. Voilà pourquoi je demande respectueusement à soumettre, comme proposition initiale et essentielle:

- 1. Que chaque Canadien s'adresse d'abord à l'immensité de la différence qu'il y a entre dire et faire;
2. Que chaque Canadien soit vraiment prêt à accomplir ou du moins à encourager au lieu d'empêcher ce que tous s'accordent à proclamer qu'il faudrait faire.

Si les leçons de la guerre, ajoutées à toutes celles de notre histoire, pouvaient nous déterminer à suivre au moins ce petit programme pour commencer, ce ne serait déjà pas trop mal, nous pourrions espérer des résultats rapides, pratiques et satisfaisants, parce que nous serions entrés dans la voie du bon sens qui y conduit.

CANDIDE.

POUR LES DAMES

Le R. P. Loiseau donnera, mardi, à trois heures précises, son cours d'apologétique, à l'Ecole d'Enseignement supérieur. Les dames et les jeunes filles y sont invitées. Entrée libre.

Laissez-nous faire vos recouvrements

Vous voulez toucher ce qui vous est dû, mais vous ne voulez pas ruiner vos affaires en en faisant le recouvrement. Nous avons fait une étude spéciale des délinquants — de toutes sortes de mauvais payeurs, et nous sommes fréquemment capables de percevoir leurs dettes même quand tous les autres moyens ne réussissent pas. Nous n'allons pas imposer les gens — nous allons percevoir leur dû, nous détruisons les relations agréables entre le percepteur et le débiteur. Nos taux sont raisonnables et nous avons les facilités voulues pour nous charger des comptes, grands ou petits. Pouvons-nous discuter cette question avec vous maintenant?

Marcel Trust Co.

180 rue St-Jacques, Montréal. Administrateurs, exécuteurs testamentaires, fiduciétaires; Main 334, rue St-Jacques, Montréal, Établi en 1888, Inc. en 1912. 25 ANS SANS UN DOLLAR DE PERTE A AUCUN CLIENT.

CAUSERIE DU CAP. DUTHOIT

EN PRÉSENCE D'UN NOMBREUX AUDITOIRE, LE MISSIONNAIRE FRANÇAIS PARLE HIER SOIR, A LA SALLE ACADÉMIQUE DU COLLÈGE STE-MARIE. — JOLI PROGRAMME MUSICAL.

Devant un auditoire nombreux réuni hier soir en la salle académique du collège Sainte-Marie, le capitaine Duthoit a évoqué la figure du cardinal Mercier, archevêque de Malines et primat de Belgique.

Cette conférence donnée sous les auspices de l'Union Catholique a été très écoutée. Monseigneur Roy assistait à cette soirée, Me J.-L. Archambault, C.R., présidait. Il y a eu chant et musique par le sergent Dobbelle et Mlle Claude.

Voici en résumé la conférence du capitaine Duthoit: "Quelle est la conscience d'un homme qui, même aux jours les plus sombres de 1914, n'aurait préféré appartenir à la petite Belgique, piétinée, en apparence vaincue, plutôt qu'à la puissante Allemagne à qui tout semblait permis, tout semblait possible?"

C'est l'honneur de la Belgique d'avoir personnifié dans cette grande guerre le Droit, plus grand et plus redoutable que la Force.

Aux heures tragiques elle a été représentée par des hommes qui demeurent aux yeux de la postérité comme des modèles achevés d'humanité: un roi sans peur et sans reproche, Albert Ier; un chef militaire héroïque, le général Leman, gouverneur de Liège; un maire d'une dignité superbe le bourgmestre Max, de Bruxelles; un cardinal, qui, à l'exemple des plus grands évêques du passé, mérita pleinement le beau titre de défensor civitatis, et qu'on peut comparer à Jean-Baptiste, en face d'Hérode, à Grégoire VII, à Saint-Thomas de Cantorbéry.

Le cardinal Mercier ne fait pas seulement honneur à la Belgique, mais à l'Église, à l'humanité.

Sa vie commença dans une humilité studieuse, et comme celle des peuples heureux, sa jeunesse n'a pas d'histoire. Il naît en 1851, à Braine-l'Alleud, village sur les confins du pays flamand et de la Wallonie. Au Séminaire de Malines il se prépare avec entrain à la vie sacerdotale, sans autre maxime que d'être à la pleine disposition de Dieu. Il étudie la philosophie et la théologie à Londres dont bientôt il sera l'un des plus célèbres.

L'année 1879, où Léon XIII, par l'encyclique Eterni Patris, remit en honneur la philosophie thomiste, fut pour Désiré Mercier une heure décisive. Le pape voulut qu'une nouvelle chaire fût instituée par les soins des évêques belges à l'Université catholique de Louvain, pour le rajustement, au contact des sciences nouvelles, étudiées d'après leur méthode de propre, de la philosophie éternelle; l'abbé Mercier fut désigné pour occuper cette chaire, et il avait un institut de philosophie thomiste. M. Mercier en était le président, et les chaires de cosmologie, d'histoire de la Scolastique, de physique, de sociologie, étaient occupées par ses élèves.

C'est là que se sont formés plusieurs des hommes d'État qui, en 1914, devaient assumer la responsabilité devant Dieu et devant les hommes, de sacrifier leur pays à l'honneur et au droit, estimant que pour les nations comme pour les individus, sacrifier la vie c'est le seul moyen, quelquefois, de ne pas la souiller et de la recouvrer. Et par cet acte qui a exalté leur nom entre les plus beaux noms, ils ont rendu témoignage, mieux que par des discours ou de savants ouvrages, à l'excellence de l'enseignement qui avait formé leur jeunesse. Car n'est-ce pas à ses fruits qu'il convient de juger une doctrine? Et que vaudrait une science, qui n'inspirerait pas, quand c'est nécessaire, la vertu du tout souffrir?

En 1906, le président de l'Institut philosophique de Louvain est devenu le primat de Belgique. Dans son diocèse de Malines il a 2.300.000 fidèles. "Intéressez-vous à toutes les âmes de votre paroisse, aux âmes de vos compatriotes, à toutes les âmes de la catholicité", tel est le mot d'ordre que cet évêque, qui a pris pour devise: "Apostolus Jesu Christi" donne à ses prêtres. Il veut que rien de ce qui est humain ne demeure indifférent à l'Église; il regarde comme "issues souvent sans le savoir de la pensée chrétienne, les initiatives sociales pour lesquelles s'organise l'amour du prochain". Et il regarde avec complaisance l'expansion de la Belgique, vers 1910, dans tous les ordres de l'activité humaine; que ce soit le travail intellectuel, le développement de l'industrie, l'organisation du travail, la mise en valeur de la magnifique colonie du Congo, sur quel train ne s'affirme pas avec succès l'effort de la Belgique? Nos forces sont décapées, pouvait dire le cardinal, notre liberté nationale grandit et s'affirme."

La gloire ne devait être hélas! que la préface de la souffrance. C'est à Rome qu'en septembre, 1914 le cardinal apprend coup sur coup les dévastations incendiaires de Louvain et les crimes de toute nature commis en Belgique par l'envahisseur. Il rentre à la hâte, visite son peuple de village en village, ce qu'il voit dépasse en horreur ce qu'il avait supposé. Tant de calamités ont troublé certaines consciences, que se demandant quand finiront tant de souffrances iméritées et s'il ne faut pas regretter la résistance opposée à l'envahisseur. C'est pour éclairer ces consciences que le cardinal écrit sa première pastorale de guerre, Patriotisme et endurance, dont on

UN ENCOURAGEMENT À LA PERSÉCUTION

La reconnaissance du gouvernement Carranza par les Etats-Unis semble avoir produit une recrudescence à la lutte qu'il a entreprise contre l'église.

Pittsburg, 4. — Parlant de l'expulsion hors du Mexique, des prêtres nés à l'étranger, l'Evening Transcript de Boston dit:

"La reconnaissance du gouvernement Carranza par les Etats-Unis paraît avoir encouragé à donner une recrudescence à la lutte qu'il a entreprise contre l'Église. Le gouvernement mexicain a commencé la déportation des prêtres nés à l'étranger, en vertu de cet intéressant dispositif de la constitution qui permet seulement aux prêtres nés au Mexique d'exercer les fonctions religieuses. Les prêtres italiens, espagnols et français sont entassés à Vera-Cruz, pour en être expédiés hors du pays. "L'Église, au Mexique, ou dans n'importe lequel des autres pays de l'Amérique latine serait réduite presque complètement à l'impuissance si elle ne comptait que sur le clergé indigène, et l'expulsion de tous les prêtres étrangers par Carranza équivaudrait à peu près à la suppression complète de la religion. C'est peut-être ce qu'il cherche.

"Incidentement son action favorise les missions protestantes, parce que celles-ci sont déjà en grande partie dirigées par des prédicateurs ou des évêques indigènes, et dépendent beaucoup moins de la direction d'un clergé ordonné que l'Église catholique."

L'activité des agents de presse de Carranza continue cependant avec plus en plus de vigueur et de moins en moins de vergogne. Le "New York World" contenait dernièrement cette dépêche de Washington:

"Le Mexique voit d'un bon œil l'enquête que l'on propose de faire sur les conditions de ce pays sous les auspices des universités américaines, d'après une déclaration publiée aujourd'hui par le bureau officiel mexicain des nouvelles, qui dit: "Il a été annoncé par les directeurs de l'université de Californie qu'un fonds de \$100,000 a été créé dans le but de faire une enquête approfondie des conditions actuelles du Mexique sous les auspices de cette institution sus-nommée conjointement avec les universités d'Harvard, de Princeton, du Wisconsin, de Minnesota, et d'autres. "Ce que le Mexique désire par dessus tout est que la vérité soit dite en ce qui le concerne et cette enquête, pour ce motif, sera la bienvenue."

Et "America" ajoute à ceci les commentaires suivants: "Étant donné les révélations faites à la Chambre Mexicaine, des Députés, cette enquête paraît à peine nécessaire." Un passage traduit d'"El Universal", organe carranziste, faisant allusion aux déclarations faites par le colonel Myquel Peralt, président du parti constitutionnel libéral, au cours d'un débat: "Parmi ceux qui se sont soulevés en armes, continua le président du "bloc" du parti constitutionnel libéral, il se trouve plusieurs individus contre lesquels je ne désire pas que la loi de la suspension des garanties fut mise en vigueur. Je parle des droits de ces hommes ont pris les armes, dans ces états où les élections ont été une comédie et une fraude, comme ceux de Vera-Cruz, de Coahuila et de San Luis" (cité du parti constitutionnel libéral a triomphé, "parce que ces hommes-là ont le droit de se révolter. "Mais le facteur principal dans la situation présente c'est l'armée" (Non! Non!) "Oui", répliqua le président du parti constitutionnel libéral, "car, dites-moi, dites-moi, qu'est-ce que l'armée a fait? Depuis la victoire de la révolution l'armée n'a jamais cessé de commettre les plus grands crimes. Son chef est le boucher et le tortionnaire du peuple; c'est lui qui empêche la circulation des marchandises et qui saisit les moissons". M. Peralt alors raconta plusieurs actes criminels qu'il attribuait à des gens faisant partie de l'armée.

Il est quelque peu encourageant de voir l'intérêt que commence à montrer la presse non catholique des Etats-Unis et les hommes réfléchis de ce pays relativement à la persécution au Mexique, même si c'est motivé sur le fait que jusqu'à un certain point les dénominations non catholiques ont participé à l'hostilité de Carranza pour toute religion. Tandis que la grande république se prépare énergiquement à prendre sa part dans le combat qui se livre pour extirper une tyrannie insupportable en Europe, il serait en vérité déplorable si, par suite de la sanction qu'il lui a donnée (car le pouvoir de Carranza, tel qu'il est, repose entièrement sur la reconnaissance qu'en fait le président des Etats-Unis) son premier voisin chez elle continuait à faire une orgie de la persécution et de la tyrannie la plus diabolique.

Devant elle tous les partis s'inclinent. Il est le symbole par excellence de cette Union sacrée, qui chez les peuples alliés, tient en fesse serré toutes les bonnes volontés. Il est l'homme du Droit, parce qu'il est l'homme de Dieu.

Et la grande guerre a fait de ce penseur de haute lignée, de ce métaphysicien habité aux encoffées, l'homme d'action par excellence, parce que chez lui l'unité de l'esprit est complète et que, dès lors, savoir c'est vouloir et c'est agir au prix de la vie.

OPPOSÉ AUX ANNEXIONS

MAXIMILIEN HARDEN CONDAMNE L'INCORPORATION DE LA POLOGNE ET DE LA LITHUANIE DANS L'EMPIRE TEUTON— ALSACE-LORRAINE, IRLANDE, EGYPTE.

La Haye, 4. — Maximilien Harden, dans le Zukunft, du 19 juillet, proteste, dans un long article, contre l'annexion de la Pologne et de la Lithuanie. Il dit: "Je ne connais, et je n'ai jamais connu un seul homme d'État ou diplomate allemand qui eût été prêt à coopérer à la séparation de ces territoires de la Russie, parce qu'ils ne nous apporteraient aucun avantage; l'empire allemand ne saurait leur fournir l'argent nécessaire à leur développement économique. De plus, privés de leur approvisionnement économique en Russie, ils iraient simplement à un déclin. Bismarck aurait rejeté le projet comme lunatique."

Harden ajoute que le seul résultat de l'occupation serait l'établissement d'une Alsace-Lorraine plus grande et plus dangereuse, dans l'est, comportant une condition perpétuelle de paix armée. Dans une longue revue historique, Harden montre comment l'intervention politique des meilleures autorités militaires mêmes de l'Allemagne a toujours été désastreuse, et avec quelle énergie Bismarck l'a combattue. Il soutient que l'occupation de la Courlande, de la Lithuanie et de la Pologne, sous quelque prétexte que ce soit, serait opposée par la conscience politique du monde entier. En conclusion, il fait allusion aux opinions de Lloyd George et du président Wilson sur l'Alsace-Lorraine, disant: "Sans doute, ni l'un ni l'autre ne croient l'Allemagne prête à restaurer volontairement l'Alsace-Lorraine à sa voisine, mais ils croient peut-être à la possibilité d'un arrangement équitable, non pas aujourd'hui, quand les blessures, vieilles et nouvelles, saignent encore et que la semence de la haine a produit une récolte fertile, mais trois ans après la déclaration de la paix, quand un référendum, qui devra aussi être étendu à l'Irlande et à l'Égypte, sera concevable. Alors, il ne sera pas dangereux à l'empire allemand de voir ces peuples, les Alsaciens et les Lorrains, qui n'ont naturellement rien de commun et ne se sont jamais appartenus l'un à l'autre, avoir le choix de devenir deux États indépendants et fédérés de l'Empire, chacun ayant le droit de régler sa propre forme de gouvernement, ou de retourner à une France terriblement affaiblie et sous le coup d'une menace constante."

Il conclut en disant que l'orgueil même de l'Allemagne pour consentir à "réconsidérer et à faire ce qui est juste", mais non comme une punition pour un crime que l'Allemagne et l'humanité d'hier n'a pas considéré comme tel. Le Zukunft du 26 janvier republie presque en entier les discours du président Wilson et de Lloyd George. Harden les commente à deux reprises. Il dit: "Les deux programmes qui ne diffèrent l'un de l'autre en aucun point important, ont été approuvés dans des cercles beaucoup plus larges que ceux que ce soit, même avant qu'on n'annonce toute possibilité de paix — non seulement partout où l'on parle l'anglais, et dans les quelques terres neutres qui restent, mais par tous les partis dans toutes les nations en guerre avec l'empire allemand de 1914". Après une brève allusion à l'importance de l'appui du président Wilson par les Irlandais en Amérique, Harden dit en terminant: "Des quatorze termes de l'Amérique des seulement ne peuvent être remplis par l'Allemagne, dont les nations alliées, cependant, parlent pour elles-mêmes.

Harden ne spécifie pas les deux points qu'il est impossible de remplir.

FAITS - MONTREAL

LES FATALES IMPRUDENCES

UN MALHEUREUX BAMBIN, DEVALANT EN TRAINÉAU LE TALLIS DU CHAMP DE MARS, VA GLISSER SOUS UN TRAMWAY QUI LE BROIE EN CHARPIE.

Un petit garçon de sept ans, René Chevalier, domicilié 8, rue Ste-Elisabeth, a trouvé la mort samedi soir d'une manière aussi tragique qu'inattendue. Il était cinq heures et demie.

L'enfant jouait sur le bord du talus qui borde le Champ de Mars vis-à-vis de la morgue; avec son trainéau il dévalait la pente avec un petit camarade, lorsque, ayant sans doute pris plus d'élan que de mesure, il fut entraîné au milieu de la voie du tramway, et juste au moment où passait à toute vitesse une voiture de la ligne Amherst. Le petit Chevalier arriva après le passage de l'avant-train et fut saisi au passage par les roues de l'arrière, tandis que le petit trainéau glissait indolente dans les deux voies. Il va sans dire que le petit corps n'offrit aucune résistance et fut réduit en une bouillie indéchiffrable que la voiture épandit le long du chemin. Le wattman ne vit rien évidemment, et n'ayant rien senti continua sa marche. L'accident du reste arriva si vite que la voiture suivante, du circuit Saint-Denis, n'eut que le temps de mettre les freins d'urgence pour ne pas passer sur les restes de la mal-

heureuse victime.

Insouciance de l'enfance; tandis que la foule se rassemble et commentait le triste événement, le compagnon de l'enfant se voyait sur-le-champ à glisser de plus belle. Mais aussi pourquoi permet-on aux tout jeunes enfants de faire des glissades en un tel lieu?...

LA MISERE LA TUE

Une pauvre femme dont on ignore le nom a été trouvée samedi soir par la police dans un hangar en arrière du No 869-Est, rue LaGauchetière, mourante de faim et de froid. La malheureuse, qui paraît avoir 60 ans, était vêtue de haillons. La police la fit transporter à l'hôpital Notre-Dame où elle expirait quelques heures après son arrivée sans avoir pu donner son nom. Il paraît que cette femme vivait en cet endroit depuis quelques jours, mais que transférée par le froid et trop faible pour sortir en quête de nourriture, elle est restée dans ce hangar exposée à toutes les intempéries des saisons. Le corps a été transporté à la morgue où il y aura épuisé et la police cherche entre temps à retrouver les parents de cette victime du froid et de la faim.

INTRIGUE DANS LE SERVICE CIVIL

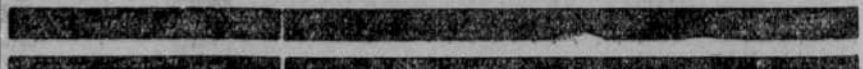
DES TIREURS DE FIGELLES ANGLO-CANADIENNES SPECULANT SUR LA RETRAITE PROBABLE DE M. DECELLES AU POSTE DE BIBLIOTHECAIRE.

Ottawa, 4. — Il se note de ce temps-ci dans le service civil tout une intrigue pour donner à l'Etat un imprimeur du Roi et un assistant imprimeur de celui-ci. L'anglais est insupportable en Europe, il serait en vérité déplorable si, par suite de la sanction qu'il lui a donnée (car le pouvoir de Carranza, tel qu'il est, repose entièrement sur la reconnaissance qu'en fait le président des Etats-Unis) son premier voisin chez elle continuait à faire une orgie de la persécution et de la tyrannie la plus diabolique.

Vous ne lisez pas le NATIONALISTE? Vous ignorez donc toutes les nouvelles du samedi après-midi et du samedi soir.

Où acheter demain

(Enregistre conformément à la loi du Parlement du Canada, par L.-P. Desloges, au Ministère de l'Agriculture.)



Nos prix pour dentiers sont de : \$5, \$8, \$12 et \$15 en montant, alors que d'autres dentistes chargent \$10, \$15, \$20, \$25 et \$30. Spécialité : PONTS et COURONNES EN OR.

20 bureaux privés antiseptiques, hygiéniques et d'une propreté parfaite.

DENTISTES DIPLOMES seulement, venant de Chicago, New-York, Boston et du Canada.

Franco American Dentists

Un peu plus bas que la rue Sainte-Catherine. 164, RUE SAINT-DENIS

Les plus beaux paysages d'hiver

sont photographiés durant février. Afin de mieux réussir vos photographies, procurez-vous un instrument à l'agence spéciale

J.-H. ROBERT 1185 SAINT-DENIS. Angle Mont-Royal Saint-Louis 811-2999 Catalogue gratis

Cinéma PASSE-TEMPS Cinéma

LUNDI, MARDI, MERCREDI, MARGUERITE CLARK dans SEVEN SWANS

Vues instructives : Le Canada industriel, Ciné Journal Européen, Comédie Pathé. Nous n'avons pas d'autre cinéma que le "Passe-Temps", sous notre direction.

Le temps qu'il fait ailleurs...

Toronto, 4. — La pression atmosphérique diminue sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, tandis qu'une forte vague de froid intense couvre tout le pays de la province de Québec à la Saskatchewan. Il a neigé considérablement dans la province de Québec et les provinces maritimes.

Grands Lacs, Baie Georgienne, Vallées du Haut Saint-Laurent et de l'Ottawa. — Vents du nord vers l'ouest; beau et très froid; demain, vents modérés, beau et très froid.

Provinces maritimes. — FORTS: vents et ouragans du nord vers l'ouest, plus beau et plus froid; demain, beau et très froid.

Prince Rupert. . . . . 48 Min. Victoria. . . . . 48 46 Calgary. . . . . 12 10 Winnipeg. . . . . 14 —23 White River. . . . . —6 —40 Sault Ste-Marie. . . . . 2 —20 Toronto. . . . . 28 —10 Kingston. . . . . 28 —6 Ottawa. . . . . —10 Montréal. . . . . 24 —2 Québec. . . . . 16 12 Halifax. . . . . 18 14 New-York. . . . . 34 16

Décès

ALUMIERE. — A Montréal, le 4 février 1918, à l'âge de 90 ans et 2 mois, est décédé Marie-Eloïse Alumière, fille de feu J.-Bte Alumière, de St-Hubert. Les funérailles auront lieu mercredi, le 6 courant. Le convoi funéraire partira de l'hospice Gagnier, à 8 heures, pour se rendre à St-Hubert, lieu de la sépulture. La défunte faisait partie du Tiers-Ordre.

MIGNERON. — A Montréal, le 3 février 1918, à l'âge de 2 ans, 11 mois et 2 jours, est décédé René, fils de M. et Mme J. A. MIGNERON. Les funérailles auront lieu mardi, le 5 courant. Le convoi funéraire partira de la demeure de ses parents, No 308 rue Cartier, à 8 heures, pour se rendre à l'église St-Brigitte, de la Côte du Parc, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BOURDEAU, Roméo, 5 mois, enfant d'Albert Bourdeau, journalier, rue Sheppard, 105. BONIN, Théophile, 1 mois, enfant de Joseph Bonin, journalier, rue Frontenac, 530. JOTE, Catherine Prior, 76 ans, veuve de Léopold Jote, ancien marchand, asile de la Providence.

CAUCHON-LAVENDERIE, Cyrille, 72 ans, menuisier, boulevard Gagnier. GUÉDON, Joseph, journalier, 58 ans, Mont-Laurier. GAGNIER, Florent, 12 ans, enfant de Louis Gagnier, sergent de police, rue St-Ambroise, 475. LEVESQUE, Alphonse Servant, 56 ans, épouse de Pierre Levesque, rentier, rue de la Casse, 216. LEBLANC, Jeanne, 1 an, enfant d'Antoine Lefebvre, plâtrier, rue Albert, 752.

LEBLANC, Clément, 67 ans, époux de Joseph Lefebvre, corroyeur, rue Panet, 569. LEONARD, Chaldon, 10 mois, enfant de Wilfrid Leonard, menuisier, rue Jeanne d'Arc, 275. LAURIN, Albertine, 15 ans, fille d'Albert Laurin, coiffeur, avenue Deslauriers, 1043.

LAVIGNE, Ovide, 3 ans, enfant de Louis Lavigne, journalier, rue Bellechasse, 654. MAHER, Basile, charretier, 70 ans, avenue Coloniale, 686. MARIEN, Gilbert, 17 ans, enfant d'Erasmé Marien, ingénieur civil, rue St-André, 734.

RETRAITE FERMÉE POUR LES JEUNES GENS

Une retraite fermée pour les jeunes gens aura lieu à la Villa Saint-Martin, Abord-à-Plouffe, du samedi soir, 9 février, au mercredi matin suivant. Le premier exercice commencera à 8 h. du soir. Les jeunes gens qui désirent prendre part à cette retraite seront les bienvenus. Ils sont priés d'envoyer leur nom au P. Archambault, Villa St-Martin, Abord-à-Plouffe.

CALENDRIER

DEMAIN, MARDI, 5 FEVRIER 1918.
SAINTE AGATHE, VIERGE ET MARTYRE.

Le lever du soleil, 7 heures 16.
Coucher du soleil, 5 heures 14.
Le lever de la lune, 2 heures 12.
Coucher de la lune, 11 heures 09.
Nouvelle lune, le 11, à 5 heures 11 minutes du matin.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

VENTS MODERES ET TRES FROIDS

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum... 12
Même date l'an dernier... 12
Aujourd'hui minimum... -3
Même date l'an dernier... -10

HAROMETRE

8 heures a.m., 23.53; 11 heures a.m., 29.57; 1 heure p.m., 28.66.

COORDINATION PLUS ETROITE

LE CONSEIL DE GUERRE SUPREME REUNI A VERSAILLES, DECIDE QU'IL FAUT UNE PLUS GRANDE UNITE D'EFFORTS DANS LA LUTTE ENTREPRISE CONTRE LES EMPIRES CENTRAUX.

Londres, 4. — Voici le texte du communiqué officiel sur la conférence de Versailles:

Assemblée de la troisième session du Conseil de guerre suprême tenue à Versailles, le 30 et le 31 janvier, le 1er et le 2 février.

En sus des membres du conseil de guerre suprême, à savoir: MM. Clemenceau et Pichon, pour la France; M. Lloyd George et lord Milner, pour la Grande-Bretagne; le professeur Orlando et le baron Sonnino, pour l'Italie et des représentants militaires du conseil, les généraux Weygand, Wilson, Cadorna et Bliss; ont été aussi présents pour la plus grande partie des discussions purement militaire les chefs des états-majors anglais et français, les généraux Robertson et Foch, le ministre de la guerre pour l'Italie, les généraux Pétain, Haig et Pershing.

M. Frazier, premier secrétaire de l'ambassade américaine à Paris, a aussi assisté aux discussions politiques.

Les décisions prises par le conseil de guerre suprême comprennent non seulement une politique générale à suivre par les Alliés sur tous les principaux théâtres de la guerre, mais plus particulièrement, une coordination plus étroite et plus efficace, sous la direction du conseil, de tous les efforts des puissances engagées dans la lutte contre les empires centraux.

Les fonctions du conseil lui-même ont été étendues, et les principes d'unité de politique et d'action inaugurés à Rapallo, en novembre dernier, ont reçu un autre développement concret et pratique. Sur toutes ces questions, un accord complet a été obtenu après un débat complet, et pour ce qui est de la politique à suivre, et des mesures à prendre pour l'exécuter.

Dans les circonstances, le conseil de guerre suprême a décidé que la seule tâche immédiate pour lui c'est la poursuite de la guerre avec la plus grande vigueur et la coopération la plus étroite et la plus efficace de l'effort militaire des Alliés jusqu'au jour où la pression de cet effort aura amené de la part des gouvernements et des peuples ennemis un changement d'opinion justifiant l'espoir en la conclusion d'une paix à des conditions qui n'impliquent pas l'abandon en face d'un militarisme agressif et impérial, de tous les principes de liberté, de justice et du droit international que les Alliés sont résolus à défendre.

Le conseil de guerre suprême a pris en sérieuse considération les récentes déclarations du chancelier allemand et du ministre des Affaires étrangères de l'Autriche, mais n'a pas pu y trouver d'approximation réelle des conditions modérées énoncées par tous les gouvernements alliés. Cette conviction a été accentuée par l'impression produite par le contraste entre les prétendues aspirations idéalistes auxquelles les empires centraux ont ouvert les négociations, à Brest-Litovsk, et leurs projets avoués de conquête et de spoliation.

Les Alliés sont unis de cœur et de volonté, non par des desseins cachés, mais par leur résolution déclarée de défendre la civilisation contre une tentative de domination sans scrupules et brutale. Cette unanimité est confirmée par une unanimité non moins complète pour ce qui est de la politique militaire à suivre et des mesures à prendre pour la mettre à exécution, mesures qui permettront aux Alliés de faire face à la violence de l'attaque de l'ennemi, avec une confiance ferme et calme, avec la plus grande énergie et avec la compréhension que leur force et leur constance sont inébranlables.

Les splendides soldats de nos lignes démocratiques ont gagné leur place dans l'histoire par leur valeur inestimable et leur magnifique héroïsme et l'endurance non moins noble avec laquelle les populations civiles supportent le fardeau quotidien des épreuves et des souffrances atteste la force de ces principes de liberté qui couronneront les succès militaires des Alliés de la gloire d'un grand triomphe moral.

LES OFFICIERS QUI NE VOIENT PAS LE FRONT

Londres, 4. — Des officiers canadiens d'un grade élevé à Londres protestent contre le fait qu'un si grand nombre de jeunes officiers en bonne santé sont renvoyés au Canada, sous prétexte qu'il n'existe pas de poste pour eux. C'est un crime, a déclaré un brigadier-général de renvoyer un homme apte. S'il n'a pas de poste dans l'armée, pour un homme, qu'on l'emploie dans l'emploi dans l'industrie nationale.

DEUX NOTES DISCORDANTES

A PART LE "DAILY NEWS" ET LE "DAILY CHRONICLE", LES JOURNAUX DE LONDRES SONT SATISFAITS DU RAPPORT DE LA CONFERENCE DES ALLIES A VERSAILLES.

Londres, 4. — Les seules notes discordantes dans les commentaires des journaux du matin, sur les résultats de l'assemblée du conseil de guerre suprême à Versailles, viennent du "Daily News" et du "Daily Chronicle", qui déclarent que le rapport de la conférence sera accueilli avec une satisfaction très modérée. Plusieurs autres feuilles annoncent qu'elles n'ont pas reçu le rapport assez tôt pour le commenter.

Le "Daily News" désire obtenir d'autres informations sur la nature de l'extension des pouvoirs du conseil, et formule l'espoir que M. Lloyd George fera connaître, au cours de son discours, mardi, si ce la signifie l'établissement d'une autorité au-dessus du haut commandement de chacune des puissances de l'Entente. Le "Daily News" ajoute:

Mais le plus décevant, c'est l'absence complète de toute note constructive. Les déclarations du comte von Hertling et du comte Czernin sont mises de côté comme ne donnant aucun espoir d'accord, une distinction étant établie entre la divergence manifeste qui caractérise l'attitude des ministres allemand et autrichien.

Le conseil exprime l'opinion que le changement nécessaire dans l'état d'esprit du peuple allemand peut être produit par la pression d'un effort militaire. Cela est complètement opposé aux vues exprimées par le président Wilson, et plus encore avec les vues de la démocratie, en Grande-Bretagne. Le conseil peut déclarer qu'il n'existe d'espoir que dans le sabre; c'est au peuple de trouver un meilleur moyen.

Le "Daily Chronicle" semble craindre que le conseil n'assume des fonctions exécutives et espère recevoir des éclaircissements au parlement. Nous ne devons pas oublier que le journal, les limites que la nature de l'alliance nous impose. L'alliance comprend plusieurs grandes puissances. Celles-ci sont égales et sont toutes des démocraties. Chacun doit conserver également une indépendance et l'armée de chacune d'elles doit rester sous les ordres de commandants responsables envers les gouvernements qui représentent les peuples de chaque pays. Conséquemment, la nomination d'un seul généralissime doit être éliminée.

LES AUTRICHIENS ACCUSÉS DE CRUAUTÉ

Quartiers-généraux italiens, 4. — Les prisonniers italiens échangés, arrivant des camps de concentration autrichiens, racontent que les prisonniers subissent d'incroyables cruautés. Ce sont les Serbes surtout qui ont le plus à souffrir; ils sont enfermés dans des cages et ils reçoivent leur nourriture à travers les barreaux, comme des animaux. Voici un sommaire autorisé des déclarations de ces prisonniers:

"Le traitement infligé aux Serbes est plus dur que celui infligé aux Italiens, indiquant par là que l'Autriche veut détruire les Serbes comme race. Jusqu'à présent ce traitement a causé la mort de 30,000 à 40,000 prisonniers affamés. Ils ne peuvent recevoir aucun paquet et sont dans l'impossibilité de travailler à cause de leur grande faiblesse. Ils sont enfermés dans des cages comme des animaux. Les gardiens leur jettent leurs nourriture à travers les barreaux. Les prisonniers reçoivent comme aliment du pain immanquable, des carottes et des navets. La mortalité, déjà grande, augmente beaucoup, car on ne leur donne aucun soin. Il n'y a pas de docteur ni de désinfection."

FUNERAILLES DE Mme JAMES SMITH

Ce matin on eu lieu à l'église Ste-Brigide les funérailles de Mme James Smith, mère de M. Jimmy Smith, prota à la "Patrie".

Le deuil était conduit par les fils de la défunte, MM. James, Alfred, Hormisdas et Joseph Smith, et par son frère, M. Latulippe.

On remarquait dans le cortège: M. le Dr Lapointe, MM. A. Fournier, J.-N. Perreault, M. Cholette, Jos. Garand, Jos. Gauthier, L.-P. Duchesne, F. Rousseau, L. Trépanier, et nombre d'autres.

Le R. P. Carrière a chanté le service, assisté de MM. les abbés J. Gauthier, comme diacre, et H. Bélanger, comme sous-diacre.

LE "MONT-BLANC" EST RESPONSABLE

NOUVELLE GRÈVE EN ALLEMAGNE

Amsterdam, 4. — Un nouveau mouvement de grève, annonce le "Tageblatt" de Berlin, de samedi, s'est déclenché à Jena, samedi, environ un tiers des ouvriers se mettant en grève.

Jena, dans le grand duché de Saxe-Weimar, a une population d'environ 21,000 habitants. A l'exception de Jena, les grèves semblent être virtuellement terminées. Les chefs des grévistes ont présenté la reprise du travail, aujourd'hui. Le "Vorwaerts" dit que l'insuccès dans lequel se termina la Cour martiale est fermée au public et gardé par les troupes. Heinrich Schulle, le premier prisonnier à subir son procès, a été condamné à 6 mois d'emprisonnement, pour avoir distribué des circulaires incitant les ouvriers à la grève.

LES OUVRIERS SE FONT ENTENDRE

LES REPRESENTANTS DU TRAVAIL SYNDICAL EXPOSENT LEURS VUES AU GOUVERNEMENT. — CONTRE LA CONSÉCRATION DU TRAVAIL.

Ottawa, 4. — Les représentants des unions ouvrières ont exprimé, au cours de leurs conférences avec les autorités fédérales, la semaine dernière, plusieurs suggestions intéressantes sur leur attitude en face des problèmes qui se posent à l'heure actuelle.

Les ouvriers favorisent la nationalisation des chemins de fer, on a, par défaut, une commission générale qui contrôlerait tous les chemins de fer du Canada sous une seule direction pendant toute la durée de la guerre. Ils rejettent comme un mythe la rareté de la main-d'œuvre, invoquée par les compagnies qui négligent de réparer leurs voies ferrées; ces dernières, soutiennent-ils, sont en partie responsables de la pénurie des ouvriers, puisqu'elles ne font pas attention à recruter de l'échelle des salaires aux exigences du coût de la vie; ainsi elles refusent en maints endroits de payer \$1.95 par jour pour ce genre de travail, et réduisent même les heures de travail, afin d'éviter de plus forts déboursés.

Bien que le gouvernement n'ait fait aucune proposition directe, les unions ouvrières se sont énergiquement opposées à la conscription du travail sur les fermes, parce qu'elle est impraticable, préjudiciable. Forcer quelqu'un à travailler pour un autre, au profit de ce dernier, équivaut au rétablissement des jours d'esclavage. La croissance des céréales sur la terre ajoutent-elles, n'est qu'un facteur de la production agricole; s'il fallait consacrer le travail pour les semences, les labours et les récoltes, il faudrait également pour activer la fabrication des instruments aratoires et le transport des produits de la ferme. Quant au recensement de la force humaine du pays, les ouvriers ont admis qu'une méthode quelconque d'obtenir des renseignements précis au sujet du nombre d'ouvriers disponibles serait bien désirable. Le gouvernement se propose de publier prochainement une déclaration officielle concernant ce projet.

Les ouvriers n'admettent point l'introduction d'une main-d'œuvre étrangère; pour eux, chaque ouvrier devrait jouir de la complète liberté industrielle d'un citoyen, et tout homme qui ne peut en remplir les conditions devrait être interné. Ils sont bien résolus à mener une vigoureuse campagne pour aider davantage la production agricole et recommandent l'établissement de nouveaux bureaux de placements provinciaux et municipaux, avec un bureau d'échange fédéral. Voilà pourquoi ils ont sollicité du gouvernement le voyage gratuit de l'ouvrier qui quitte la ville pour aller travailler sur les fermes ou s'y établir, et n'ont opposé aucune objection à l'exemption militaire d'ordre de se rapporter le jour même à la caserne.

Lafrenière ne tint pas compte de l'ordre de mobilisation, sur sa propre conviction qu'il y avait évidemment erreur, et quinze jours plus tard, le 18 janvier, il était arrêté par deux soldats, qui, malgré la production du certificat d'exemption du conscrit, l'amenaient aux casernes de la rue Guy. Là, on le traduisit devant certains officiers.

LES PERTES DES TROUPES ANGLAISES

Londres, 4. — Les pertes anglaises pour la semaine achevée aujourd'hui se montent à 6,354 hommes et sont ainsi réparties: Tué ou morts de blessures: officiers, 51; soldats, 1,325. Blessés ou disparus: officiers, 173; soldats, 4,805. C'est le chiffre le plus bas qu'il y ait eu depuis plusieurs mois.

ON ÉCONOMISE

Ottawa, 4. — On annonce que M. Frank Carvell a décidé de supprimer tout travail de dragage dans les provinces d'Ontario et de Québec cette année, ce qui représentera une économie d'environ cinquante mille piastres par mois pendant cinq ou six mois. Seules deux ou trois dragues aux environs de la ville de Québec resteront en opération.

La commission Drysdale déclare que le pilote et le capitaine de ce navire ont violé les règles de la navigation — Le capitaine Lemedec est arrêté sous l'accusation d'homicide involontaire.

Halifax, 4. — La commission Drysdale a rendu ce matin, son jugement dans l'enquête sur la collision entre le "Mont-Blanc" et l'"Imo". Le tribunal a déclaré que le pilote et le capitaine du "Mont-Blanc" sont entièrement responsables de violation des règles de la navigation.

La police a arrêté le capitaine Lemedec, du "Mont-Blanc", sous l'accusation d'homicide involontaire. Le chef de police, M. Hanrahan, a arrêté sous la même accusation, le pilote Mackay qui se trouvait à bord du "Mont-Blanc", lors de l'accident.

Voici le texte du jugement de la commission d'enquête sur la collision du "Imo" et du "Mont-Blanc". Monsieur, ayant été chargé par le ministre de la Marine d'enquêter sur la cause de l'explosion à bord du vapeur "Mont-Blanc", j'ai le rapport suivant à transmettre:

- 1.—L'explosion qui s'est produite à bord du "Mont-Blanc", le 6 décembre, est indubitablement le résultat d'une collision dans le port de Halifax, entre le "Mont-Blanc" et l'"Imo".
2.—Cette collision a été causée par une violation des règles de la navigation.
3.—Le pilote et le capitaine du "Mont-Blanc", sont complètement responsables de la violation des règles de la navigation.
4.—Les autorités du pilotage devraient démettre le pilote Mackay, à cause de sa grossière négligence et lui enlever son brevet.
5.—Vu la grossière négligence du pilote Mackay, l'attention des autorités judiciaires devrait être attirée sur les dépositions recueillies à cette enquête, dans la vue de poursuivre ce pilote, au criminel.
6.—Nous signalons ces preuves aux autorités françaises afin qu'elles annulent le brevet du capitaine Lemedec et que le capitaine soit traité conformément à la loi de son pays.
7.—Les autorités du pilotage, à Halifax, ayant permis au pilote Mackay de conduire des vaisseaux depuis le début de l'enquête et la collision à laquelle il est fait allusion plus haut.

ÉTRANGE AVENTURE ARRIVÉE À UN CONSCRIT

Le cas du conscrit Rodolphe Lafrenière est un nouvel exemple de la façon dont les autorités militaires s'y prennent pour obtenir des recrues. Lafrenière, après avoir été exempté par deux tribunaux d'exemption, a été amené, malgré son entêtement, à des casernes de la rue Guy où, là, profitant de son ignorance de la langue anglaise, on lui aurait fait signer certains documents qui le constituait comme un soldat et en font un conscrit. Voici le récit de cette étrange aventure:

"La 'Hudson Bay Knitting Co.' a demandé et obtenu l'exemption de Lafrenière qui est l'un de ses employés, devant le tribunal 180, et lui-même a été exempté comme sous-entendu de famille par le tribunal 191. L'appel de ces deux décisions n'a été interjeté par les autorités militaires.

Le 3 janvier dernier, en même temps qu'il recevait avis de se présenter devant le tribunal 191, il a reçu des autorités militaires l'ordre de se rapporter le jour même à la caserne.

Lafrenière ne tint pas compte de l'ordre de mobilisation, sur sa propre conviction qu'il y avait évidemment erreur, et quinze jours plus tard, le 18 janvier, il était arrêté par deux soldats, qui, malgré la production du certificat d'exemption du conscrit, l'amenaient aux casernes de la rue Guy. Là, on le traduisit devant certains officiers.

ACCUSÉ DE VOL À MAIN ARMÉE

Joseph Laverdure, demeurant 75 rue Fabre, a été arrêté hier sous l'accusation de vol à main armée. Le prévenu serait allé dans le restaurant de Hom Tong, 808 Papi-neau, à l'heure où les clients ne sont pas nombreux, et armé d'un revolver il se serait approché du Chinois qui était à la caisse. Celui-ci, pris de peur, dut se tenir coi pendant que l'intrus ouvrait la caisse enregistreuse et en prenait tout le contenu soit la somme de \$58. Les Chi-

nous pensons que les autorités, c'est-à-dire celles du pilotage, méritent d'être censurées. A notre sens, les autorités auraient dû suspendre complètement le pilote.

8.—Le capitaine et le pilote du "Mont-Blanc" se sont rendus coupables de négligence envers la sécurité publique en ne prenant pas les mesures nécessaires pour avertir les habitants d'une explosion probable.

ADMIS A CAUTION

Le capitaine Lemedec a été admis à caution, moyennant \$10,000 qui ont été fournis par le consul de France, M. Gaboury, et le pilote Mackay, moyennant \$6,000.

Le commandant Wyatt s'est rendu coupable de négligence dans l'exercice de ses fonctions comme principal inspecteur, en ne prenant pas les mesures convenables pour faire observer les règlements, et en particulier au courant des mouvements et des mouvements projetés des navires, dans le port.

10.—En parlant de la négligence du principal inspecteur qui n'a pas assuré l'observance des règlements par les pilotes, nous devons rapporter que l'évidence qu'il ait jamais pris des mesures efficaces pour signaler au capitaine-surintendant, la négligence des pilotes, est loin d'être satisfaisante.

11.—Vu les allégations relatives à la désobéissance des pilotes aux ordres de l'inspecteur en chef, nous ne regardons pas une telle désobéissance comme la cause prochaine de la collision.

12.—Il semblerait que les pilotes de Halifax tentent de modifier les règles bien connues de la navigation, et à cet égard nous pensons que le pilote Renner, chargé de conduire un vapeur américain à trajet irrégulier, le matin de la collision, mérite d'être censuré.

13.—Les règles président à la navigation dans le port de Halifax, depuis la guerre, ont été préparées par les autorités navales compétentes; ces règles ne parlent pas spécialement de la façon de traiter les navires chargés d'explosifs, et nous avons à recommander que ces autorités compétentes étudient cette question et fassent des règlements s'y rapportant. Nous comprenons que tant que durera la guerre, dans les conditions actuelles, les explosifs doivent être transportés, mais vu ce qui est arrivé nous recommandons fortement que les autorités compétentes s'occupent spécifiquement de la question.

UN REFUS DU JUGE GUERIN

CE MAGISTRAT NE PERMET PAS AU REPRESENTANT MILITAIRE D'EN APPELER AU JUGE DUFF, DANS LE CAS DE ONZE CONSCRITS.—HOMME MARIE EXEMPTÉ.

Le juge Guerin a refusé, ce matin, dans l'espace d'un quart d'heure, au représentant militaire, M. Alfred Millette, la permission d'en appeler au juge Duff de la décision rendue en faveur de onze conscrits.

Dans le premier cas, celui de Fred. Philmore, le tribunal n'a pas été par quatre chemins pour qualifier d'insensée l'action du registraire et des autorités militaires, en matière d'appels contre les exemptions. Philmore a été mis dans la classe "2", l'autre jour, par le juge Guerin, et, bien qu'il se soit depuis enrôlé dans le corps d'aviation à Toronto, les autorités militaires demandant d'en appeler de la décision du tribunal. "Pourquoi en appeler, dit M. Guerin, dans le cas d'un jeune homme qui est déjà enrôlé? Les autorités militaires voudraient-elles, par hasard, le faire exempter? Mais, je l'ai exempté, et il s'est enrôlé quand même."

Le tribunal a refusé la permission d'en appeler, disant au représentant militaire qu'il pourra toujours, comme la loi le lui permet, présenter sa requête au juge Duff.

Dans les dix autres cas, le juge a demandé à M. Millette s'il avait des raisons pour en appeler au juge Duff. Comme le représentant militaire a admis qu'il ne voyait pas de raisons d'appels, M. Guerin a maintenu l'exemption, même en l'absence de l'un des conscrits, Emile Morcier. En ce qui concerne Isidore Délaigé, M. Guerin a été pleinement de l'opinion de l'opinion du juge Marchal, au sujet des conscrits mariés après la promulgation de la loi. Il a exempté Délaigé, dont la femme est enceinte. Il a placé dans la classe "2", celle des hommes mariés, et il a refusé au représentant militaire la permission d'en appeler au juge Duff.

Amédée Caron s'est présenté devant le juge Guerin, après avoir fait signer un subpoena aux médecins militaires qui l'ont examiné, la première fois. Le lieutenant-colonel Hibbard a soutenu devant le tribunal que le subpoena ne pouvait avoir aucune valeur, en l'espèce, et que le cas devait être référé au bureau de révision. Le tribunal a donné raison au lieutenant-colonel Hibbard. En outre, Caron demandait le renvoi des médecins militaires. Cela appartient à Ottawa, et non à un juge d'appel.

Les juges Marchal, MacLennan et Dugas ne siègent pas aujourd'hui, dans les causes d'exemptions. Deux causes seulement avaient été fixées pour audition devant M. Marchal, et M. MacLennan a siégé en Cour d'ambassade. Le juge Coderre siège cet après-midi, seulement. Le registre qu'il a devant lui contient 47 causes, pour aujourd'hui seulement.

UN CERTIFICAT DE DEGRES

Un conscrit, atteint de tuberculose intestinale généralisée, s'est présenté, ce matin, devant le juge Lafontaine, avec deux certificats des médecins militaires le classant dans la catégorie des gens valides, classe "A". Son médecin, le Dr Clermont a déclaré dans son témoignage que le jeune homme ne vivrait pas trois mois; la terrible maladie est maintenant parvenue à la dernière période.

"Exempté jusqu'au 15 avril", répondit le juge.

Et M. Wilson de lui répondre: "Et nous enverrons un certificat de décès aux médecins qui l'ont si bien examiné aux casernes."

"Tout le monde peut se tromper", conclut M. Lafontaine.

Un restaurateur du nom de Vincent réclame son exemption parce qu'il avait été versé dans la catégorie "C"; le tribunal lui a accordé. "A moins que vous ne vouliez vous enrôler volontairement, lui dit le juge. On a besoin de vous pour faire la popote, comme on a besoin de tout le monde."

Le juge Lafontaine a félicité un jeune conscrit du nom d'Elie Sauvée, tout disposé à se sacrifier en faveur de son frère, Henri, à partir pour les casernes, tandis que l'autre veillerait aux besoins de ses parents.

Le cas des trois frères Clément ne fut point réglé de la même façon. Le plus robuste des trois, Louis, réclama son exemption comme soutien de famille; son frère Henri avait été versé dans la catégorie "E" et Robert, dans "C".

"Pourquoi ne vous arrangez-vous pas entre vous comme les frères Sauvée, lui fit remarquer le juge. Mais vous paraissiez être le meilleur des trois. Prenez votre pilule tout de suite. Que voulez-vous? nous ne faisons pas la loi, nous ne faisons que l'exécuter."

ON SOULÈVERA LE PEUPLE?

PLUSIEURS ÉCHEVINS, DONT MM. VANDELAC ET LAFORTUNE, ORGANISERAIENT UNE CAMPAGNE DE PROTESTATIONS CONTRE LE PROJET DE RÉFORME MUNICIPALE DE SIR LOMER GOUIN. — NOTES DIVERSES

Quelques échevins, faisant sans doute allusion à la caricature du Nationaliste d'hier, nous déclarèrent au cours de la matinée, qu'ils n'entendent pas laisser décourager sans au moins annoncer la nouvelle à leurs électeurs. Cette "annonce" prendra la forme, disent-ils, d'une vaste campagne de protestations qu'ils ont l'intention de faire à travers la ville. On profitera, comme nous le faisons observer, de ces chefs du mouvement, de la vague d'indignation qui emporte, de ce temps-ci, toutes les bonnes dispositions du peuple à l'égard de sir Lomer Gouin, pour lui expliquer, en détail, son projet de réformes municipales.

S'il faut en croire nos édiés, le peuple serait en effet très mécontent. Il ne croit plus du tout aux belles paroles de tous ceux qui ont la bouche pleine de démocratie et le cœur vide de sollicitude à l'endroit de l'intérêt du peuple. Il reconnaît enfin qu'il a été berné par tous les magnats de la finance et des consorts.

Le moment serait donc on ne peut plus opportun, prétend-on, pour dire au peuple: "Vous voulez les maintiens des prérogatives que la charte de Montréal accorde aux échevins et au vertu desquelles vous les avez élus aux dernières élections. Eh bien! le projet d'une commission administrative et d'un conseil municipal pour la frime équivaut à leur mise au rancart et partant à la suppression de la volonté populaire."

Comme on le voit la situation est très claire; aussi un des membres du conseil nous disait-il en guise de conclusion que, si l'on demande au peuple, après cela, s'il est en faveur de la mise en tutelle de la ville, sa réponse ne laissera certainement pas subsister d'équivoque."

A QUÉBEC

Maire, commissaires et échevins reprendront ce soir, pour la troisième fois depuis quinze jours, "le bord de Québec".

La Société de protection et de renseignements demandée à la ville de bien vouloir porter son allocation annuelle de \$800 à \$3,000.

Le contentieux reçoit instruction de forcer M. Morgan à démolir au plus tôt le garage qu'il a bâti dans la rue Manca.

Il n'y a pas de séance hebdomadaire du conseil cet après-midi.

POUR FACILITER LE DIVORCE AUX SOLDATS

Ottawa, 4. — Le gouvernement se propose de faciliter le divorce aux soldats revenus du front, si leur femme ne les a pas attendus fidèlement pendant leur absence. Dans ce but, on va les exempter de l'honoraire de deux cents piastres qu'il faut verser ordinairement au greffier du sénat, ainsi que quelques autres frais. On s'attend à un grand nombre de cas de ce genre.

GRÈVE D'EMPLOYÉS DE TRAMWAY À ST-LOUIS

Saint-Louis, Missouri, 4. — Longtemps avant l'aurore, aujourd'hui, des milliers de personnes se sont rendues à pied aux fabriques, aux bureaux et aux magasins, à cause de la désorganisation du service des tramways, par suite de la grève des conducteurs et des femmes qui a commencé, à une heure avancée, samedi soir.

M. BOUCHARD ÉLU MAIRE DE ST-HYACINTHE

Saint-Hyacinthe, 4. — Le greffier de la cité, M. Abini Messier, a déclaré élu ce matin à 11 heures, T.-D. Bouchard, député et ex-maire, ainsi que les candidats Jos. Godbout, quartier No 1; V.-E. Fontaine, No 3; Napoleon Gobeil, No 4; B. Bélanger, No 5. Il y a lutte entre l'ex-échevin Alphonse Gervais et M. Jos. Louis Guillemin, manufacturier, dans le quartier No 2. La votation se fera lundi prochain le 11 courant.

UN ÉDIFICE QUI COÛTERA \$1,000,000

Ottawa, 4. — On assure que le ministre des Travaux Publics M. Carvell, a l'intention de faire construire un grand édifice à bureaux pour le personnel des différents ministères et services nouveaux créés par la guerre. Ces derniers surtout sont dispersés à différents endroits de la ville et il est devenu urgent, trouve le ministre, de les centraliser. Le nouvel édifice coûtera environ un million de dollars et sera à proximité des édifices du Parlement. Le ministre de la Justice, M. Doherty, doit arriver à Ottawa vendredi prochain et s'occupera en arrivant de la congestion des tribunaux à Montréal.

TARIF DES PETITES AFFICHES

DEMANDES D'EMPLOI — jusqu'à 20 mots, 10 sous, et 1/2 sou par mot supplémentaire.

CHAMBRES A LOUER — 10 sous jusqu'à 20 mots, 1/2 sou par mot supplémentaire.

A LOUER — 75\$, St-Denis, magnifique plain-pied, 8 appartements.

A VENDRE — Une voiture de famille, glisseuse feutre, \$50, et aussi un cheval rouge.

CULTIVATEUR canadien-français désireux d'avoir de bonnes terres à ses côtés.

OUFES ET VOLAILLES — Comme toujours, notre stock de volailles de races pures est au complet.

J. O. LAUZON, 610 Mont-Royal-est, Saint-Louis, 5390, Marchand de pianos, pianoles, Columbia Gramofones.

REGLLEMENTS DE COMPTE — MARCHANDS, ouvriers et journaliers, toutes vos dettes seront payées.

VITRES ET MIROIRS — LA CIE CERAMO - VITRAIL INC., 1014 boulevard Saint-Laurent.

BUANDERIE — LAVAGES de familles demandés, Humides, 90¢; séchés, \$1.15.

METAUX, CHIFFONS, ETC. — NOS MARCHES SONT LES MEILLEURS.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3585.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3586.

CONDOLÉANCES — A la réunion du 2 février, les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce ont appris avec peine, la perte douloureuse que M. R. Vincent, ex-président de ce cercle, venait de subir par la mort de son épouse.

CONDOLÉANCES — A la réunion du 2 février, les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce ont appris avec peine, la perte douloureuse que M. R. Vincent, ex-président de ce cercle, venait de subir par la mort de son épouse.

CONDOLÉANCES — A la réunion du 2 février, les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce ont appris avec peine, la perte douloureuse que M. R. Vincent, ex-président de ce cercle, venait de subir par la mort de son épouse.

CONDOLÉANCES — A la réunion du 2 février, les membres du Cercle Catholique des Voyageurs de Commerce ont appris avec peine, la perte douloureuse que M. R. Vincent, ex-président de ce cercle, venait de subir par la mort de son épouse.

RUSSIE

FINLANDAIS ET UKRAINIENS

LES DELEGUES DE CES DEUX PEUPLES EMETTENT LEURS PRETENTIONS A LA CONFERENCE DE BREST-LITOVSK — LES BUTS DE GUERRE DE LA BULGARIE.

Amsterdam, 4. — Le rapport allemand sur la conférence de Brest-Litovsk, dit que la session de vendredi a été occupée surtout par la discussion de l'objet et de l'attitude des négociations ukrainiennes et finlandaises.

LES DELEGUES qui représentaient l'Ukraine à la dernière session ont soutenu avoir été déjà reconnus par Léon Trotsky, et ont refusé de démissionner.

Le premier ministre Radoslavoff, de la Bulgarie, est arrivé à Brest-Litovsk pour la continuation de la conférence de la paix, selon une dépêche de Vienne.

Une dépêche de Sofia au "Vossische Zeitung", de Berlin, dit qu'un fortement protesté dans le parlement bulgare contre le silence qui a entouré les fins de guerre de la Bulgarie.

Le débat qui suivit, on a affirmé que le peuple bulgare était stupéfié et désappointé de l'omission, et qu'il demandait une déclaration nette et non équivoque sur l'attitude de l'Allemagne et de l'Autriche.

LE TROTSKY A HELSINGFORS — Londres, 4. — Léon Trotsky, selon une dépêche de Copenhague, est arrivé à Helsingfors, la capitale de la Finlande, qui est entre les mains des révolutionnaires.

TOUJOURS LES GARDES ROUGES — Stockholm, 4. — Des troupes du gouvernement finlandais sous les ordres du général Mannersheim, ont semblé avoir tenu en respect les gardes rouges révolutionnaires.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3585. — Rudolf Friess, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Victor Petruck, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3586. — Gustave Fritz, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Stephan Paiku, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3587. — Gustave Fritz, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Stephan Paiku, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3588. — Gustave Fritz, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Stephan Paiku, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3589. — Gustave Fritz, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Stephan Paiku, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3590. — Gustave Fritz, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Stephan Paiku, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3591. — Gustave Fritz, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Stephan Paiku, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3592. — Gustave Fritz, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Stephan Paiku, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3593. — Gustave Fritz, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Stephan Paiku, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

PROVINCE DE QUEBEC, district de Montréal, Cour de circuit No 3594. — Gustave Fritz, commerçant, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Stephan Paiku, ci-devant du même lieu et maintenant de lieux inconnus, défendeur.

IRLANDE

UNE VICTOIRE NATIONALISTE

LE CANDIDAT SINN-FEINER, THOMAS MCGARTEN, EST DEFAIT, DANS ARMAGH SUD, PAR P. DONNELLY, PARTISAN DE REDMOND. — AMBASSADEUR DE LA "REPUBLIQUE IRLANDAISE".

Londres, 4. — Les nationalistes gardent Armagh Sud: P. Donnelly, leur porte-étendard, vient d'être élu par une majorité de 1,299 voix contre son adversaire, le sinn feiner Thomas McGarten.

Le siège d'Armagh Sud avait été rendu vacant par la mort de Charles O'Neil survenue dans un combat au front.

Le Dr McGarten, surnommé le premier ambassadeur de la république irlandaise, fut arrêté à Halifax, en octobre 1917. On alléguait dans le temps qu'il était impliqué dans un complot qui avait pour but de faire éclater une nouvelle rébellion en Irlande.

Dublin, 4. — Les unionistes irlandais regardent le résultat de la récente élection partielle d'Armagh Sud comme satisfaisant: il indique, disent-ils, que la masse des nationalistes, en revenant à des sentiments plus modérés, portent par le fait même un rude coup aux extrémistes, et que, d'autre part, ils croient que la conciliation fera plus que la révolte pour régler la question du Home Rule.

CE QUE DISENT LES UNIONISTES — Dublin, 4. — Les unionistes irlandais regardent le résultat de la récente élection partielle d'Armagh Sud comme satisfaisant: il indique, disent-ils, que la masse des nationalistes, en revenant à des sentiments plus modérés, portent par le fait même un rude coup aux extrémistes.

CARSON A BELFAST — Londres, 4. — La série de réceptions et d'ovations dont sir Edward Carson, chef du parti unioniste de l'Ulster, est l'objet à Belfast, ne semble par bien augurer pour la solution harmonieuse de la question irlandaise.

LE CONSEIL SUPREME DE GUERRE DECIDE DE POURSUIVRE LA GUERRE A OBTENIR UNE PAIX BASEE SUR LES PRINCIPES DU DROIT INTERNATIONAL.

LES ALLIES — Londres, 4. — Le suprême conseil de guerre inter-allié, qui s'est réuni à Versailles, ne trouve dans les discours du chancelier d'Allemagne et du ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, rien qui approche des conditions posées par les Alliés de l'Entente et a décidé de continuer vigoureusement les opérations de la guerre jusqu'à ce que l'on puisse obtenir une paix basée sur les principes de la liberté, de la justice et du respect du droit international.

ALLEMAGNE — Londres, 4. — De radicales mesures militaires, même la menace d'une condamnation à mort, en cas de rébellion, contre les ouvriers qui refuseront d'obéir à l'autorité militaire et de reprendre leur travail, aujourd'hui, semblent avoir brisé le mouvement de la grève en Allemagne.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

LES ALLIÉS

UNE NOUVELLE IMPULSION

LE CONSEIL SUPREME DE GUERRE DECIDE DE POURSUIVRE LA GUERRE A OBTENIR UNE PAIX BASEE SUR LES PRINCIPES DU DROIT INTERNATIONAL.

LES ALLIES — Londres, 4. — Le suprême conseil de guerre inter-allié, qui s'est réuni à Versailles, ne trouve dans les discours du chancelier d'Allemagne et du ministre des Affaires étrangères d'Autriche-Hongrie, rien qui approche des conditions posées par les Alliés de l'Entente et a décidé de continuer vigoureusement les opérations de la guerre jusqu'à ce que l'on puisse obtenir une paix basée sur les principes de la liberté, de la justice et du respect du droit international.

ALLEMAGNE — Londres, 4. — De radicales mesures militaires, même la menace d'une condamnation à mort, en cas de rébellion, contre les ouvriers qui refuseront d'obéir à l'autorité militaire et de reprendre leur travail, aujourd'hui, semblent avoir brisé le mouvement de la grève en Allemagne.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

ALLEMAGNE

RIEN MOINS QUE LA MORT

LES AUTORITES MILITAIRES MENACENT DE LA PEINE CAPITALE LES GREVISTES QUI NE RETOURNERONT PAS AU TRAVAIL. — DEPUTE SOCIALISTE ACCUSE DE TRAHISON. — L'OFFENSIVE PROCHAINE.

Londres, 4. — De radicales mesures militaires, même la menace d'une condamnation à mort, en cas de rébellion, contre les ouvriers qui refuseront d'obéir à l'autorité militaire et de reprendre leur travail, aujourd'hui, semblent avoir brisé le mouvement de la grève en Allemagne.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

LES BIENS DE NICOLAS — New-York, 4. — Des objets entreposés d'une valeur de \$20,000,000, dit-on, appartenant à Nicolas Romanoff, le tsar déposé de Russie, ont été saisis hier, en vertu d'un ordre de la Cour suprême de Brooklyn.

M. HANNA AU PÉROU — Toronto, 4. — M. Hanna, ancien contrôleur des vivres, doit partir sous peu pour le Pérou, dans le but de régler quelques affaires avec le gouvernement péruvien, touchant les intérêts de l'International Petroleum Co., dont il est le directeur.

LA VILLE DE NEW-YORK — New-York, 4. — En s'éveillant hier matin, la ville s'est aperçue qu'à cause de la grève des camelots, il était difficile en plusieurs cas de se procurer le journal du dimanche.

Cartes professionnelles et cartes d'affaires

AVOCATS — Maurice Dugas, LL. B., avocat et procureur, 39, rue Saint-Jacques.

MEDECIN-VETERINAIRE — J.-H. VILLENEUVE, D.M.V. (Hôpital de l'École Vétérinaire Laval), 266, RUE CRAIG EST.

NOTAIRES — J.-H. VILLENEUVE, D.M.V. (Hôpital de l'École Vétérinaire Laval), 266, RUE CRAIG EST.

ALFRED LABELLE — AVOCAT, Main 7713, 17 St-Jacques.

VICTOR PAGER — AVOCAT, Immeuble Power, 83-ouest, rue Craig Main 4040.

ANATOLE VANIER, B.A.L.L.B. — AVOCAT, 87, rue Saint-Jacques.

BANQUES D'EPARGNE — LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL.

COURTIERS EN IMMEUBLES — J. JETTE & CIE, courtiers en immeubles, 222, Christopher-Colomb.

DOCTEURS — Docteur A. DESJARDINS, Ancien Moniteur de l'Hôtel-Dieu de Paris.

Dr Fernand Emery — Maladies du cœur et des poumons, tuberculose, 1827 AVENUE DUPARC.

INGENIEURS CIVILS — HURTUBISE et HURTUBISE, INGENIEURS - ARPENTEURS.

ARTHUR VINCENT — INGENIEUR-ARPENTEUR ARCHITECTE, Hôtel de Ville, 79 St-Jacques.

HOTEL ST-ROCH — HOTEL ST-ROCH, 100, rue Saint-Jacques.

VICTORIA HOTEL — Québec, H. Fontaine, Prop. Plan américain, prix \$2.50 à \$3.50.

ANTIKOR LAURENCE — CURE RADICALE DES CORS, 506, RUE SAINT-JACQUES.

EAU RIGA — EAU RIGA, QUERT, CONSTIPATION HABITUELLE.

Dr Léon ARCHAMBAULT DENTISTE — Dentiers en caoutchouc à très bon marché, 266, RUE CRAIG EST.

Dr Léon ARCHAMBAULT DENTISTE — Dentiers en caoutchouc à très bon marché, 266, RUE CRAIG EST.



# Page du Foyer

## Les pelotons qui se mêlent...

Tout l'après-midi, j'ai fait de la dentelle, et voilà que j'ai soupé, que ma lampe est allumée, et que je me retrouve ayant déjà mon crochet à la main; et de ma poche se déroule mon peloton de fil, cependant que ma dentelle s'allonge et s'embellit de minute en minute! Mais brusquement, je mets tout ce blanc travail dans mon sac, et je m'en viens à ma plume, parce que je ne suis pas dentellière par métier, et que je dois écrire!

Tout cet après-midi ensoleillé, pendant que je tricoteais, mes réflexions ont porté sur les complications qui surgissent dans les vies à certains moments. Ayant lu un peu auparavant cette courte phrase: "Il supportait avec résignation les humbles petits ennuis qui forment la trame presque entière de toute existence humaine," elle me dansait dans la tête, comme étant l'expression de la plus pure sagesse. Il serait bon, ajoutais-je intérieurement, que tous les mortels fussent ainsi, et moi avec eux naturellement!

Si l'on supportait tous les ennuis avec une sereine résignation, que de paroles inutiles on éviterait, que de vains murmures resteraient dans le néant, que de légères, mais attristantes querelles on empêcherait; que de malices, que de discussions superflues ne verraient pas le jour, que de reproches ne seraient pas prononcés! L'union parfaite des cœurs règnerait peut-être alors dans ce bas monde... et ainsi qu'avec de la patience, on aligne et maintient en harmonie complète des mailles de fil grâce au crochet fin, avec de la résignation, une résignation aussi chrétienne que silencieuse, on tisserait un voile de paix autour de ces complications qui surgissent dans chaque existence!

Et les complications resteraient... compliquées, mais moins pénibles à démêler! Si l'on doit souffrir ceci ou cela, faire telle besogne, endurer telle misère, à quoi bon accuser les autres de nous y avoir exposés? Si on le pense malgré soi, à quoi servira-t-il de le dire, et d'échapper peut-être quelques paroles dures, raison est si souvent faible; combien de fois avons-nous cru voir chez les autres un motif d'action, que nous avons dû plus tard admettre qu'ils n'avaient pas eu?

Quand un peloton de fil se mêle, on peut toujours accuser son voisin d'en être la cause, s'il a joué avec; ce qui cependant, ne le démêlera pas. Accusé ainsi, il voudra sans doute aider à en défaire les noeuds; si vous vous y

connaissiez en peloton de fil, vous saurez qu'à vous mettre deux à tirer dessus, vous ne le réparerez pas, et qu'il est infiniment mieux de démêler soi-même son propre peloton! Que ce soit un autre qui l'ait embrouillé, qu'importe! Chacun connaît son affaire, sa maison, son domaine!

Alors, le plus sage des partis, c'est donc de démêler soi-même son fil; et de le démêler doucement, sans s'impatiser, sans parler, car il faut du soin et une attention sérieuse. Brin par brin, noeud par noeud, sans tirer brusquement, avec de la souplesse, on y arrive toujours; et on constate, la besogne finie, que le fil est intact. Une vivacité malencontreuse l'eût cassé. L'aide et les raisonnements de votre voisin coupable de l'avoir mêlé, l'eussent plus de fois encore cassé! Tandis que vos doigts accoutumés à cet exercice, grâce à un peu de patience, ont ramené le fil dans la bonne voie; et vous pouvez reprendre et continuer vos fleurs en dentelle.

De même que brin par brin, noeud par noeud, on doit refaire en silence le peloton mal déroulé, il faut petit à petit démêler ou subir les complications surgies à certains tournants de nos jours. Les complications se simplifieront comme le fil s'est dénoué! Si nous n'avons ni gémis, ni crié, ni désespéré, si nous n'avons laissé en nous aucune empreinte de rancunes ou des colères, quand la paix sera revenue, nous en jouirons parfaitement, sans remords ou regrets mérités!

Mais un véritable peloton de fil et une dentelle qui s'allonge sous vos doigts, un après-midi qu'il fait soleil, est-ce possible que cela vous conduise à tant de réflexions? Oui, et facilement, si par exemple, la dentelle est là pour vous aider à tromper des impatiences déraisonnables!

MICHELLE LE NORMAND.

## SUR LE CHRIST

DES "DISCIPLES D'EMMAUS" DE REMBRANDT.

Il est tout pâle encor du supplice récent; Mais ses yeux qu'on ternit des larmes de détresse Rayonnent maintenant d'une ineffable irresse, Et d'un amour immense, et doux, et caressant.

Et c'est ce pur rayon de sublime tendresse, Pèlerin d'Emmaus, qui jusqu'en vous descend, Et fait que votre cœur vous semble incandescent, Et se gonfle, et s'enflamme, et brûle d'allégresse...

O Toi, dont le Génie a divinisé les traits, Original divin du plus grand des portraits, Christ de douceur et Christ d'amour insatiable,

Christ à lère meurtrie, humide encor de fiel, Quelque indigne que soit mon âme de ton ciel, Accueille-la, Seigneur, et sois-lui pitoyable!

ARSENE VERMENOUEZ.

Ensuite, on prépare une solution de trente grammes de gomme arabique dans un demi-litre d'eau bouillante, et on applique cette eau gommeuse à froid, sur le cuir sec, en saturant bien ce dernier à l'aide d'une éponge ou d'une brosse dure.

### POUR ENLEVER LES TACHES D'ALCOOL

Frottez avec du vinaigre les taches blanches faites par l'alcool sur les meubles vernis ou polis.

### NETTOYAGE DU NICKEL

On fait disparaître la patine qui se forme sur les pièces de nickel, sans altérer leur poli, en les plongeant pendant dix ou quinze minutes dans un mélange composé de cinquante parties d'alcool rectifié et une partie d'acide sulfurique (en volume); rincé à l'eau, baigner dans l'alcool pur et essuyer avec un linge ou avec de la sciure de bois.

### POUR RECOLLER LE METAL

Mettre sur le feu un quantité égale de pierre ponce pulvérisée et de laque en plaques. Quand la masse est bien homogène, recueillir les objets de métal ou de fer fondu, et laisser bien refroidir avant l'usage.

### SAVON MINERAL

Faire dissoudre du savon ordinaire dans une petite quantité d'eau et y incorporer de la poudre de pierre ponce ou de silice plus ou moins fine selon l'usage.



### La bonne cuisine

#### HACHIS DE LEGUMES.

Prenez deux tasses de pommes de terre froides, une tasse de betteraves tranchées, une tasse de carottes hachées, une demi-tasse de viande passée au moulin, un petit oignon, deux cuillères à table de graisse, deux cuillères à thé de sel, un quart de cuillère à thé de poivre.

Chauffez bien votre casserole et mettez-y ensuite votre graisse. Faites brunir dedans l'oignon haché, ajoutez les pommes de terre, betteraves, carottes, et viande. Assaisonnez de sel et poivre. Cuisez jusqu'à ce qu'une belle croûte brune se forme sur le dessus, et mouillez de temps en temps avec un peu de lait ou un reste de sauce au bœuf.

#### CELERI FRIT.

Prenez un gros pied de céleri, un oeuf, le quart d'une cuillère à thé de sel, le huitième d'une cuillère à thé de poivre, une tasse de miettes de biscuits.

Lavez et coupez le céleri en morceaux d'un quart de pouce. Faites bouillir dans l'eau salée assez longtemps pour attendrir. Battez un oeuf, ajoutez les assaisonnements. Jetez le céleri dans l'oeuf battu, puis dans les miettes de biscuits ou de pain, et faites rôtir jusqu'à brunissement dans de la graisse chaude. Servez avec du poulet.

#### RIZ AUX RAISINS.

Prenez du riz cuit, le jaune d'un oeuf, des raisins cuits, un peu de sucre. Faites passer à travers un tamis en les pressant, le riz cuit, et les raisins, ajoutez le jaune d'oeuf et le sucre. Eclaircissez avec un peu d'eau et de jus de citron, ensuite faites cuire quelques minutes. Servez tout froid ou chaud.

#### POUDING AUX POMMES.

Prenez du gâteau d'éponge ou autre, rassis, des pommes tranchées, du lait, du sucre.

Remplissez une tourtière beurrée de rangs alternatifs de gâteau, de pommes et une aspersion de sucre. Mettez le gâteau dans le fond, et sur le dessus assez de lait pour humecter. Placez quelques petits morceaux de beurre sur le gâteau de dessus, et faites cuire durant au moins une heure.

#### POUDING AU CHOCOLAT.

Prenez une demi-livre de pain rassis, deux onces de sucre, une cuillère à dessert de chocolat, une chopine de lait bouilli, une once de beurre, deux oeufs.

Brisez le pain en menus morceaux et mettez-le dans le lait bouillant, laissez refroidir, ensuite battez avec une fourchette. Ajoutez le beurre, le sucre et le cacao. Ajoutez le tout ensemble sur le feu, jusqu'à ce que le cacao soit cuit. Enlevez-le du feu et une fois parfaitement refroidi, ajoutez les oeufs bien battus. Versez le mélange dans une tourtière bien beurrée et faites cuire dans un fourneau modéré durant une demi-heure ou trois-quarts d'heure. Servez chaud.

## CONFÉRENCE

# LA VIE DE LA JEUNE FILLE

M. L'ABBÉ N. DUPUISTRAITE HIER APRÈS-MIDI DE L'ÉMANCIPATION DE LA JEUNE FILLE DEVANT L'ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYÉES DE MAGASIN, RÉUNIE AU MONUMENT NATIONAL.

L'émancipation de la jeune fille est-elle possible? Non; elle est un rêve, à moins qu'elle ne renonce au monde pour se consacrer à Dieu. Sans doute sa vie pourra être facile, longue, riante, heureuse, mais elle ne connaîtra pas l'indépendance; elle se passera au contraire dans une sujétion continuelle.

Que doit être alors la vie de la jeune fille au triple point de vue de l'esprit, du cœur et de l'âme? A cette question M. l'abbé N. Dupuis, visiteur des Ecoles, devait répondre hier après-midi au Monument National; cette réponse était faite à l'adresse de l'Association professionnelle des employées de magasin. Le conférencier devait prendre, tour à tour, le ton sérieux et enjoué afin de ne pas trop contrister les cœurs, comme il le fit observer lui-même, obligé qu'il était de rappeler son auditoire aux sévères réalités de l'existence.

Au point de vue intellectuel, dit tout d'abord l'abbé Dupuis, ne négligeons pas notre devoir d'état, ni les soins modestes et vulgaires des travaux de couture, de ménage et de cuisine; sachons faire aussi une place à des occupations plus élevées. Au premier rang, il faut placer la bonne lecture. Mais attention! Nombreux sont, de nos jours, les ouvrages où le mal distille son mortel poison et où votre cœur perdrait la pureté qui fait sa force et son honneur.

Quant à la vie du cœur, c'est de travailler pour les autres. C'est de s'attacher aux bonnes œuvres, aux patronages, aux oeuvres, aux vieillards. C'est aller s'asseoir au grabat du pauvre, lui porter une obole, et surtout un sourire angélique et de douces paroles. La visite des malheureux est reconfortante pour ceux-ci, mais combien profitable à nous-mêmes: elle porte bonheur.

L'amour est fait uniquement pour le mariage; il y trouve son foyer et sa fin. Ses plaisirs sont vifs, exquis, et ils n'ont rien que d'honnête et de légitime, quand on les goûte dans l'ordre de la nature, suivant les lois de Dieu. On peut, on doit les rechercher uniquement dans le nid qui leur est consacré. Hors de là il n'y a pour l'amour que folies, turpitudes, scandales; c'est la honte dans le vice fait-il parfumé et embaumé.

Le cœur de la jeune fille a besoin d'expansion, d'effusion; et c'est dans les amitiés de ses compagnes de son âge qu'il cherche à se répandre et qu'il trouve son compte. Ces amitiés se nouent d'elles-mêmes. Il y a des sympathies inexplicables. D'autres se fondent sur une appréciation lente et raisonnée du caractère, sur la correspondance des âmes. Ce sont les plus solides et les plus sûres et les plus durables.

Mais c'est la vie de l'âme surtout qu'il faut alimenter. Où puiser la force? Dans les pensées de la foi. Il n'y a qu'une réponse à cette question. Regardez la jeune fille agenouillée devant le crucifix qui surmonte sa couche. Que demande-t-elle au Christ sanglant qui étend vers elle ses bras protecteurs, qui l'aime et qu'elle adore, sinon les secours nécessaires de la grâce pour surmonter les difficultés de la vie, éclairer sa route, soutenir ses pas, la défendre contre les séductions et la sauver du mal. La foi est son bouclier, la prière son arme, et la grâce vient toujours couronner les généreux efforts de sa volonté, en lui donnant la paix et la joie de l'âme, en lui conservant sa vertu, le plus précieux de tous ses trésors.

## COURS D'APOLOGÉTIQUE DU R. P. LOISEAU

Le R. P. Loiseau, S.J., continuera ce soir à huit heures, dans la salle académique du collège Sainte-Marie, ses cours d'apologetique.



## Nous garantissons la qualité.

PENDANT QU'IL EN EST ENCORE TEMPS

ACHETEZ MAINTENANT

# Vos fourrures

car il vous sera impossible de vous en procurer l'automne prochain aux

## PRIX ACTUELS

Les peaux coûtent actuellement 75% plus cher—il y a donc de votre intérêt d'acheter sans délai votre manteau ou votre parure et de profiter de notre

GRANDE VENTE DE FEVRIER QUI COMMENCE AUJOURD'HUI

Notre assortiment comprend: MANTEAUX EN MOUTON DE PERSE, EN SEAL D'ALASKA, SEAL DE L'Hudson, SEAL FRANCAIS, PONEY RUSSE, de teinture française; PLUSIEURS DE CES MANTEAUX SONT GARNIS EN ALASKA; TOUS SONT FAITS DE PEAU DE GRAND CHOIX et les DOUBLURES SONT D'UNE GRANDE RICHESSE.

POUR MESSIEURS: Paletots en chat sauvage naturel, en castor piqué du Labrador et paletots fourrés. POUR DAMES: Parures en vison, en lynx et loup de toutes nuances, en hermine, renard rouge, blanc, renard croisé, renard argenté et renard noir naturel; toutes d'une grande beauté.

## REMODELAGE DES FOURRURES

Afin d'éviter la hausse qui s'en vient, faites dès maintenant renouveler vos fourrures. Nous avons actuellement les plus récents modèles pour la saison 1918. Visite sollicitée et toujours hautement appréciée. Attention toujours courtoise, que vous achetez ou non.

**P.-L.-A. Lefebvre & Cie, 1, ST-PAUL OUEST,**  
ANGLE BOUL. ST-LAURENT.

## MORT DE Mme GEORGES GONTHIER

Mme Georges Gonthier, née Luerména DaSylva, est morte hier matin à l'Hôtel-Dieu. La défunte était l'épouse de M. Georges Gonthier, comptable licencié et financier, et la fille de M. DaSylva, manufacturier de Québec. Son époux, deux fils et trois filles lui survivent.

Mme Gonthier était bien connue pour les œuvres charitables auxquelles elle a attaché son nom. Elle s'occupait principalement de la propagation de la foi; elle était aussi vice-présidente des dames patronesses des Soeurs de l'Immaculée-Conception. Ses funérailles auront lieu mercredi prochain à l'église Saint-Viateur d'Outremont.

## FEU LE Dr HENRI MASSON-DUHAMEL

Le major Henri Masson Du Hamel, médecin attaché à l'hôpital général canadien No 6, actuellement à Troyes, France, vient de mourir à sa résidence du square Saint-Louis. Il souffrait d'urémie depuis quelques semaines; mais la maladie ne faisait pas prévoir une fin si prochaine.

Lorsque le colonel Beauchamp organisa l'hôpital général No 6 de Laval, il fut l'un des premiers médecins de Montréal à lui venir en aide. Dès les premiers jours de 1916, il partit avec cette unité pour se rendre en Angleterre. Il avait alors le grade de capitaine. Quelques temps après, il travailla en France et se rendait à Saint-Cloud, près Paris, où l'hôpital No 6 avait reçu ordre de se fixer. Il consacra alors tout son temps aux soins des blessés français. Lorsque l'hôpital fut transféré à Troyes, il l'accom-

**TAROL GUERIT**  
RHUMES TOUX BRONCHITES COQUELUCHE GRIPPE  
EN VENTE PARTOUT  
Dr Ed. Mazin & Cie Lrs Québec

pagna. Il devait y donner ses services jusqu'au commencement de cet hiver, ayant été promu dans l'intervalle au grade de major. Le 21 décembre, il revint au Canada à la tête d'un groupe de soldats convalescents, avec une santé malheureusement délabrée par le surmenage qu'il s'était donné à l'étranger. Le Dr Masson-Du Hamel avait environ une cinquantaine d'années. Il était le fils de feu Me Joseph Du Hamel, C.R., sa mère était une des filles de feu Damase Masson. C'était un gradué de la faculté de médecine du Laval.

Lui survivent son épouse, deux frères: MM. Émile et Hector Du Hamel, deux soeurs: Mmes Mazé, qui demeure en France, et J.-M. Douglas; un cousin, le brigadier général A.-E. Labelle, et un beau-frère, M. A.-E. Giroux. Le Dr Masson-Du Hamel aura des funérailles militaires; elles auront lieu mercredi matin, à 8 heures 15, à Saint-Louis de France.

## Pensées choisies

Bien expliquer la tête et le cœur, c'est expliquer tout l'homme.—VALLET.

Il est sage d'interroger nos heures passées, leur réponse forme ce que l'on nomme l'expérience.—YOUNG.

Celui qui sent vainement les volupés de la terre est tôt ou tard attiré par le goût des fruits du ciel.—BALZAC.

Il faut vivre comme on pense, sinon tôt ou tard, on finit par penser comme on a vécu.—BOURGET.

Il semble qu'il y ait dans toute destinée, comme un rythme régula-

teur des événements et qu'à chaque période de violence et de tumulte succède inévitablement une période de détente et de stagnation.—BOURGET.

La raison n'est pas tout en lumières, sa partie la plus riche est obscure et cachée.—SENEQUE.

## Conseils pratiques

### CLÉF BOUCHEE

Les clés creuses se bouchent quelque fois, soit par des poussières, du tabac, etc., et les efforts que l'on fait pour faire pénétrer la clé ne font que l'obstruer davantage en tassant la matière au fond du tube. On

la débouchera facilement en y introduisant une aiguille à tricoter préalablement rougée au feu.

### CONSERVATION DE L'ENCRE

Pour empêcher, ou du moins pour retarder les désagréables dépôts d'encre dans les encriers, mettez-y de temps à autre, nous dit un chimiste, une petite cuillère à café d'infusion de thé. Le tannin contenu dans le thé empêche l'encre de se décomposer, sans modifier aucunement la couleur.

### REMISE A NEUF DU CUIR DES MEUBLES

On commence par enlever toute poussière et toute trace graisseuse; cela au moyen d'eau tiède additionnée de soude ou d'ammoniaque, ou encore de benzine ou de pétrole.

# LA LUNE DE MIEL ET SES ÉCLIPSIS

par le R. P. A. WINNEN (1)

Monsieur, (2)  
Mesdames,  
Messieurs,

Plusieurs fois dans ma vie, j'ai travaillé aux vues animées: cela vous étonne... c'est pourtant la vérité; et c'étaient de vraies vues animées. Il y avait, comme toujours: d'abord une belle jeune fille, ensuite... un beau jeune homme, et enfin... un mariage, naturellement. Voyons, vous, les experts, n'est-ce pas ça les vues animées?... Voici comment je m'étais lancé dans le métier.

Invité, très aimablement, par un cercle de demoiselles, à leur adresser la parole, j'eus, à tort ou à raison, le courage d'accepter. Pour être

(1) Conférence donnée au Cercle paroissial du Mile-Ém, le 24 janvier 1918.  
(2) Mgr Gauthier, évêque auxiliaire de Montréal.

certain de leur faire plaisir, je leur parlai du mariage, et sous leurs yeux, je plaçai une corbeille de noces, contenant les qualités que possèdent ou que croient posséder, mais surtout que devraient posséder, toutes les jeunes filles à marier. Ce fut le premier tableau. C'est bien joli, bien intéressant, une corbeille de noces, mais, pour une jeune fille, ce n'est pas tout; il faut... le jeune homme; et, discrètement, ces demoiselles demandèrent à le voir, et à l'avoir. Dans un second tableau, je leur montrai donc Roméo, le prince charmant, beau, sage, bon et ressemblant... au point, que chacune, dans l'assistance, y reconnut le... siéni, celui qu'elle voyait dans ses visites ou dans ses rêves.

Aussi "ça prenait", comme disent les directeurs de théâtres; je craignais même que ça ne prit trop, et

dans une autre séance, je me crus obligé, de crier gare, de proclamer qu'il n'y a pas de maris parfaits, qu'avec le meilleur d'entre les bons, la vie est pleine de sacrifices. Des sacrifices... avec mon Roméo, ou mon Adélaïde... allons donc. Vive le sacrifice alors et le plus tôt sera le mieux. Je poussai l'audace jusqu'à faire le panegyrique des "anciennes jeunes filles"; celles qui préfèrent entreprendre la traversée de la vie sur le "Sainte-Catherine". Je démontrai, preuves à l'appui, que ce navire "neutre", bien qu'un peu démodé, n'est pas un simple bateau de sauvetage, mais un steamer de première classe, offrant aux voyageuses de la vie, autant de confort, plus de garanties et moins de dangers: il évite la zone de guerre.

Quant à la jeune fille à marier et au fiancé idéal, que j'avais fait voir dans mes vues animées, ils sont devenus: "Épouse et Marie", car, je les ai unis... dans une brochure qui porte ce titre. Se sont-ils mis en ménage? Je l'ignore. Sont-ils heureux ensemble? Je l'espère, mais je crois qu'ils le sont moins qu'ils n'avaient pensé, et peut-être qu'aux jours mauvais, ils ont eu regret de m'avoir écouté.

Il y a quelques années, j'eus à bénir un mariage que j'étais loin d'a-

voir encouragé... au contraire. La suite prouva que j'avais eu raison, ce qui ne m'empêcha pas d'attraper tous les torts. Mais c'est un refrain qu'on chante à tous les crus: avant la noce: "enfin, mon Père, pourquoi vous opposer à ce mariage?" Un après: "Ah, mon Père, vous n'auriez pas dû nous marier." Cette fois-ci le refrain était dans les tons aigus, car, au bout de quelques mois, l'épouse éplorée vint me dire carrément: Mon Père, ça ne vas pas; c'est vous qui nous avez mariés; vous devriez bien nous démarier.

Il y a de bons mariages; et il n'y en a pas de parfaits; et pour tirer du meilleur, le bonheur ici-bas, il faut autant de travail, que pour tirer d'un champ de blé le pain qui nous nourrit. Pour avoir une belle récolte, il ne suffit pas d'acquiescer au beau terrain et d'y jeter de la bonne semence; il faut sarcler, il faut lutter contre les mauvaises herbes et lutter sans se décourager. Pour être heureux en ménage, il ne suffit pas qu'une bonne fille épouse un bon garçon; il faut lutter pour que le bon grain des qualités dépasse l'ivraie des défauts. C'est pour avoir oublié cette vérité, que des moissons pleines de promesses, des unions riches d'avenir, ont laissé les granges vides et les foyers désertés.

C'est pour éviter ces faillites du bonheur, que je voudrais ajouter quelques conseils, pour ceux et celles qui ont écouté mes premiers avertissements: je ne veux pas de reproches; si je vous ai mariés, je ne tiens nullement à vos démarier.

Le mariage a ses agréments; je veux bien le croire, on l'entend dire de temps en temps; il a aussi ses charges et de cela, je suis sûr, car tout le monde s'en plain. Les agréments manquent quelquefois, les charges, jamais. Ceci est vrai pour les mariages les mieux préparés: je dirais presque, que pour ceux-ci, il existe un danger de plus. La jeune fille, ayant fait un bon et beau mariage, attend, l'âme ouverte, une cascade d'événements heureux. Il n'en arrive d'abord que d'à moitié surpris; et elle est désagréablement surprise; il en vient ensuite de pas bons du tout et la cascade de bonheur se change en un déluge de larmes: Qui aurait jamais pensé cela? A l'attermissement des faits s'ajoute la douleur de l'inattendu, et on se sent doublement malheureux. C'est peut-être à cause de cela que Bossuet a pu dire: Il n'y a pas de pires douleurs que celles qui sont préparées par le meilleur mariage du monde.

Mais alors direz-vous, ce n'est pas drôle du tout de se marier. Certai-

nement non; aussi ne doit-on pas se marier pour que ce soit drôle. Le mariage n'est drôle que dans les romans et au cinéma; par ailleurs, il n'est rien de plus sérieux. Mais voilà: on arrive au mariage par la noce, et comme la noce, c'est le bonheur conquis, on fait comme si la noce devait toujours durer; comme si la noce était tout le mariage; comme si, une fois en ménage, on ne devait plus quitter sa couronne de mariée. L'illusion est si facile; on est si heureux le jour du mariage; comment ne pas être grisé dans cette atmosphère de bonheur qui règne partout? Comment ne pas s'épanouir au milieu des fleurs, des couronnes, de la musique. Ce devait être quelque vieux garçon, l'auteur qui a dit, que la musique du mariage lui faisait l'effet de la musique des soldats qui partent en guerre. D'ailleurs, ce ne sont pas les soldats qui partent, mais les parents qui restent, qui songent le plus aux misères des tranchées, aux dangers des combats. Les soldats, dans leur enthousiasme, ne voient que la gloire, le triomphe... au retour: ils sont dans la lune de miel de la vie militaire.

Josué arrêta le soleil, aussi longtemps qu'il en eut besoin; je ne sais pas qu'on ait encore réussi pour la lune; même pour la lune de miel.

Je ne parle évidemment que de la lune de miel, en mariage; celle de la vie militaire peut se prolonger indéfiniment, la preuve en est faite; il suffit de se retrancher derrière... l'assiette au beurre. Quel est le génie bienfaisant, capable de fixer la lune de miel, pour tous et pour toujours au firmament du mariage. Hélas, la lune, celle-là comme les autres, est changeante et menueuse. "Luna mendax", disaient les anciens, et c'est peut-être pour cela qu'on l'a choisie comme symbole de ce bonheur éphémère.

Vous l'entendez, Mesdames, c'est la lune qui est menteuse, ce n'est pas votre mari. —Pourant, mon Père, si vous saviez... —Oui, oui, je le sais et je vais vous dire. Avant son mariage, Roméo était bon, aimable, plein d'égards pour sa princesse, se plantait aux moindres désirs de sa reine... il était parfait. Que de fois vous l'avez dit à Maman, et que de fois Maman, qui pensait comme vous, vous l'a répété: Ma fille, tu peux remercier le bon Dieu; tu as "frappé" un bon garçon. Les premiers temps, comme tout allait bien, vous pouviez tout faire, tout était de son goût; il ne vous refusait rien; jamais une réprimande, jamais un mot dur, jamais un reproche, et maintenant, c'est tout l'opposé; il trouve à redire à tout; à la moindre observation de Madame, Monsieur prend la mouche et alors, ce sont des prises de bec, qui ne rappellent plus les "bees sucrés" d'autrefois.

A SUIVRE



# La Vie Sportive

## LE CANADIEN EST CHAMPION

LE TORONTO BAISSE PAVILLON DEVANT LES EQUIPIERS DE L'ALONDE — INCIDENT REGRETTABLE AU COURS DE LA JOUTE — RESULTAT FINAL : 11 A 2.

Patinoire Jubilé. — Les Canadiens sont sortis définitivement champions de la première mi-saison en remportant la victoire sur le club de la Ville-Reine. La joute a été jouée en présence d'une assistance plus restreinte que les autres parties. 2,000 personnes à peu près ont vu cette joute qui fut intéressante. Malgré la guigne qui s'est attachée aux gars de Toronto, ceux-ci ont pu réussir à enregistrer deux points au commencement de la première période. Pendant les deux autres périodes, les Habitants ont toujours eu l'avantage et l'ont maintenu jusqu'à la dernière minute de la joute. Pitre et Vézina ont joué leur bonne partie ordinaire cependant que Malone a été le compteur que tous connaissent. L'Alonde n'était pas sur l'équipe, sa blessure au genou n'étant pas encore guérie. MacDonald, l'ancien joueur du Québec, était aligné sur l'équipe canadienne française et il a fait bon effet, il a même réussi à compter. Du côté des Toronto, Noble n'a pas joué sa partie ordinaire, cependant que Holmes, dans les filets, a dû baisser pavillon devant les assauts nombreux des Habitants, aussi les points sont-ils rentrés drus. Au milieu de la joute un incident qui aurait pu avoir des suites fatales a causé tout un émoi. Un nommé Leblanc, empêché plus que de raison, assis dans la galerie, a lancé une bouteille qui est allée se briser sur la glace après avoir passé à quelques pouces de la tête de Skinner. L'individu a été arrêté par la police et mis promptement à la porte de la patinoire.

Le résultat final a été de 11 à 2 en faveur des Habitants.

ALIGNEMENT. Toronto Vézina Buts Holmes Hall Avants Mummy Corbeau Avants Cameron Malone Centres Randall Pitre Ailes d. Meeking McDonald Ailes g. Denny Substitués. — Toronto : Noble, Skinner, Marks, Canadiens: Laviolette, Berlinguette.

Sommaire. Première période. 1-Canadiens, Corbeau... 6.05 2-Toronto, Meeking... 1.15 3-Canadiens, Malone... 1.05 4-Toronto, Randall... 6.20 5-Canadiens, Pitre... 2.40 6-Canadiens, Hall... 0.20 Deuxième période. 7-Canadiens, Malone... 4.05 8-Canadiens, Pitre... 2.45 Troisième période. 9-Canadiens, MacDonald... 4.54 10-Canadiens, Hall... 0.15 11-Canadiens, Pitre... 1.40 12-Canadiens, Malone... 4.50 13-Canadiens, Malone... 4.20

## JOE MALONE TOUJOURS EN TÊTE

LE PLUS GRAND COMPTEUR DE LA N. H. A. A UNE AVANCE DE 10 POINTS.

Joe Malone semble être décidé à tenir la première place chez les compteurs de la N. H. A. Ses succès dans la joute de samedi dernier lui donnent maintenant un avantage considérable sur Cy. Denny, des Ottawa. Canadiens... 33 Cy. Denny, Ottawa... 23 Lalonde, Canadiens... 16 Noble, Toronto... 14 Pitre, Canadiens... 13 Cor. Denny, Toronto... 14 Hyland, Ottawa... 13 Gerard, Ottawa... 10 Cameron, Toronto... 9 Darragh, Ottawa... 9 Meeking, Toronto... 7 Ritchie, Ottawa... 7 Randall, Toronto... 7 Hall, Canadiens... 7 Boucher, Ottawa... 6 Skinner, Toronto... 4 McDonald, Canadiens... 3 Couture, Canadiens... 3 Coughlin, Toronto... 2 Shore, Ottawa... 2 Crawford, Ottawa... 2 Lovrey, Ottawa... 2 Corbeau, Canadiens... 2 Nihbor, Ottawa... 1 Bell, Wanderers... 1 Ross, Wanderers... 1 Stevens, Wanderers... 1 Laviolette, Canadiens... 1

## CERCLE PAROISSIAL SAINT-ZOTIQUE

Tous les ans, au Cercle paroissial Saint-Zotique, l'installation des officiers est faite publiquement. On en profite pour faire une fête ce soir-là, à laquelle tout le monde est prié d'assister gratuitement. Cette année, la fête aura lieu jeudi soir, le 7 février, dans la salle Cartier, à 8 heures 30 p.m. Pour que la fête soit plus belle et plus intéressante que de coutume, on a préparé un très beau programme de chants, déclamations, musique et discours, afin d'attirer un très grand nombre de personnes. Il y aura surtout de la belle musique exécutée par des musiciens de talent. A cette soirée, les prêtres de la paroisse Saint-Zotique, ainsi que tous les membres honoraires ont l'habitude de se faire un devoir d'assister. Le but de cette réunion est de faire connaître au public les nouveaux officiers et pour dire ce que le Cercle paroissial Saint-Zotique a accompli de bonnes œuvres et qu'il se propose de faire davantage pour le bien et l'avancement de l'association.

## BELLE VICTOIRE DE NOS COMPATRIOTES

Le club d'échecs de Westmount a subi une défaite écrasante, samedi soir, dans les salles des Chevaliers de Colomb, aux mains d'amateurs canadiens-français. Quatorze joueurs se disputèrent les chances du combat et le tournoi se termina subitement à 11 heures.

Les participants du tournoi s'alignèrent dans l'ordre suivant: Canadiens-français Westmount MM. C. Germain Jos. Sawyer A. Cartier A. Falconer G. Pelletier Dr McArthur G. Maréchal A. Jones J.-A. Boucher L. Orkin Dr Winfrey W. Wechsler H. Mackay A.-B. Kirkham A.P. Beauchemin T. Baroff G.A. Massé A.-E. Wurtelle V. Doré F.-A. Page A.-C. Larivière Dr Smith J.-A. Champoux T. Banks Chs.-Ed. Parrot A.-E. Taylor P. Couture A. Morton Après une lutte contestée, les Canadiens-français remportèrent la victoire avec le résultat suivant: Parties gagnées: — MM. G. Maréchal, J.-A. Boucher, Dr Winfrey, A.P. Beauchemin, Victor Doré, A.-C. Larivière, J.-A. Champoux, Chs.-Ed. Parrot et P. Couture. Parties annulées: MM. C. Germain et J. Pelletier. Parties perdues: — MM. A. Cartier, H. Mackay et G.-A. Massé. Un nombre des parties les plus contestées, il convient de signaler celle de M. A. Sartier contre G. Falconer, la plus longue de la soirée, celle de M. Clément Germain contre M. Joseph Survejer, la plus acharnée, et celle de M. J. Pelletier livra au Dr McArthur: ces six joueurs comptent parmi les amateurs d'échecs les plus forts et les plus redoutables de la métropole. Nous publions leurs parties dans notre chronique du samedi.

Le succès du tournoi revient à M. Alexis Cartier, qui prépara toutes les voies et entreprit les démarches auprès de certains membres influents des Chevaliers de Colomb qui témoignent beaucoup d'encouragement aux passionnés du noble jeu.

## BLANCHISSAGE DU SHAWINIGAN

LE CLUB DE LA SALLE LUI INFLIGE UNE DEFAITE EN REGLE.

Trois-Rivières, 4. — Notre excellente équipe locale a encore placé à son crédit une brillante victoire remportée sur le club de "Shawinigan". La joute dénuée de toute rudesse a fait ressortir une fois de plus la beauté du jeu de nos vaillants équipiers. Malgré les efforts du Shawinigan, celui-ci bombardé de tous côtés par les hommes de Lajoie dut baisser pavillon et les De La Salle triomphèrent par un résultat de 7 à 0. Mardi le 5 février ils recevront probablement la visite du club de Chicoutimi. Inutile de dire que ces parties seront chaudement disputées. La réputation du Chicoutimi n'est plus à faire et cette joute promet d'être des plus intéressantes.

## AU JUBILÉ CE SOIR

LE LYALL ET LE STE-ANNE SE RENCONTRERONT CE SOIR. — LES STARS ET LA CASQUETTE AUSSI AU PROGRAMME.

Tous les partisans de la Ligue Montreal et en général tous les amateurs de hockey seront ce soir au Jubilé pour voir les Sainte-Anne et le Lyall aux prises dans une partie qui aura une influence énorme sur le championnat. Une victoire du Sainte-Anne sur le Lyall qui est en tête de la ligue mettrait trois clubs égaux pour la première place. Si, au contraire, le Lyall l'emporte ce soir sur le Sainte-Anne, il aura de belles chances de remporter les honneurs de la saison 1918. Les amis des deux clubs seront là en force pour encourager leurs favoris. C'est dire que toute la Pointe-Saint-Charles sera là pour encourager et applaudir le Sainte-Anne. On sait que les dadas sont les plus enthousiastes partisans du club irlandais et nous avons pu le constater jeudi dernier alors que toute une phalange de jeunes filles n'a cessé d'acclamer et de stimuler le Sainte-Anne pendant toute la durée de sa partie avec les Garnets. Le Sainte-Anne et l'Hochelega sont les deux clubs de la Ligue Montreal qui reçoivent le plus d'encouragement et il sera intéressant d'entendre les partisans du Sainte-Anne ce soir, lors de la partie avec le Lyall.

## BELLES JOUTES AU VICTORIA

LA LIGUE DE LA CITE DONNERA DE BELLES EXHIBITIONS CE SOIR. — LE LAVAL DEVRA FAIRE UNE DURE LUTTE POUR CONSERVER SON TITRE.

La ligue de la Cité a un bon programme pour ce soir, lorsque ses équipes prendront la glace, bien déterminées à se faire une lutte à mort. La saison progresse rapidement, et la lutte se poursuit contestée et acharnée pour les premiers honneurs de la ligue. Le Laval tient toujours la tête avec une faible avance sur les autres clubs, mais il aura une forte tâche sur les bras, lorsqu'il fera face aux Canadian Vickers, dans la deuxième partie au programme. Les Vickers sont, en effet, malgré leurs échecs, de redoutables adversaires, et ils sont bien déterminés à battre le Laval, ce soir, au Victoria. Il faudra donc que les Carabins luttent avec acharnement pour triompher, et toute l'équipe devra pratiquer la cohésion. La première partie entre Shamrock et Loyola sera une grande exhibition, et les amateurs verront un jeu de toute beauté qui se déroulera avec une rapidité et une fougue exceptionnelles. Les Loyola ont l'espérance de remporter le championnat de nouveau, tandis que le Shamrock n'a jamais eu de chances aussi belles que cette année de remporter le titre. La joute sera donc vive et mouvementée. La finale, entre McGill et National, sera une grande rencontre, car les deux clubs sont des rivaux acharnés, qui ne se sont jamais fait de quartier. La lutte sera passionnante, et le National fera un effort désespéré pour abaisser les couleurs des étudiants, qui opposeront une résistance mortelle. La rencontre promet de la sensation, et ce programme de ce soir, au Victoria, rue Drummond, sera un des meilleurs de la saison. Tous les amateurs en seront témoins.

## ANCIEN CHAMPION DE BOXE DÉCÉDÉ

Abington, Mass., 2. — John L. Sullivan, ancien champion mondial des poids lourds à la boxe, est mort aujourd'hui, en cette ville, où il demeurait.

John L. Sullivan était né à Boston le 15 octobre 1858, il mesurait 5 pieds 10 pouces et pesait 196 livres, et était de nationalité irlandaise-américaine. Voici la liste des principaux combats disputés par le défunt: 1880: Knockout — George Rooke, 2 rondes. J. Donaldson, 10 rondes. Exhibition — Joe Goss, 3 rondes. 1881: Gagne — Steve Taylor, 2 rondes. John Flood, 8 rondes. Knockout — Fred Crossley, 1 ronde. James Dalton, 4 rondes. Jack Burns, 2 rondes. 1882: Gagne — Paddy Ryan, 9 rondes. John McDermott, 3 rondes. Knockout — Jimmy Elliott, 3 rondes. Exhibition — Tug Collins, 4 rondes. Joe Coburn. 1883: Gagne — Charlie Mitchell, 3 rondes. Herbert A. Slade, 3 rondes. 1884: Gagne — Fred Robinson, 3 rondes. Geo. M. Robinson, 4 rondes. Enos Phillips, 4 rondes. Knockout — Al Max, 1 ronde. Dan Henry, 1 ronde. William Fleming, 1 ronde. 1885: Gagne — Alf Greenfield, 4 rondes. Jack Burke, 3 rondes. Dom McCaffrey, 6 rondes. Arrêté par la police. Paddy Ryan. 1886: Sept. 18, Frank Herald, à Alleghany 2 rondes; nov. 13, Paddy Ryan, San Francisco, K., 3 rondes; déc. 28, Duncan McDonald, N. Denver, Col., 4 rondes. 1887: Jan. 18, Patsy Cardiff, Minneapolis, N., 6 rondes. 1888: Mars 10, Charley Mitchell, à Chantilly, Fr., N., 39 rondes. 1889: Juillet 8, Jake Kilrain, à Richburg, G., 75 rondes. 1892: Sept. 7, Jim Corbett, à la Nouvelle-Orléans, 21 rondes. 1896: Août 31, Tom Sharkey, à New-York. Pas de déc., 3 rondes.

## LES PARTIES DANS LA N. H. A.

Voici le calendrier des joutes de la deuxième mi-saison de la N. H. A. Fév. 6.—Canadiens vs Ottawa. Fév. 9.—Toronto vs Canadiens. Fév. 11.—Ottawa vs Toronto. Fév. 13.—Toronto vs Ottawa. Fév. 16.—Ottawa vs Canadiens. Fév. 18.—Canadiens vs Toronto. Fév. 20.—Toronto vs Canadiens. Fév. 23.—Ottawa vs Toronto. Fév. 25.—Canadiens vs Ottawa. Fév. 27.—Ottawa vs Canadiens. Mars 2.—Canadiens vs Toronto. Mars 6.—Toronto vs Ottawa.

## POSITION DES CLUBS DE LA LIGUE PROFESSIONNELLE

Gag. Perd. Pour C'tre Pts. CANADIEN... 10 3 82 47 20 TORONTO... 6 6 60 73 12 OTTAWA... 5 8 65 71 10

Prochaine partie, lundi le 4 février. — Ottawa vs. Toronto.

## SIR ROBERT VICTIME D'UNE INDISCRETION

Où il est prouvé que notre premier ministre, après avoir échoué dans son projet de remplacer l'ouvrier canadien par le coolie chinois, avait l'intention d'importer des valets de ferme américains — On proteste outre-quarante-cinquième.

Ottawa, 3. La grosse question ici est celle de la main-d'œuvre agricole, pour les prochaines semailles et la récolte qui en résultera s'il plaît à la Providence. Le gouvernement devient de plus en plus embarrassé d'attraper ses deux lièvres à la fois, la conscription et la production. Les agriculteurs demandent des hommes à grands cris, tandis que d'autre part les fanatiques crient d'envoyer les hommes en Europe. Il nous faut absolument 70,000 hommes pour les travaux des champs, et nous les avons, mais sir Robert Borden veut absolument les envoyer en Europe, justifiant, de plus en plus l'épithète de "saboteur", (disrupter of Canada) que lui a décernée M. John S. Ewart. Cette attitude du premier ministre et du gouvernement est tellement absurde, tellement insensée que l'on ne pouvait s'empêcher de croire que ces missions avaient une autre carte dans leur manche, et qu'elles se proposaient de trouver ailleurs les hommes dont le pays a besoin pour ses travaux les plus urgents, urgents pour les alliés autant que pour notre propre population. On ne se trompait pas tout à fait. Tour à tour, il a été question d'importation de coolies chinois, des hommes de peine asiatiques mais disciplinés et peu exigeants quant au salaire, que l'on se sera procurés avec une bombe à détonner nous n'avons pas la liberté de préciser la cause. Puis les ouvriers canadiens ayant protesté énergiquement contre cette intrusion asiatique dangereuse pour l'avenir économique du pays, M. Borden et ses acolytes se sont tournés instinctivement et comme sans le faire exprès du côté de la grande république du sud, avec ses cent millions d'habitants. Du moins, c'est ce qu'on a cru pendant un certain temps, jusqu'au jour, tout récent, où une bombe a éclaté aux Etats-Unis, sous la forme d'un article paru dans le "New York Evening Post", dénonçant une circulaire secrète de la censure canadienne, par laquelle on apprenait que le gouvernement Borden avait des intentions secrètes sur les ouvriers de fermes des Etats-Unis. Le "Post" publiait le texte complet de cette circulaire confidentielle, et tout de suite les autres grands journaux américains, s'empressèrent d'accablèrent de demandes d'informations leurs représentants dans la capitale canadienne. Que pouvaient dire ceux-ci devant le texte officiel publié par l'"Evening Post", journal entre tous sérieux et bien documenté.

La chose en est là, le gouvernement est fort ennuyé de cette affaire et ne sait plus à quel pays se vouer pour remplacer les Canadiens qu'il envoie guerroyer contre les ennemis actuels de l'Angleterre. Il y aurait bien une solution, la seule du reste qui soit rationnelle et équitable, mais la raison et l'équité perdent tous leurs droits, on se laisse aller à la longue date, lorsque l'orgueil britannique est en jeu. Cette solution, c'est que lorsqu'on a besoin de 70,000 hommes pour sauver de précieuses et indispensables moissons, et que par un hasard providentiel on a justement sous la main ces 70,000 hommes, on les emploie à la chose rationnelle et urgente, on les envoie semer et récolter le blé que Dieu a fait pour nourrir les humains. Et que les chancelleries d'Europe s'arrangent comme elles peuvent, puisqu'elles ne veulent pas écouter la voix du pape et de la justice éternelle. Quant à l'indignation de l'impérialisme britannique, lequel se débat le gouvernement depuis la publication sensationnelle du journal américain? On se le demande encore. Sir Robert Borden voudrait bien pousser jusqu'au bout sa politique de destruction nationale, mais il semble que les nécessités économiques, aidées d'accidents comme celui qui vient de se produire dans la presse américaine, finiront par l'en empêcher. Comme disait le proverbe antique: "Lorsque les dieux veulent détruire un puissant, ils commencent par le rendre fou".

## ETRANGE BAILLONNAGE

On chuchote tout bas, dans les cercles impérialistes, et un peu plus dans les autres, certaines rumeurs concernant un homme public occupant un poste considérable dans le cabinet d'une grande puissance insulaire qui ne nous est pas tout à fait inconnue. Ce haut et puissant personnage fut l'objet, lorsqu'il arriva sur nos bords, des plus flatteuses réceptions, et il nous revient à la mémoire des articles dithyrambiques publiés en son honneur par des scribes unilingues qui sont aujourd'hui les premiers à le répudier et à proclamer qu'ils ne connaissent point cet homme, ou autrement dit, qu'il n'est pas digne des belles choses qu'il en disaient eux-mêmes il y a peu de jours. Qu'est-il donc arrivé? Rien qui soit public, mais on ne sait point certaine tournure oratoire à sensation semble avoir été arrêtée court, par quelque fluide mystérieux, qui serait peut-être télégraphique. On a vu déjà un grand capitaine canadien arrêté en pleine gloire à Londres et ailleurs, par un seul télégramme du chef du gouvernement auquel il appartenait. Même aventure ne pourrait-elle être arrivée à ce jeune et brillant avocat, qui n'est pas sir John Simon, comme on l'a appris avec empresse dans l'élucubration récente d'un jeune scribe unilingue? Pourquoi un grand dictateur serait-il intervenu pour faire taire un orateur indiscret et maladroit, qui aurait fait la sottise de froisser gravement un consul haut monté dans la sphère diplomatique? Qu'en sait-on au juste, dans le vulgaire populo auquel appartient le plus grand nombre de nous tous?

## "EYE WITNESSES" COMPROMETTANTS

Le "Citizen" a publié il y a trois jours une longue lettre ouverte au premier ministre, signée par un lieutenant Quinn, revenu du front, et il y a deux mois environ. Ce militaire y révèle des faits étonnants sur la façon dont sont "paquetés" les bureaux militaires canadiens en France. On y trouve plus d'un millier d'embusqués en uniforme, dit-il, dont la plupart n'ont jamais vu le feu ni traversé en France, sauf peut-être pour ces promenades de dix ou quatorze jours que les vrais soldats appellent des "Cook's tours". Il s'y trouve entre autres, d'après M. Quinn, les fils de deux anciens ministres récemment sortis du cabinet Borden, etc., etc. Cette lettre a fait sensation, et sir Robert Borden n'a pas dédaigné y répondre en faisant publier une déclaration officielle dans laquelle il est dit que sir Edward Kemp dit que ce n'est pas vrai, ce qui ne constitue pas une dénégation d'une force écrasante, pour qui connaît la mesure des capacités cérébrales de M. Kemp.

## LE RAPPORT EST DEMENTI OFFICIELLEMENT

Washington, 3. — Un communiqué officiel publié hier par l'ambassade anglaise, nie les rapports disant que sir Frederick Smith, procureur général de la Grande-Bretagne, avait été rappelé dans son pays, à cause de certaines remarques qu'il aurait faites au cours de ses discours en Amérique. Le communiqué déclare que cette nouvelle est dénuée de vérité, et que c'est toujours été l'intention de sir Frederick Smith de retourner en Angleterre, vers la fin de janvier. Le "New-York Evening Post", dans son édition de samedi, annonçant une nouvelle sensationnelle, à l'effet que le gouvernement anglais, ennuyé du ton du discours en Amérique de sir Frederick Smith, avait ordonné son immédiat retour en Angleterre. Le "New-York Evening Post" rapportait, entre autres choses, les paroles suivantes: "Après le procès de sir Roger Casement, je menaçai de démissionner du cabinet, à moins que le traité ne fût exécuté. Je mis le choix entre Casement et moi-même. Rien ne m'a procuré autant de plaisir, que l'exécution de Casement." Le "Post" rapporte aussi ce qu'aurait dit sir Frederick Smith, concernant la convention irlandaise: "Laissons les parler. Dans quelques mois, moi qu'il arrive, tous ces mots ne leur serviront de rien."

## LA CONTREBANDE ON PROCÉDAIT HABILLEMENT

DEUX ANS DURANT, L'ALLEMAGNE A PU SE PROCURER, AVEC L'AIDE D'UNE ORGANISATION SECRETE, LES PRODUITS QUI LUI ETAIENT INDISPENSABLES — INTRIGUES DE BOLO.

New-York, 4. — Dans les premières semaines de la guerre européenne, le gouvernement allemand comprit qu'à mesure que la guerre avançait et que le blocus anglais l'enserrait, il allait avoir besoin de tout ce qu'il pourrait faire passer en contrebande, malgré la surveillance des marines alliées, en fait de laine, coton, jute, résine et autres matières premières. En conséquence, il fut formé une organisation secrète, composée principalement de banques, qui achèterait sur les divers marchés du monde ces divers produits et verrait à les faire parvenir en Allemagne. Les individus chargés de trouver les matières premières reçurent l'instruction de se rendre dans tous les pays, ennemis aussi bien que neutres, d'acheter tout ce qu'ils trouveraient, et, lorsque ce serait nécessaire de payer par traites tirées sur des banques des pays ennemis.

Pendant plus de deux ans, ce plan fonctionna presque à la perfection et l'Allemagne put se procurer pour des millions de dollars d'articles dont elle avait un pressant besoin, en particulier du coton, de la laine et de la jute. Elle obtint le coton des Etats-Unis, la laine en ce pays et dans l'Afrique-Sud, et la jute aux Indes. Et pendant tout le temps que marchait cette gigantesque combinaison d'achats, il y avait, réparties dans le cadre de sûreté de Hugo Schmidt, le comte de la Deutsche Bank, à New-York, l'histoire presque complète de toutes les transactions allemandes dans les pays ennemis ou neutres et si Bolo Pacha s'était tenu éloigné des Etats-Unis, ces documents seraient encore probablement en possession de Schmidt ou de quelque autre agent de confiance du gouvernement allemand. Mais Bolo Pacha vint à New-York en 1916, et entra en négociations avec l'ambassadeur von Bernstorff, chef des activités secrètes de l'Allemagne aux Etats-Unis, afin d'obtenir l'appui financier nécessaire à un complot dont le but était de corrompre la presse française en faveur d'une paix séparée à conclure d'après les vues favorables aux Allemands. Bolo, par l'intermédiaire d'un certain Adolph Pavestendit et de Hugo Schmidt, ce dernier agissant en qualité de paie-maitre; obtint du gouvernement allemand, par Bernstorff, plus de \$1,700,000, s'en retourna en France, à son retour, et découvrit que les autorités françaises étaient devenues soupçonneuses à son sujet, et qu'elles avaient réclamé du gouverneur de New-York une enquête sur ce qu'il avait fait lui, Bolo, durant la période où il complotait avec Bernstorff à New-York et à Washington. Au cours de cette enquête, l'attorney-général saisit tous les papiers en possession de Hugo Schmidt, et ce fut comme résultat de l'examen minutieux de ces papiers que l'on connut la façon dont l'Allemagne se procura de la laine et de la jute de maisons anglaises, du coton et d'autres articles des Etats-Unis. Ces papiers prouvent qu'en 1914, dans les premières semaines de la guerre, un nommé Eugène Scherwidt arriva à New-York. Cet individu avait été, en Belgique, l'agent d'Alfred Everitt, exportateur de laine du Cap, dont les établissements principaux sont à East London et à King William's Town, en Afrique-Sud. Schmidt commença alors des négociations dans le but d'utiliser l'approvisionnement de laine dépendant d'Everitt, et, en décembre 1914, il écrivit à la Deutsche Bank, de Berlin au sujet de la possibilité qu'il y aurait de se procurer de la laine d'origine britannique en Afrique-Sud. Il commença par dire que, au cas où il lui serait possible de se procurer de la laine de cette partie-là des possessions anglaises, il serait nécessaire d'effectuer les paiements en livres sterling tirés sur Londres. "Ceci toutefois ne devrait offrir aucune difficulté, écrivait-il, parce que je pourrais faire des arrangements pour le paiement final par l'entremise de la Guaranty Trust Company de New-York. La plus grande difficulté est de trouver une maison d'affaires qui agisse comme intermédiaire comme acheteuse nominale. Cependant cela aussi peut être accompli. J'ai en vue à cette fin, la Botany Worsted Company, de Passaic, N. J., et j'en ai déjà parlé avec M. Stohler, directeur de la compagnie. J'en ai également parlé à la maison Forstmann et Hoffmann, de Passaic. Cette occasion, ce me semble devrait intéresser nos amis. En ce même mois, les lettres de Schmidt indiquent que les Allemands établirent un crédit de \$125,000 à la Standard Bank of South Africa, Limited, d'East London, dont le crédit devait être tiré par Everitt, à 90 jours de vue, par la succursale londonienne de la Guaranty Trust Company. Ce montant était déposé à New-York en paiement à effectuer à la compagnie Forstmann-Hoffmann, et les produits furent subsequmment reexpédiés dans un port de la Scandinavie. Pour ce qui est de la pénurie de jute en Allemagne, ce qui suit est un extrait d'une lettre trouvée dans les classeurs de Schmidt, laquelle est datée du 20 janvier 1915, adressée à lui Schmidt, et signée par un individu dont le nom paraît être Kolenkaempff. "Il y a quelques difficultés à faire des achats de jute à Calcutta, parce que les exportateurs de cette ville refusent de faire des expéditions aux Etats-Unis, sauf à des industriels travaillant effectivement ce produit. Je crois cependant que l'on peut faire affaire avec MM. Ernsthausen, Limited, de Calcutta, dont l'agent local a montré plus de disposition que tous les autres à entreprendre des relations d'affaires. L'ex-

Les vins chez Moquin Frères VINS BORDEAUX Medoc... le gal. \$1.60 St-Julien... le gal. 1.75 Doux... le gal. 4.50 St-Julien... la douz. 6.00 VINS DE MESSE (approuvés) Sec... le gal. \$2.50 Doux... le gal. 2.75 Demandez notre liste de prix des vins et liqueurs. Cotation donnée au téléphone. Moquin Frères Importateurs de vins et liqueurs, 120, RUE ST-DENIS, angle Dorchester. Tél. Est 1682-4755.

REPRESENTATIONS CONTINUES LA ILPM St Denis Le Temple de l'Art Silencieux TOUTE CETTE SEMAINE THEA BARA dans "CAMILLE" (La Dame aux Camélias) La plus grande histoire d'amour jamais écrite par ALFRED DUMAS, fils. Attraction exceptionnelle CHARLIE CHAPLIN dans une nouvelle production de "THE RISK"

LOEW'S VAUDEVILLE THEATRE RIEN QUE DES ETILLES AU PROGRAMME "The Truthful Liar" Burke et Harris et 4 autres artistes NORMA TALMADGE dans "Ghosts of Yesterday" Représentation continue depuis 11 h. jusqu'à 11 h. du soir. Prix: Après-midi 10-15c; soir, 15-25c; am., dim. et fêtes, les prix du soir sont en vigueur.

SALLE WINDSOR, JEUDI PROCHAIN CASALS Le violoncelliste incomparable. Billets en vente chez Archambault et Lind say, \$1.00, \$1.50, \$2.00, \$2.50.

La joute en Allemagne est difficile parce que les neutres résistent de l'accepter. Cependant on peut l'entreposer. Le 25 janvier suivant Schmidt informa ses supérieurs à la banque de Berlin qu'on avait acheté 500 balles de jute de la maison Ernsthausen, Limited, de Chicago. Quant au coton, un grand nombre d'entrées indiquent qu'il en a été expédié d'énormes quantités en Scandinavie et dans d'autres pays neutres d'Europe, et dont chaque parcelle avait été achetée avec de l'argent allemand pour des fins de guerre.

## UNE ACCUSATION CONTRE LES ALLIÉS

La Haye, 4. — Le comte Zu Rentlow, au cours d'un article qu'il vient de publier dans le "Deutsche Tages Zeitung" sous le titre: "On sème la sédition dans les Empires du Centre", déclare en toutes lettres qu'il existe un comité anglo-américain à Washington qui n'a pas d'autre but que de soulever le peuple allemand et autrichien. L'entente, dit-il, veut créer un armistice à tout prix parce qu'elle craint les forces de l'Allemagne dans le "West". Toute cette campagne, ajouta-t-il, est l'oeuvre des "pharisiens" et des capitalistes. Dès le commencement de la guerre, Wilson, Lloyd George et Asquith ont tout fait dans leurs discours pour influencer les socialistes démocrates allemands et répandre l'idée de la démocratie. Wilson avait alors un certain prestige en Allemagne, admet le comte Rentlow, mais les temps sont bien changés depuis, remarque-t-il avec une certaine pointe d'ironie.

## LES JEUNES NOTAIRES

L'Association des jeunes notaires du district de Montréal, aura son assemblée mensuelle ce soir le 4 courant, à 8 heures, au Windsor, chambre "Oak Room". M. Evariste Brassard, avocat, y donnera une conférence sur la loi des droits de succession. Tous les notaires du district sont cordialement invités d'y assister.

## VICTIME DE L'EXPLOSION DE BELOEIL

Rosario Ménard, fils du capitaine Ménard, de la police de Montréal, qui s'est fait brûler vendredi soir par une explosion à la poudrière de BeLoeill, est mort samedi soir. Ménard était âgé de 33 ans et travaillait depuis quelques mois à BeLoeill. La victime avait été transportée, après l'accident, à l'hôpital Général, lieu du décès.

A LOUER Bureaux modernes dans le centre des affaires IMMEUBLE VERSAILLES 90, St-Jacques, Main 8745.

# COMMERCES ET FINANCES

## LE MARCHÉ DES VIVRES

NOS APPROVISIONNEMENTS D'ŒUFS, DE FROMAGE ET DE BEURRE, A LA DATE DU PREMIER FEVRIER. — FLECHISSEMENTS ET AUGMENTATIONS. — DIVERS.

Nos approvisionnements d'œufs, à la date du 1er février, se chiffrent par 11,723 caisses d'œufs entrecuissés et par 133 caisses d'œufs frais, les premiers faissant ressortir un fléchissement de 22,556 caisses, par comparaison avec les chiffres de la date du 1er janvier 1918, et un accroissement de 6,543 caisses par rapport aux mêmes données du 1er janvier 1917.

On estime à 38,289 colis nos approvisionnements de beurre à Montréal, au 1er février 1918, soit un déficit de 10,474 colis, par rapport à janvier 1917, et un déclin de 19,692 colis par rapport aux chiffres de janvier 1918. A la date du 1er février, nos approvisionnements de fromage à Montréal s'établissent à 31,492 boîtes, en diminution de 35,811 boîtes par rapport aux données du 1er janvier dernier, et en augmentation de 13,685 boîtes par comparaison avec les chiffres publiés le 1er février 1917.

Il y a peu de changement à noter par ailleurs.

Nous cotons : —

**FARINE-ETALON**  
Franco à bord (f.o.b.) Montréal  
Livré en magasin . . . \$11.10  
En lots fractionnés et aux épices . . . \$11.30

**ŒUFS** —

Les arrivages de la huitaine écoulée se chiffrent par 1,584 caisses, par comparaison avec 2,019 pour la semaine antérieure et 2,233 pour la huitaine correspondante de l'année dernière. La totalité des arrivages de la période s'étendant du 1er mai 1917 à ce jour s'établit à 308,223 caisses, contre 330,661 pour la période correspondante de l'année dernière.

**ŒUFS** —  
poids . . . 70s  
œufs frais . . . 58s  
Héposés, de choix . . . 52s  
Héposés, No 1 . . . 48s  
Héposés, No 2 . . . 45s

**BEURRE** —

Les arrivages de beurre, pour la semaine terminée le 2 février 1918, se chiffrent à 758 colis, accusant une déperdition de 2,855 colis sur les chiffres de la semaine antérieure et un déclin de 874 colis par rapport à la période de l'an passé, cependant que l'ensemble des arrivages de la période écoulée depuis le mois de mai 1917 jusqu'à ce jour font ressortir une déperdition de 145,013 colis par comparaison avec les chiffres de la période correspondante de l'année dernière.

De beurrierie (haut choix) sept. et oct. . . 47 à 47½  
De beurrierie (bon choix) sept. et oct. . . 46 à 46½  
De beurrierie (arrivages quotidiens) . . . 45 à 45½

**FROMAGE** —

Les arrivages de fromage, pour la huitaine écoulée, se chiffrent par 487 boîtes, soit une diminution de 1,165 boîtes par rapport à la semaine antérieure, et un fléchissement de 6,513 boîtes par rapport à la même semaine de l'année dernière, cependant que les arrivages de la période comprise entre le 1er mai 1917 et ce jour présentent un déficit de 402,900 boîtes par comparaison avec le même laps de temps de l'an dernier.

La commission impériale d'achats paye les prix suivants:  
Fromage No 1 . . . 21s  
Fromage No 2 . . . 21s  
Fromage No 3 . . . 20s

**MIEL** —

Blanc No 1, en rayons . . . 21 à 22s  
Blanc No 2, en rayons . . . 19 à 20s  
Brun No 1, en rayons . . . 18 à 19s  
Brun No 2, en rayons . . . 17s  
Blanc, extrait, enseau de 30 lbs. . . 17 à 18s

**VIANDES FUMÉES** —

Le jambon de 8 à 10 livres, coté de 31 à 32 sous la livre; de 12 à 15 livres, 30 à 31 sous la livre; plus lourd, 29 à 30 sous la livre, tandis que le lard fumé à déteindre ("breakfast bacon") coté 40 à 41s; le lard fumé Windsor de choix, de 42 à 43 sous; et le lard fumé Windsor désoissé, de 44 à 45 sous la livre.

**VOLAILLIS** —

Dindes, la livre . . . 35 à 36s  
Poulets nourris au lait . . . 35 à 36s  
Poulet No 1 . . . 32 à 33s  
Poules de choix . . . 29 à 30s  
Poules ordinaires . . . 27 à 28s  
Canards . . . 29 à 30s  
Oies . . . 27 à 28s

**POMMES DE TERRE** —

Au cours de la semaine écoulée, les pommes de terre ont accusé des déclin variant de 10 à 25 sous par sac, et les Montagnes Vertes continuent de se vendre de 82 à 82½; les pommes de terre blanches de l'Ontario s'échangeant à raison de 81,90 à 82, et les rouges, à 81,80 à 81,95 par sac de 80 livres, chez le vendeur (ex-stor).

NOTA.—Les prix cotés ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

**ARTHUR BRUNEAU**,  
Membre, Bourse de Montréal  
**BRUNEAU & DUPUIS**  
COURTIERS  
Bureau de Montréal,  
97 ET 99 S.-FRANÇOIS-XAVIER  
Succursales: QUÉBEC ET SORLÉ  
Fil direct, avec  
FOBT & FLAGG, New-York

## LA MATINÉE À LA BOURSE

ELLE AURAIT ÊTE TOUT A FAIT TERNE, SANS LES QUELQUES AVANCES IMPORTANTES QUI ONT ÊTE RÉALISÉES EN COURS DE SEANCE—LES OPERATIONS.

Le fait que, grâce au décret du "landi sans feu", les affaires sont suspendues à Wall Street, réduit considérablement le volume de nos propres affaires de Bourse.

Les séances actives de la dernière huitaine subsistent donc aujourd'hui un moment d'arrêt, et n'ont été les plus-values importantes enregistrées en cours de matinée, la séance n'aurait présenté aucune espèce d'intérêt.

Mais l'action Shawinigan fait un bond en avant, passant rapidement de 112, niveau de fermeture antérieure, à 116 1/4, et revenant à 116, vers midi. Pendant ce temps-là, les droits de souscrire à la prochaine émission de la Shawinigan Company se traitent à des prix montant graduellement de 5 à 32, puis rétrogradant, vers, midi, à 30.

Par ailleurs, les parts de Quebec Railway font l'objet de quelques transactions à raison de 18 et demi d'abord et de 19 ensuite; les Iron se présentent à 58 7/8; des lots fractionnés de Steel of Canada trouvent preneur à 54 3/4; 20 parts de Smelters se vendent à 26; les Ontario Steel cotent 28; les Brompton Paper descendent à 47 et quart; les Can. Cement déclinent à 58 1/4; 5 actions Civic Power se fixent à 74 1/2; 10 parts de Canadian Cottons s'absorbent à 49; les Laurentide baissent à 156 et demi; les Dom. Textile démeurent à 83 et demi; des lots fragmentés de C. Gen. Electric se traitent à 10 1/2 et demi.

Dans le compartiment des bons et obligations, les Montreal Tramways (debentures) se négocient à raison de 72 3/4.

L'ensemble des opérations de la matinée a porté sur 12,098 parts.

**OPERATIONS DE LA MATINÉE**

Cours fournis par la maison BrunEAU & Dupuis, courtiers, 95, rue St-François-Xavier, Montréal.

**Actions ordinaires**  
Shawinigan rights, 40 à 5, 5 à 5, 100 à 5 1/2, 60 à 5 1/2, 80 à 5 1/2, 100 à 9, 20 à 10, 100 à 12, 11 à 12, 7 à 12, 50 à 15, 100 à 20, 20 à 20, 25 à 22, 10 à 22, 10 à 24, 5 à 25, 35 à 24, 100 à 25, 100 à 28, 350 à 30, 20 à 30, 100 à 30, 45 à 31, 5 à 30, 17 à 32, 40 à 42, 35 à 31, 3 à 30, 10 à 30, 5 à 30, 10 à 30, 37 à 30, 100 à 30, 10 à 30, 20 à 30, 1 à 30, 140 à 20, 5 à 20, 100 à 20, 140 à 20.

**Obligations**  
Mont. Tramways, 8500 à 72 3/4, 87200 à 72 3/4, 8500 à 72 3/4, 84000 à 72 3/4.

**Emprunts de guerre**  
Dominion 1937, 81000 à 93 3/8, 81000 à 93 1/4.

**Banques**  
Royal, 2 à 208, 10 à 208.

**Tram. Power, 5 à 29 1/2.**

**OPERATIONS DE LA SEANCE DE SAMEDI**

Bell Telephone, 4 à 132 1/2.  
Brompton, 6 à 47.  
Bridgman, 25 à 37, 50 à 37, 25 à 30, 5 à 30, 5 à 36, 15 à 36.

## ÇA ET LÀ

Le rapport provisoire du compte rendu des opérations de la Compagnie d'Assurance Sun Life du Canada, qui sera déposé devant l'assemblée générale des actionnaires de la compagnie, fait ressortir, pour l'exercice arrêté le 31 décembre dernier, un actif total de 900,100,174, en augmentation de 87,211,178 en cours d'exercice. L'excédent provenant des primes, locations et intérêts touchés, s'établit au niveau encre incriminé de \$19,288,997, plus-value de \$789,866 sur les chiffres correspondants de 1916. En l'année, l'excédent définitif sur tout passif, le capital y compris, s'élève à \$8,840,245, après avoir pourvu au versement de \$1,568,389 aux assurés en guise de répartitions, ce qui représente un accroissement de \$49,488. Au cours de l'exercice écoulé, la compagnie a versé à ses assurés ou à leurs héritiers en réclamations de décès, en polices venues à maturité, et en participation de bénéfices la somme de \$8,840,245, portant à \$69,094,316 la totalité des déboursés de cette nature effectués par la société. Les \$47,811,567 de nouvelles affaires de la compagnie, dont les primes ont été touchées, indiquent une augmentation de \$5,039,270 par rapport au point culminant annuel antérieur. L'ensemble des assurances en vigueur assumées par la société se chiffre par \$31,870,948, soit une plus-value de \$30,436,243 sur les chiffres correspondants de décembre 1916.

## VIANDES SUR PIED A CHICAGO

Chicago, 4. — Gros bétail: arrivages, 16,000 têtes; marché ferme; boeufs, \$8.65 à \$14.25; pour l'élevage et l'engraissement, \$7.50 à \$10.60; vaches et génisses, \$6.50 à \$12; veaux, \$9.50 à \$16. Menu bétail: arrivages, 41,000 têtes; marché fort; légers, \$15.75 à \$16.50; mères, \$10 à \$16.65; lourds, \$15.95 à \$16.65; très gras, \$15.95 à \$16.15; cochons, \$13.25 à \$15.50; moyenne des ventes, \$16.30 à \$16.60. Moutons: arrivages, 12,000 têtes; marché ferme; moutons, \$10 à \$13.50; agneaux indigènes, \$14.75 à \$17.85.

## DÉCLARATIONS DE DIVIDENDES

Riordon Paper Corporation. — Dividende trimestriel régulier de 1 1/2 pour cent, sur les actions ordinaires, plus un superdividende de 1 pour cent, distribuables l'un et l'autre le 15 février aux porteurs d'actions enregistrés le 11.

## BOURSE DES MINES

Cours fournis par la maison BrunEAU & Dupuis, courtiers, 95, rue St-François-Xavier, No 86, Montréal.

Offre.	De.
Apex . . . . .	54 1/2
Beaver . . . . .	25
Boston . . . . .	25
Chamb. Fer . . . . .	10 1/2
Comstock . . . . .	300
Crown Hill . . . . .	22
Davidson . . . . .	33 1/2
Dom. Ext. . . . .	9 1/2
Dom. Mines . . . . .	8 1/2
Gifford . . . . .	3 1/2
Harveys . . . . .	8
Hollinger . . . . .	510
Kenabek Con. . . . .	7
Kerr Lake . . . . .	560
Kirk Lake . . . . .	39
La Rose . . . . .	29
Melnyk . . . . .	137
Mining Corp. of Can. . . . .	373
Newry . . . . .	38 1/2
Nipissing . . . . .	825
Ophir . . . . .	9
Pres. E. Dome . . . . .	25 1/2
Pore Tisdale . . . . .	1 1/2
Pore Vipond . . . . .	21
Res. E. Dome . . . . .	25 1/2
Provincial . . . . .	47 1/2
Schumacher . . . . .	35
Silver Leaf . . . . .	57
Trethewey . . . . .	27
Thompson . . . . .	9 1/2
Van. Oil & Gas . . . . .	15
West Dome Con. . . . .	12

Les politiciens n'aiment pas le NATIONALISTE. C'est qu'il est trop bien informé, à leur endroit.

**6%**

**La Cité d'Outremont**

vient d'émettre des débentures pour un montant de

**\$1.500,000**

remboursables dans 5 ans à 6 POUR CENT

**COUPURES: \$100, \$500 et \$1.000**

**Aux personnes, soucieuses de faire un placement sûr et de tout repos, nous les offrons et recommandons particulièrement.**

Téléphonez vos commandes à nos frais

Pour renseignements supplémentaires, s'adresser à

**Versailles, Vidricaire & Boulais**

**90, RUE SAINT-JACQUES**

**Tél. Main 8746.**

## LA VILLE A GAIN DE CAUSE

La ville de Montréal a gagné un gros point, samedi matin, en Cour supérieure, par suite de la décision rendue par le juge Weir, dans la cause de la cité de Montréal vs Henry Morgan and Company, Limited, et James Morgan, mis en cause. Par le jugement, M. James Morgan est condamné à démolir, dans un délai de six semaines, le garage construit, sous les soins de la compagnie Henry Morgan, avenue du Parc, et rue Jeanne-Mance, entre les rues Sherbrooke et Milton. Le mis-en-cause est également condamné à payer tous les frais de la demande. C'est M. Paul-Emile Lamarche, qui occupait pour la ville, dans cette affaire.

Ces cinq juges, nommés à vie, nous a dit le bâtonnier, s'occupent exclusivement des causes civiles. Les juges actuels, de leur côté, s'occupent à entendre les appels sur les expéditions militaires. Il se trouverait toutefois que ces cinq juges, à eux seuls, ne pourraient entendre toutes les causes qui viendraient devant eux, et faire l'ouvrage de quinze juges ordinaires. Le juge en chef suppléant, M. Archibald, aurait alors, le pouvoir de transmettre une cause à un avocat, comme Me Aimé Geoffrion, ou Me Eugène Lafleur, par exemple, pour audition et jugement, et une autre cause, à un autre avocat, etc. Ces derniers, par le fait même, n'en continueraient pas moins l'exercice de leur profession.

Sir Lomer Gouin voudrait la même chose pour le district de Québec, si l'on en juge par son télégramme. Mais il semble que la congestion est moindre à Québec qu'à Montréal. La nomination de nouveaux magistrats de la Cour supérieure, à Québec, ne semble pas nécessaire.

Si le gouvernement accepte le projet de Me Kavanagh, les cinq nouveaux juges seront assurément nommés parmi des avocats unionistes. Il y aura probablement trois Canadiens français, un Anglo-protestant et un Irlandais catholique.

De larvis général, l'élément irlandais serait représenté par Me Kavanagh, et l'élément anglais par Me Victor Mitchell ou A.-R. McDougall. Les autres juges seraient MM. Eugène-H. Godin, le registraire, qui est rétabli de sa maladie, dit-on, Louis Loranger, représentant de la province de Québec au conseil du service militaire, et Edouard Fabre-Surveyer. M. Godin serait officiellement remplacé par M. Petit clerc qui agit, de fait, comme registraire, et M. Loranger aurait comme successeur au conseil du service militaire, M. Philémon Cousineau.

Nombre d'avocats tiraient des ficelles pour être nommés juges, mais il est considéré à peu près comme certain que ceux que nous avons nommés décrocheront la timbale. M. Cousineau a des ambitions, mais sa nomination comme représentant de la province au conseil du service militaire le satisfierait pour le moment. M. F.-J. Bisailon serait le premier nommé, mais on croit

qu'il n'aurait pas le temps de l'être. Le compte rendu de la chambre des compensations des banques new-yorkaises de samedi fait ressortir un déclin de \$34,374,450 dans le surplus de la réserve, portant l'excédent total de la réserve à \$62,307,000, soit le plus bas niveau atteint depuis le 5 janvier, alors que les chiffres correspondants s'établissent à \$81,270,530, et par comparaison avec \$55,553,670, le 27 octobre. Durant la semaine écoulée, les dépôts se sont ajoutés \$14,500,000.

D'après le Monetary Times, les placements en bons municipaux effectués en janvier dernier, au Canada, se totalisent à \$461,000, comparativement à \$890,000 en décembre et à \$1,990,000 en janvier 1916. Les chiffres du mois dernier s'établissent au-dessous des données correspondantes des sept dernières années.

Le compte rendu de la chambre des compensations des banques new-yorkaises de samedi fait ressortir un déclin de \$34,374,450 dans le surplus de la réserve, portant l'excédent total de la réserve à \$62,307,000, soit le plus bas niveau atteint depuis le 5 janvier, alors que les chiffres correspondants s'établissent à \$81,270,530, et par comparaison avec \$55,553,670, le 27 octobre. Durant la semaine écoulée, les dépôts se sont ajoutés \$14,500,000.

Le compte rendu de la chambre des compensations des banques new-yorkaises de samedi fait ressortir un déclin de \$34,374,450 dans le surplus de la réserve, portant l'excédent total de la réserve à \$62,307,000, soit le plus bas niveau atteint depuis le 5 janvier, alors que les chiffres correspondants s'établissent à \$81,270,530, et par comparaison avec \$55,553,670, le 27 octobre. Durant la semaine écoulée, les dépôts se sont ajoutés \$14,500,000.

Le compte rendu de la chambre des compensations des banques new-yorkaises de samedi fait ressortir un déclin de \$34,374,450 dans le surplus de la réserve, portant l'excédent total de la réserve à \$62,307,000, soit le plus bas niveau atteint depuis le 5 janvier, alors que les chiffres correspondants s'établissent à \$81,270,530, et par comparaison avec \$55,553,670, le 27 octobre. Durant la semaine écoulée, les dépôts se sont ajoutés \$14,500,000.

Le compte rendu de la chambre des compensations des banques new-yorkaises de samedi fait ressortir un déclin de \$34,374,450 dans le surplus de la réserve, portant l'excédent total de la réserve à \$62,307,000, soit le plus bas niveau atteint depuis le 5 janvier, alors que les chiffres correspondants s'établissent à \$81,270,530, et par comparaison avec \$55,553,670, le 27 octobre. Durant la semaine écoulée, les dépôts se sont ajoutés \$14,500,000.

## AU PALAIS

## M. GOUIN EST PRÊT À AGIR

LE PREMIER MINISTRE DIT QUE LE CABINET ACCEPTE LA SUGGESTION DU BARREAU AU SUJET DE LA NOMINATION DE JUGES SUPPLEMENTAIRES. — QUE FERA OTTAWA.

Me H.-J. Kavanagh, C.R., le bâtonnier du Barreau, a reçu le télégramme suivant, de la part de sir Lomer Gouin, premier ministre et procureur-général de la province de Québec: "Après avoir conféré avec mes collègues, je puis maintenant déclarer que nous serions disposés à accepter votre suggestion d'augmenter le nombre des juges et de nommer des avocats pour des causes spéciales à Montréal et à Québec, pourvu que le ministre de la Justice nous informe qu'il verra à ce que la législation fédérale nécessaire soit passée et que les nominations soient faites."

Ce télégramme a été adressé à la suite de la conférence qui a été tenue, le 30 janvier dernier, entre sir Lomer Gouin et une délégation du Barreau de Montréal. Cette délégation se composait de Mes H.-J. Kavanagh, C.R., le bâtonnier, J.-B. Bissonnette, le syndic Dussault, le B. Sirois, et C.-A. Parisault et John-T. Hackett, tous deux conseillers.

La délégation a montré au procureur-général la congestion qui existait actuellement dans les tribunaux civils, et M. Gouin en est venu à la conclusion immédiate qu'un remède s'imposait. Il a ajourné sa décision, cependant, afin de pouvoir conférer de la chose avec ses collègues. Le télégramme qui nous vient de lire démontre que sir Lomer s'est rendu aux desiderata du Barreau.

Selon Me Kavanagh, interviewé, samedi, par le représentant du "Nationaliste", le remède proposé par le Barreau et accepté par M. Gouin, est de nommer cinq autres juges permanents. Il faudra, à ce propos, changer le status, et obtenir l'approbation du ministre de la Justice, à Ottawa. M. Doherty est absent, actuellement du pays, et la session à Québec sera peut-être terminée avant qu'il ne soit de retour. Me Kavanagh a télégraphié à M. Gouin, pour savoir quand la session se terminera. La réponse sera connue, lundi, et si la session doit se terminer avant le retour au pays de M. Doherty, la requête sera présentée à sir Robert Borden qui agit actuellement comme ministre de la Justice.

Ces cinq juges, nommés à vie, nous a dit le bâtonnier, s'occupent exclusivement des causes civiles. Les juges actuels, de leur côté, s'occupent à entendre les appels sur les expéditions militaires. Il se trouverait toutefois que ces cinq juges, à eux seuls, ne pourraient entendre toutes les causes qui viendraient devant eux, et faire l'ouvrage de quinze juges ordinaires. Le juge en chef suppléant, M. Archibald, aurait alors, le pouvoir de transmettre une cause à un avocat, comme Me Aimé Geoffrion, ou Me Eugène Lafleur, par exemple, pour audition et jugement, et une autre cause, à un autre avocat, etc. Ces derniers, par le fait même, n'en continueraient pas moins l'exercice de leur profession.

Sir Lomer Gouin voudrait la même chose pour le district de Québec, si l'on en juge par son télégramme. Mais il semble que la congestion est moindre à Québec qu'à Montréal. La nomination de nouveaux magistrats de la Cour supérieure, à Québec, ne semble pas nécessaire.

Si le gouvernement accepte le projet de Me Kavanagh, les cinq nouveaux juges seront assurément nommés parmi des avocats unionistes. Il y aura probablement trois Canadiens français, un Anglo-protestant et un Irlandais catholique.

De larvis général, l'élément irlandais serait représenté par Me Kavanagh, et l'élément anglais par Me Victor Mitchell ou A.-R. McDougall. Les autres juges seraient MM. Eugène-H. Godin, le registraire, qui est rétabli de sa maladie, dit-on, Louis Loranger, représentant de la province de Québec au conseil du service militaire, et Edouard Fabre-Surveyer. M. Godin serait officiellement remplacé par M. Petit clerc qui agit, de fait, comme registraire, et M. Loranger aurait comme successeur au conseil du service militaire, M. Philémon Cousineau.

Nombre d'avocats tiraient des ficelles pour être nommés juges, mais il est considéré à peu près comme certain que ceux que nous avons nommés décrocheront la timbale. M. Cousineau a des ambitions, mais sa nomination comme représentant de la province au conseil du service militaire le satisfierait pour le moment. M. F.-J. Bisailon serait le premier nommé, mais on croit

qu'il n'aurait pas le temps de l'être. Le compte rendu de la chambre des compensations des banques new-yorkaises de samedi fait ressortir un déclin de \$34,374,450 dans le surplus de la réserve, portant l'excédent total de la réserve à \$62,307,000, soit le plus bas niveau atteint depuis le 5 janvier, alors que les chiffres correspondants s'établissent à \$81,270,530, et par comparaison avec \$55,553,670, le 27 octobre. Durant la semaine écoulée, les dépôts se sont ajoutés \$14,500,000.

Le compte rendu de la chambre des compensations des banques new-yorkaises de samedi fait ressortir un déclin de \$34,374,450 dans le surplus de la réserve, portant l'excédent total de la réserve à \$62,307,000, soit le plus bas niveau atteint depuis le 5 janvier, alors que les chiffres correspondants s'établissent à \$81,270,530, et par comparaison avec \$55,553,670, le 27 octobre. Durant la semaine écoulée, les dépôts se sont ajoutés \$14,500,000.

Le compte rendu de la chambre des compensations des banques new-yorkaises de samedi fait ressortir un déclin de \$34,374,450 dans le surplus de la réserve, portant l'excédent total de la réserve à \$62,307,000, soit le plus bas niveau atteint depuis le 5 janvier, alors que les chiffres correspondants s'établissent à \$81,270,530, et par comparaison avec \$55,553,670, le 27 octobre. Durant la semaine écoulée, les dépôts se sont ajoutés \$14,500,000.

## A VENDRE

Magnifique immeuble à trois étages et soubassement, situé 830 rue St-Denis, angle Duluth, récemment occupé par les grands magasins de LAMY LIMITEE, chaque étage contenant 7,000 pieds de superficie.

Cette bâtisse est en très bonne condition et peut servir pour magasin, manufacture ou entrepôt. Elle peut être facilement divisée en plusieurs magasins.

S'adresser  
**La Société d'Administration Générale**  
35 RUE ST-JACQUES - - - - MONTREAL

## MONTREAL UNION LANDS COMPANY, LIMITED

AVIS D'ASSEMBLEE GENERALE SPECIALE DES ACTIONNAIRES

Une assemblée générale spéciale des actionnaires de la Montreal Union Lands Company, Limited, convoquée par résolution du bureau de direction, à son assemblée tenue le 29 janvier 1918, aura lieu au bureau de "The Sun Trust Company, Limited", chambre No 43, Edifice "Guardian", 160, rue St-Jacques, Montréal, le dix-neuvième jour de février 1918, à une heure de l'après-midi, dans le but de discuter les affaires de la Compagnie en général, et, s'il est jugé à propos, d'adopter une résolution à l'effet de mettre la Compagnie en liquidation et de choisir un liquidateur provisoire.

Par ordre du bureau de direction: THE SUN TRUST COMPANY, LIMITED, par Chs-Ed. Arpin, Directeur-gérant.

## LA VILLE A GAIN DE CAUSE

M. JAMES MORGAN DEVRA DEMOLIR, DANS UN DELAI DE SIX SEMAINES, UN GARAGE CONSTRUIT AVENUE DU PARC ET RUE JEANNE-MANCE, DECIDE LE JUGE WEIR.

La ville de Montréal a gagné un gros point, samedi matin, en Cour supérieure, par suite de la décision rendue par le juge Weir, dans la cause de la cité de Montréal vs Henry Morgan and Company, Limited, et James Morgan, mis en cause. Par le jugement, M. James Morgan est condamné à démolir, dans un délai de six semaines, le garage construit, sous les soins de la compagnie Henry Morgan, avenue du Parc, et rue Jeanne-Mance, entre les rues Sherbrooke et Milton. Le mis-en-cause est également condamné à payer tous les frais de la demande. C'est M. Paul-Emile Lamarche, qui occupait pour la ville, dans cette affaire.

Ces cinq juges, nommés à vie, nous a dit le bâtonnier, s'occupent exclusivement des causes civiles. Les juges actuels, de leur côté, s'occupent à entendre les appels sur les expéditions militaires. Il se trouverait toutefois que ces cinq juges, à eux seuls, ne pourraient entendre toutes les causes qui viendraient devant eux, et faire l'ouvrage de quinze juges ordinaires. Le juge en chef suppléant, M. Archibald, aurait alors, le pouvoir de transmettre une cause à un avocat, comme Me Aimé Geoffrion, ou Me Eugène Lafleur, par exemple, pour audition et jugement, et une autre cause, à un autre avocat, etc. Ces derniers, par le fait même, n'en continueraient pas moins l'exercice de leur profession.

Sir Lomer Gouin voudrait la même chose pour le district de Québec, si l'on en juge par son télégramme. Mais il semble que la congestion est moindre à Québec qu'à Montréal. La nomination de nouveaux magistrats de la Cour supérieure, à Québec, ne semble pas nécessaire.

Si le gouvernement accepte le projet de Me Kavanagh, les cinq nouveaux juges seront assurément nommés parmi des avocats unionistes. Il y aura probablement trois Canadiens français, un Anglo-protestant et un Irlandais catholique.

De larvis général, l'élément irlandais serait représenté par

# AMEUBLEMENT ET FOURNITURES DE MAISON

**LES COMMANDES PAR LA POSTE** sont acceptées pour toutes les marchandises annoncées, à moins d'indication contraire. Ecrivez tout de suite. **SATISFACTION OU ARGENT REMIS.**

**SERVICE D'OPTIQUE**  
Si vos verres sont brisés, gardez-en les morceaux. Nous les remplacerons pour vous. Votre ouvrage se fera pendant que vous ferez vos autres emplettes. Vous ne serez donc pas retardés.  
Au premier.

**L'ANNEE DE NOS NOCES D'OR 1868-1918**  
Dupuis Frères

**CIGARES! CIGARES!**  
50 LA CHAMPAGNE... 2.99  
50 B.N. .... 1.49  
50 EL MONTE... 1.59  
50 LA MARITANA... 2.99  
50 SEVEN-TWENTY-FOUR... 2.99  
Grand choix de cigares importés et domestiques.  
Au rez-de-chaussée.

**COMPTOIR DES BONBONS**  
KLONDYKES de "Moirs", essences .19 assorties. Spécial, la livre...  
Au rez-de-chaussée.

## MACHINES A COUDRE

Une offre d'une attraction plus qu'ordinaire  
Valeur 40.00 pour **28.50**

Le nombre de machines mises en vente à ce prix est limité. Nous vous suggérons de faire une visite matinale à ce rayon, où vous recevrez tous les renseignements voulus et où on vous enseignera la manière de vous servir de ces machines.  
Au premier.



## AU COMPTOIR DES ARTICLES POUR HOMMES

**SOUS-VETEMENTS** en laine écossaise, marque "Penman", pesant moyen, couleur naturelle, pour hommes. Grandeurs 34 à 42. Spécial... **1.09**

**COMBINAISONS**, tricot élastique, par côtes, envers laineux, nuance crème. Grandeurs 32 à 44. Valeur 2.50 pour... **1.98**

**CHEMISES** en duck noir rayé blanc, ou couleur. Il y en a quelques-unes en satin noir. Grandeurs 14 à 17 1/2. Spécial... **.89**

Au rez-de-chaussée.



## LES PRIX SONT ENCORE BAS

POUR LE SECOND JOUR DE NOTRE GRANDE VENTE DE FEVRIER

**COSTUMES POUR DAMES ET DEMOISELLES** marqués à prix spéciaux pour en disposer rapidement.

**BEAUX COSTUMES EN SERGE** 8.47 ou velours. Val. 16.00 pour...  
**ELEGANTS COSTUMES EN SERGE** marine ou noire. Val. 25.00, pour... **12.47**

**COSTUMES TAILLEUR** de haut ton, genre exclusif, en marine, noir ou gris. Val. 35.00 pour... **18.47**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

**BLOUSES EN FLANELLETTE**, grandeurs, nuances et modèles assorties. Val. 1.25, pour écouter... **.69**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au premier.

## CHAUSSURES POUR HOMMES ET GARÇONNETS

**BOTTINES** en feutre, forme droite, bout uni ou dessus et bout en cuir, semelle et talon en bon cuir, pour hommes. Pointures 6 à 10 dans le lot. Pour écouter à... **1.98**

**BOTTINES** en veau solide, marque "Scout", forme large et droite, très confortable et durable, semelle simple et talon bas, pour garçonnets. Pointures 8 à 10 1-2. Spécial... **1.98**



8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.  
**PANTOUFLÉS** en feutre noir ou gris, semelle en feutre brun pesant, forme large et seyante, pour hommes. Toutes pointures dans le lot. Pour une heure seulement... **.79**  
Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

## Cette grande vente d'étoffes à robes et soies de couleur achetées à des conditions étonnantes, se continuera mardi

3500 verges d'étoffe à robes de couleur, diverses textures de nuance claire et foncée, pour jupes ou robes d'enfants ou dames. Val. .50, .50, .75, .90 et 1.00. MARDI... **.39**

650 verges de drap chiffon, tout laine, 54 pouces, tissu le plus approprié pour costumes ou manteaux de printemps. Grande variété de couleurs. Val. 3.50, pour... **2.69**

1175 verges d'étoffe à robes noire, pour toutes saisons, neuf textures différentes, noir jais parfait et teinte garantie. Val. .75, .90, 1.00 et 1.25 pour... **.59**

950 verges de soie habital, fini messaline, 36 pouces, pour blouses, robes, sous-vêtements. Toutes couleurs et noir. Val. 1.00 pour... **.59**

1250 verges de popeline de soie, 36 pouces, "Notre spécial", surface soyeuse, d'un brillant permanent. Ce tissu fait fureur à New-York pour costumes ou robes. Toutes couleurs et noir. Val. 1.75 pour... **1.39**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

**POPELINE DE SOIE**, 36 pouces, en vert émeraude seulement, surface soyeuse, d'un brillant permanent. Val. 1.25 pour... **.59**

**POPELINE MERCERISEE**, 40 pouces, en marine seulement, fini soie brillante, teinte garantie. Valeur .69 pour... **.39**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

## QUELQUES-UNES DE NOS BONNES LIGNES DANS LES MEUBLES

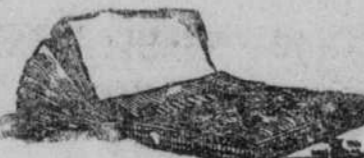
No 112. — **QUELQUES BUREAUX** DESASSORTIS, émaillés blanc avec miroir biseauté, pour écouter **11.50**

No 112. — **CHIFFONNIERS** DESASSORTIS, émaillés blanc, avec miroir biseauté "anglais" **11.75**

**LITS** émaillés blanc, garniture de cuivre, y compris sommier avec deux supports au centre et matelas "Health" de "Dupuis". Le tout pour... **11.98**

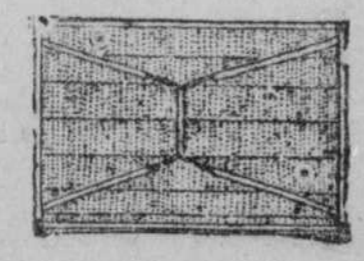
**COUCHETTES**, telles que vignette, toutes grandeurs, en cuivre, construction très forte, poteaux de 2 pouces, aussi sommiers, avec cadre en fer, supports au centre, garantis pour ne pas creuser. Spécial pour les deux... **23.98**

**AMEUBLEMENTS DE CHAMBRE A COUCHER**, fini noyer: le bureau, la toilette avec miroir en trois parties, le chiffonnier et le lit. Le tout pour **99.75**



**MATELAS HYGIENIQUES** de "Dupuis", toutes grandeurs, recouverts de coutil fantaisie. Valeur de 6.00, pour **4.29**

**SOMMIERS EN SPIRALE** "SPECIAL DE DUPUIS", garantis pour la vie. **6.98**  
Toutes grandeurs.



**SOMMIERS EN FER** "SPECIAL DE DUPUIS", avec deux supports au centre, garantis pour ne pas creuser. Spécial... **2.99**

## CHAUSSURES POUR DAMES ET ENFANTS

**BOTTINES** en cravanette noire, semelle Néolin, talon en caoutchouc, style lace, tige 8" de hauteur, forme fuyante, largeur "D", pour dames. Valeur spéciale à 5.00, pour écouter à... **3.45**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.  
**GUETRES** fauves, gris perle ou foncé, hauteur 12 boutons. Toutes pointures dans chaque couleur. Pour une heure seulement... **1.98**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au premier.

## MENUS ARTICLES

**PERLES EN ACIER TAILLÉ**, le paquet... **.50**  
**PERLES A GARNITURE**, toutes couleurs, tube... **.15**  
**PERLES DOREES**, gros paquet... **.50**

**SOIE A COUDRE**, toutes couleurs, rouleaux 50 verges, chacun... **.03**  
**FORMES** pour nettoyer les gants, chacune... **.39**  
**LAINE A REPRISER**, toutes couleurs, écheveau... **.05**  
**CEINTURES A JARRETTES** avec bouton en avant, en noir ou blanc... **.29**

**CISEAUX**, grande dimension, bonne qualité... **.35**  
**FIL A FAUPELER**, rouleaux de 500 verges... **10**

**COTON A REPRISER**, brins, en noir ou blanc... **.05**  
**AGUILLES**, le paquet... **.05**  
Commandes par poste remplies.  
Au rez-de-chaussée.

## COUVERTURES DE LITS

**DOUILLETES** en coton, recouvertes de soie-sette, couleurs et dessins assortis, grandeurs 72 x 72. Prix spécial, chacune... **3.50**

**COUVERTURES** en laine canadienne, surface laineuse et souple, bordures bleues ou roses, qualité idéale pour le confort et la durée. Elles sont encore marquées au prix d'un an passé lequel est augmenté de 50 pour cent. Val. 18.00 la pr... **12.50**



**COUVERTURES** en flanellette, fini laineux épais, bordures bleues ou roses, grandeur 12-4... **2.75**

**TAIES D'OREILLERS** en coton épais, fabrication canadienne, fini toile, piqûres à jour, choix de grandeurs. Val. .50 pour... **.40**

**FLANELLETTE** anglaise rayée, grand assortiment de patrons, pour sous-vêtements de dames, fillettes et enfants. Aussi à rayures larges pour pyjamas de messieurs. Val. .35 la verge pour... **.25**

**GROSSE TOILE IMPORTEE**, 18 pouces, qualité pesante, lissu séchant bien, bordures rouges ou bleues, convenable pour rouleaux, essuie-mains ou linge de vaisselle. Val. .35, pour... **.25**  
Au rez-de-chaussée.

## VETEMENTS POUR GARÇONNETS

**PALETOTS**, genre russe, fermés au cou, demi-ceinture au dos, pour garçonnets de 3 à 8 ans... **2.59**

En tweed rayé gris... **2.59**  
En cheviote grise... **3.95**  
En tweed brun... **4.95**



**COMPLETS**, nouveaux modèles, pour garçonnets de 3 à 8 ans... **2.89**

En tweed mélangé gris pâle... **2.89**  
En tweed rayé brun... **3.95**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.  
**SALOPETTES ET VAREUSES**, en denim bleu rayé blanc, pour hommes. Val. 1.25 pour... **.89**  
Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

**Dupuis Frères**  
LE MAGASIN DU PEUPLE  
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.  
J. B. Dupuis, Président. Eng. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Gérant.

## LIBRAIRIE

1 nappe et 12 serviettes en papier crêpe. Val. .25 pour... **.15**

Au premier.

## DE 8 HEURES 30 A 9 HEURES 30

**GANTS** en laine de toutes couleurs, pour enfants. Val. .39, spécial... **.19**  
**BAS CACHEMIRE** uni, en noir, pour dames. Pointures 8 1-2 à 10. Val. .25, spécial... **.19**

**CAPELINES DE LAINE**, en marine et rouge, pour fillettes. Val. .50, spécial... **.29**  
**LAINE IVOIRINE** "BEEHIVE", en blanc, mauve, noir et gris. Spécial, la boule... **.27**  
**CEINTURES DE LAINE**, en marine, finies avec barre rouge. Spécial... **.24**

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

## GARNITURES DE MAISON

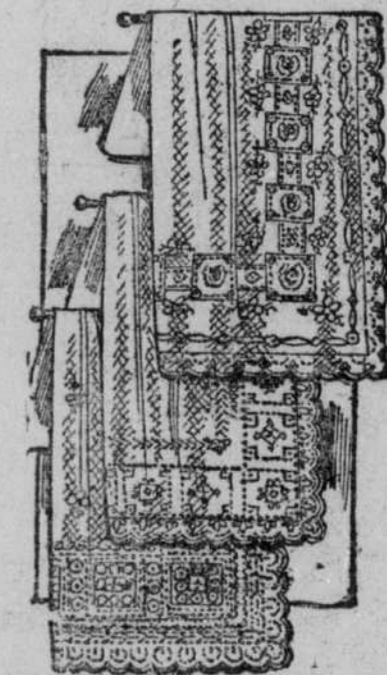
**RIDEAUX** en dentelle Nottingham blanche, 36 pouces x 2 verges 1-2, la paire... **.89**  
45 pouces x 3 verges, la paire... **1.49**  
**MADRAS A RIDEAUX**, 25 pouces de largeur, en blanc, la verge... **.15**

**SCRIM A RIDEAUX**, 38 pouces de largeur, avec bordures en couleur, la verge... **.19**  
**MONTURES DE RIDEAUX** (pôle), chêne ou acajou, 5 pieds de longueur, au complet... **.39**

**MONTURES DE RIDEAUX** (pôle), en cuivre, à extension, grand choix, chacune... **.10**  
**BAGUETTES** en cuivre, 30 pouces de longueur, pour escalier, la douzaine... **2.00**

**COUSSINS** tout faits, en tapisserie, finis avec glands. Chacun... **1.25**

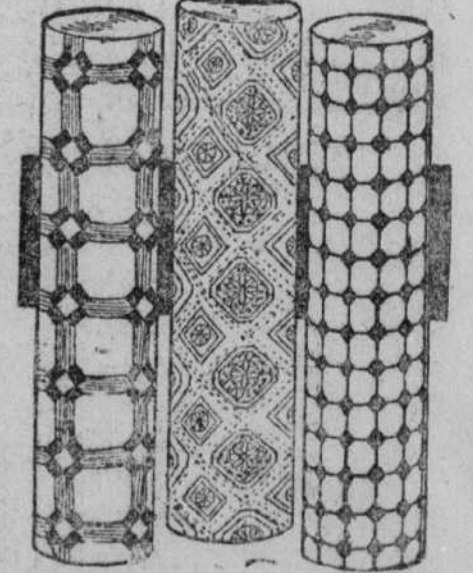
**PRELART CANADIEN**, dessins de blocs ou fleurs, la verge carrée... **.45**  
**LINOLEUM DE LIEGE ANGLAIS**, la verge carrée... **.89**



**INLAID REVERSIBLE**, la verge carrée... **1.59**  
**CORDELIERES** en soie rouge ou verte, 54 pouces de longueur, pour coussins, chacune... **.25**  
3 verges de longueur, chacune... **.45**  
**STORES** en toile beige ou verte, 37 x 72 pouces, pour fenêtres... **.45**  
Avec dentelle... **.69**  
Avec dentelle et entre-deux... **.95**

**SPECIALITE**: Nous faisons les stores sur mesure à des prix modérés.

**CARPETTES** en paille japonaise, choix de dessins et couleurs. Dimensions: 27 x 54 pouces... **.33**  
58" x 6"... **1.25**  
6" x 88"... **1.85**  
9" x 9"... **3.25**  
9" x 12"... **4.00**  
Au troisième.



## FEUILLETON du "DEVOIR" par CHAMPOL

### Cadette de Gascogne

(Suite.)

Tout d'un coup, M. Lapeyrède laissa retomber son poing d'athlète sur le bureau, et, tandis qu'une pile de livres s'écroutait sur l'encrier, qu'un flambeau se renversait, que les papiers volaient :  
"Malheureuse enfant ! s'écria-t-il, retrouvant la puissance de son organe, je comprends que tu n'aies pas osé m'avouer ce que je n'eusse jamais deviné, ce que je me refusais à croire ! Toi, ma fille, descendue à un pareil avilissement ! en proie à une semblable aberration ! C'est vrai, c'est possible ! Voici donc la raison de tes inexplicables refus ! Quand je t'offrais de devenir la compagne d'un homme honorable, tu te dérobaux, tu n'osais me

répondre : " Non ! ni celui-là ni aucun de ceux qui lui ressemblent. Je veux rompre avec toutes mes traditions, avec l'honneur, devenir l'opprobre d'une famille jusqu'alors sans tache !... "  
— Moi ! se récria Marcienne, moi !  
— Silence ! Laisse-moi avoir, à ta place, le courage de la vérité, ou plutôt l'audace du cynisme. " Et, " eusses-tu dû continuer, pour par venir à ces fins, j'ai fait le choix " le plus en désaccord avec les " principes et le bon sens. Je suis " descendue aussi bas que j'ai pu " descendre. Celui auquel j'ai donné " ma parole, au mépris de tout " devoir, le fiancé déjà agréé pu- " bliquement, c'est le jeune Caus- " sade ! "

— Lui ! moi !  
Marcienne ne ressentait plus l'indignation violente qui, quelques jours auparavant, à la proposition faite par sa mère, avait pu se déverser en mouvements et en paroles. Ses pieds se collèrent au parquet, les mots s'étouffèrent dans sa gorge, les idées dans son cerveau, comme lorsqu'on se trouve en présence d'un événement qui sort du possible et du naturel.  
Que sa mère, faible, influencée, un peu déséquilibrée, eût un instant revêtu cette chose extravagante, cela l'avait simplement révoltée ; mais que son père, sérieux, raisonnable, homme de tête, pût l'admettre comme vraisemblable, la discuter et ajouter foi c'en était trop.  
" Mais c'est faux, faux, archifaux ! De quel droit supposer... ? Qu'ai-je fait pour mériter qu'on me croie capable... ? "  
Ses phrases s'entrechoquaient. Ce trouble de la surprise, fatal aux innocents, ne lui permettait même plus de se défendre.  
" Et tes visites aux Gaus sade ! reprit M. Lapeyrède employable. N'es-tu pas allée chez eux cachette ici... à Paris peut-être ? Le nieras-tu ? "  
Il en savait trop pour que Marcienne pût nier.

" Et quand bien même ! protesta-t-elle. Est-ce que mes visites ne pouvaient avoir d'autre but ?  
— Que de l'entendre avec ces gens-là pour l'arrangement difficile d'un pareil mariage ? Non. D'après les apparences, elles ne pouvaient en avoir un autre. A toi de leur en attribuer un, si tu peux. "  
Le sénateur fit une pause. Une dernière lueur d'espérance passa sur ses traits ; ceux de Marcienne s'éclairèrent d'une dernière lueur de franchise.  
Puis tout s'éteignit.  
" Je n'ai rien à dire, reprit lentement la jeune fille. Vous me connaissez assez, mon père, pour faire justice d'une telle accusation si quelqu'un osait la porter, et, en tout cas, ma parole vous suffirait. — Si elle n'était pas contredite d'avance par les écrits. "  
Elle ouvrit de grands yeux ; mais le parfait naturel même de la surprise qu'elle témoignait ralluma chez le sénateur une soudaine exaspération, et, marchant sur sa fille d'un pas rapide :  
" Comédienne ! dit-il, misérable comédienne ! N'as-tu pas toi-même associé ces deux noms... là... là-dessus... ? "  
Entre les doigts de son père, Marcienne vit un papier, et compre-

nant enfin :  
" Les billets ! dit-elle atterrée. — Oui, les billets que tu as sous-cris avec la garantie du jeune Caus-sade, et que l'huissier de Mont-de-Marsan vient de présenter avec un protêt. "  
Déjà Marcienne s'était reprise.  
" Eh bien, oui ! dit-elle. J'ai eu besoin d'argent, j'en ai emprunté, je croyais le rendre plus tôt. Mais quel rapport entre cela et un mariage ?  
— Tais-toi ! N'essaye pas de payer d'audace ! "  
Il se rapprocha de sa fille, et, haletant :  
" Ainsi tu as eu besoin d'argent, de soixante mille francs, toi, une jeune fille ! Et cet argent, tu n'as pu le demander à moi, à ton père, le recevoir quand je te l'offrais comme ton propre bien ! Il t'a fallu recourir à ce drôle, accepter ses services, te compromettre publiquement avec lui ! Donne-moi une explication convenable d'une pareille conduite. "  
Elle comme elle restait muette :  
" Non, tu ne peux pas en donner. Il n'y en a qu'une, en effet ; tu as préféré la manière d'agir la plus tortueuse, la plus scandaleuse, par plaisir, pour obéir à un besoin de nature que tu viens de trahir et

que j'aurais dû soupçonner en toi, me souvenant que tu t'étais ma fille, d'autre part tu avais de qui tenir !  
— C'est à ma mère que vous faites allusion ! cria-t-elle hors d'elle-même, les yeux en feu, le défi aux lèvres. C'est à ma mère ! "  
On eût dit que cette colère troublait le sénateur dans la sienne, qu'il n'osait soutenir son alléga-tion :  
" Ta mère ! murmura-t-il. Grâce à Dieu, ta mère a toujours été une bonne femme, et elle aurait été une bonne femme, une bonne mère, si on ne se fût mis entre nous, si on ne me l'eût prise comme au-jourd'hui on te prend à moi.  
— Ne m'aviez-vous donc pas prise à elle, aussi ? "  
Le témoignage rendu par son père venait d'alléger Marcienne d'un poids, de lui rendre tout entier le sentiment de la justice de sa cause et son arrogance à la défen-dre.  
Le sénateur la considéra d'un oeil sévère, mais de plus en plus incertain, et avec effort :  
" Dieu, en la rappelant à lui, a tranché le différend.  
— Ah ! elle est morte, vous me l'affirmez, elle est morte ? "  
Marcienne éclata d'un rire saccadé.

de. Ce mensonge légitimait le sien, anéantissait ses derniers scrupules. Rien ne devait lui coûter pour soutenir les droits de celle qu'on prétendait même rayer du nombre des vivants.  
Et, dans son exaltation, elle oublia qu'à des droits d'origine également sacrés, celui qui se tenait là devant elle joignait encore ceux d'un long dévouement ; qu'outre la vie matérielle il lui avait donné les bons principes, les bons exemples, la vie morale enfin. Pour une minute tout s'effaça devant l'injustice comise, l'insulte imméritée.  
" Eh bien, non ! non ! non ! s'écria-t-elle, je ne m'abaisserai pas à le justifier. Ce dont vous m'accusez est trop horrible, trop ridicule pour que vous-même y puissiez croire ! Quant au reste, je vous le répète, je ne peux pas vous l'expliquer, c'est vrai ; mais ce que j'ai est bien. Encore une fois, je vous le jure. "  
Ils avaient cessé de se comprendre, et chaque mot désormais ne pouvait qu'accroître la confusion.